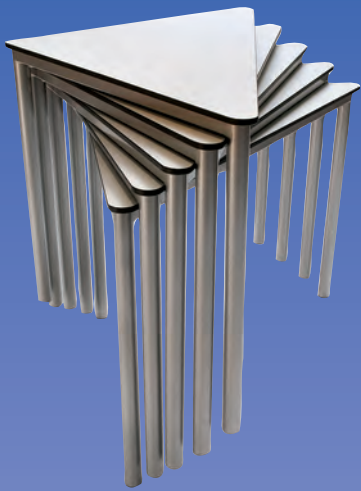


Bibliothèque(s)

RÉGION CENTRE

Éditorial, par Pascal Wagner **1** Sommaire **2** Bibliobrèves **4** Culture et territoire en région Centre, par Jean-Pierre Bouguier **10** La bibliothèque en 8 questions... à Jean-Marie Blas de Roblès, Jean-Marie Laclavetine, Gilles Leroy et Mikaël Ollivier **14** Écrivains dans le Centre, par Élisabeth Dousset **20** De la difficulté de créer des bibliothèques !, par Didier Guilbaud **21** L'Apostrophe ou les défis de Notre-Dame-des-Postes, par Catherine Joliet **26** Une région fière de son patrimoine écrit, par Olivier Morand **29** Le Frrab Centre regarde l'avenir, par Anne Borrel **33** Histoire(s) en région Centre. Des Rendez-vous de l'Histoire aux Cafés historiques, par Hélène Renard **34** Les Bibliothèques virtuelles humanistes actrices de la numérisation du patrimoine écrit, par Marie-Luce Demonet **36** L'enquête Libqual + à l'Université de Tours, par Corinne Touchelay **38** La culture entre BM et VR, par Michelle Devinant **42** Orchestrer les partenariats. Voisinages musicaux à Blois, par Jérôme Vermeille **45** De la marge au Centre, par Emmanuel Porcher **48** Autopsie d'une utopie, par Danye Siguré et Dominique Panchèvre **50** Coopérer : du Loiret au Bénin, par Valérie Bongibault **52** Actualités de l'ABF • Les gens • En bref **56** Hors les murs • Publics spécifiques : de la médiathèque au hors les murs, par Michelle Devinant **58** Reportages • La Défense en mouvement. Les bibliothèques de Marine (3/3) par Jean-François Dubos **61** Espaces et architecture • L'espace architectural de la médiathèque communautaire de Montargis, par Catherine Leclerc **64** Bibliomonde • Savoirs solidaires, par Annick Guinery **67** Paroles d'éditeur • Les pièges à mystère de François Righi, par Marie-Jeanne Boistard **71** Le billet des hybrides • Les livrets et après ?, par Daniel Bourrion **74** Les bibliothèques exposent **76** Notes de lecture • Michel Quarez • Images d'architecture antiques (1500-1850) dans les bibliothèques universitaires toulousaines • Collections italiennes à l'âge baroque : trésors de la Bibliothèque de Toulouse • Antiquités, Lumières et Révolution. L'Abbé Leblond (1738-1809). Second fondateur de la Bibliothèque Mazarine • Architectures de la culture, Culture de l'architecture • Voyage(s) en patrimoine. Escales dans les bibliothèques de Haute-Normandie • Folk **77**



100 ans d'expérience
au service des
BIBLIOTHECAIRES

- Produits de haute qualité
- Produits spécialisés
- Garantie satisfaction

DEMCO®

Votre partenaire spécialiste des bibliothèques

Pour une demande de devis gratuit:

▶ N° Vert 0 800 908 382

▶ N° Vert FAX 0 800 908 376

commandes@demco.fr
www.demcocatalogue.fr

-5% de remise en citant BIB0009



Publication paraissant depuis 1907.
Éditée par l'**Association des bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Pascal Wagner

Rédacteur en chef
Philippe Levreaud
redaction@abf.asso.fr.

Ont collaboré à ce numéro
Olivia Maigre, Olivier Morand,
Dominique Panchèvre.

Comité de rédaction
Geneviève Boulbet, Danielle
Chantereau, Grégory Colcanap,
Bernard Démay, Bernard
Huchet, Jean Mallet, Béatrice
Pedot, Caroline Rives, Pascal
Wagner.

Responsable de rubrique
Les bibliothèques exposent
Nicole Picot

Publicité
Christine Guyot
Téléphone : 06 26 64 91 68
christine.guyot@gmail.com
Josiane Stern
Téléphone : 01 47 88 19 99
josiane_stern@wanadoo.fr

Diffusion
ABIS - Danielle Chantereau
Téléphone : 01 55 33 10 33
Télécopie : 01 55 33 10 31
dchantereau@abf.asso.fr

Maquette
M.-C. Carini et Pictorus

Mise en pages
Éditions de l'Analogie

Abonnements 2010
emilia@abf.asso.fr / 01 55 33 10 36
Individuel : 50 € – Collectivités : 90 €
France 90 € – Étranger 95 €

Commission paritaire
n° 1109G82347
ISSN : 1632-9201
Dépôt légal : mai 2010

Impression : Jouve, Paris

Bibliothèque(s)
**REVUE DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE**
est analysée dans la base Pascal
produite par l'Inist et dans la base Lisa.

Couverture :
© Gérard Dussoubs / FOTOLIA

Éditorial

L'hiver est – enfin – terminé. Pour l'ABF, le printemps est synonyme de congrès ; de ce point de vue, cette année, le printemps sera précoce !

Nous allons y parler d'argent, sujet que l'on peut percevoir comme aride et moins attractif que les publics jeunes, ou que l'aménagement des bâtiments. Et pourtant, il faut bien en parler, il faudra même en parler de plus en plus. Car il faudra bien continuer à répondre aux demandes de nos usagers actuels ou potentiels, il faudra bien aménager des lieux anciens ou nouveaux pour les accueillir, et pour tout cela, il faudra bien de l'argent. Tout est lié.

L'autre rituel saisonnier, c'est le numéro de *Bibliothèque(s)* consacré à la région qui accueille le congrès. Ce numéro pourrait être une compilation récurrente et ennuyeuse de descriptions de situations locales ressemblant furieusement à d'autres situations locales. Une fois de plus, le présent numéro prouvera le contraire : le fait de prendre comme point de départ des situations locales n'a pas empêché les contributeurs de proposer des « papiers » de grande tenue, posant des questions qui concernent l'ensemble de la profession, et qui apportent leur pierre au débat sur l'évolution de notre métier. Bref, une bonne articulation entre le local et le général.

... Le débat sur notre métier ? Le bureau national de l'ABF souhaite mettre en place des outils, et même un groupe de travail qui puissent le favoriser. Nous aurons l'occasion d'en reparler aussi au cours du colloque, comme lors de l'Assemblée Générale.

... Notre métier, ou nos métiers ? Mais les deux, bien sûr. Il n'y a jamais eu de façon unique de pratiquer notre métier. Il y a toujours eu parmi les bibliothécaires des personnes provenant d'origines professionnelles très diverses. La place prise par les « NTIC » ne fait que rajouter un élément à ce sujet. Il y a parmi nous des informaticiens, des animateurs, des gérants de réseaux ? Des spécialistes en musique, en publics jeunes ? Tous bibliothécaires néanmoins !

Faut-il nécessairement distinguer, voire opposer, telle pratique professionnelle à telle autre ? Telle approche à telle autre ? Devons-nous être plutôt de bons techniciens et de bons gestionnaires, ou bien, comme le suggère Jean-Marie Laclavetine, des « passeurs », des professionnels capables de faire partager les connaissances et émotions que nous ont apportées les documents que nous avons lus, visionnés ou écoutés ? Les deux, bien sûr.

Il est impossible de terminer cet éditorial sans mentionner les quatorze propositions du ministre de la culture pour le livre et la lecture. L'ABF a publié un premier communiqué sur ces propositions, et là encore, s'est donné les moyens de débattre. Quoi qu'il en soit, en la matière également, il faudra parler d'argent. Tout est lié.

PASCAL WAGNER

Au sommaire des prochains numéros de *Bibliothèque(s)*

- n° 51 : Bande dessinée – 31 juillet 2010
- n° 52 : Nouveaux patrimoines – 15 octobre 2010
- n° 53/54 : Service public – 31 décembre 2010
- n° 55 : Pays nordiques – 15 mars 2011
- n° 56 : Nord-Pas-de-Calais – 10 juin 2011



50

MAI
2010

Sommaire

4 Bibliobréves

Dossier **RÉGION CENTRE**

- 10 Culture et territoire en région Centre, par JEAN-PIERRE BOUGUIER
- 14 La bibliothèque en 8 questions... à JEAN-MARIE BLAS DE ROBLÈS, JEAN-MARIE LACLAVETINE, GILLES LEROY ET MIKAËL OLLIVIER
- 20 Écrivains dans le Centre, par ÉLISABETH DOUSSET
- 21 De la difficulté de créer des bibliothèques!, par DIDIER GUILBAUD
- 26 L’Apostrophe ou les défis de Notre-Dame-des-Postes, par CATHERINE JOLIET
- 29 Une région fière de son patrimoine écrit, par OLIVIER MORAND
- 33 Le Frrab Centre regarde l’avenir, par ANNE BORREL
- 34 Histoire(s) en région Centre. Des Rendez-vous de l’Histoire aux Cafés historiques, par HÉLÈNE RENARD
- 36 Les Bibliothèques virtuelles humanistes actrices de la numérisation du patrimoine écrit, par MARIE-LUCE DEMONET
- 38 L’enquête Libqual + à l’Université de Tours, par CORINNE TOUCHELAY
- 42 La culture entre BM et VR, par MICHELLE DEVINANT
- 45 Orchestrer les partenariats. Voisinages musicaux à Blois, par JÉRÔME VERMEILLE
- 48 De la marge au Centre, par EMMANUEL PORCHER
- 50 Autopsie d’une utopie, par DANYE SIGURÉ et DOMINIQUE PANCHÈVRE
- 52 Coopérer : du Loiret au Bénin, par VALÉRIE BONGIBAULT

Actualités de l’ABF

- 56 *Les gens. En bref*

Liste des annonceurs

• Demco	2 ^e de couverture
• BRM	3 ^e de couverture
• Borgeaud	4 ^e de couverture
• Electre	p. 13
• Nedap	p. 25
• Interco	p. 32
• Moleiro	p. 41
• ArteLittera	p. 51

Hors les murs

- 58 Publics spécifiques : de la médiathèque au hors les murs,
par MICHELLE DEVINANT

Reportages

- 61 La Défense en mouvement. Les bibliothèques de Marine (3/3),
par JEAN-FRANÇOIS DUBOS

Espaces et architecture

- 64 L'espace architectural de la médiathèque communautaire de Montargis,
par CATHERINE LECLERC

Bibliomonde

- 67 Savoirs solidaires, par ANNICK GUINERY

Paroles d'éditeur

- 71 Les pièges à mystère de François Righi, par MARIE-JEANNE BOISTARD

Le billet des hybrides

- 74 Les livrels et après ?, par DANIEL BOURRION

- 76 Les bibliothèques exposent

Notes de lecture

- 77 *Les bibliothèques éditent*

*Michel Quarez • Images d'architecture antiques (1500-1850)
dans les bibliothèques universitaires toulousaines • Collections italiennes
à l'âge baroque : trésors de la Bibliothèque de Toulouse • Antiquités,
Lumières et Révolution. L'Abbé Leblond (1738-1809). Second fondateur
de la Bibliothèque Mazarine.*

- 79 *Les bibliothèques dans le monde*

*Architectures de la culture, Culture de l'architecture • Voyage(s)
en patrimoine. Escales dans les bibliothèques de Haute-Normandie.*

- 80 *Bientôt l'été*

Folk

Les opinions exprimées dans *Bibliothèque(s)* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



• **7 mai, Crest (26)** : « La poésie contemporaine », journée pour les bibliothécaires dans le cadre de « Du soleil sur la page » 19^e Salon de la petite édition (1-16/05), avec : Pierre Vila, Jean-Louis Giovannoni, Martine Pringuet, Caroline Sagot Duvaurox, à la médiathèque départementale Vallée de la Drôme (mat.) et à l'Espace Liberté (am).

• **17 et 18 mai, Lille (59)** : 5^e journées de Couperin : « Livres électroniques : quelles pratiques pour quels usages ? », à l'université Lille-2.

Progr. : www.couperin.org

• **20 et 21 mai, Mons (B)** : « Au-delà des frontières en Europe durant la belle époque. L'organisation du savoir, les réseaux mobilisateurs et les changements sociaux consécutifs », colloque au Mundaneum (fondé par Paul Otlet). Présent. et progr. complet : www.mundaneum.be/index.asp?ID=616

Inscr. (50/70/120 €) auprès de Raphaële Cornille : raphaele.cornille@mundaneum.be
Fax. +32 (0)65 39 54 86

• **26 mai, Albi (81)** : Proclamation des résultats de la Foire aux livres d'exception. Artistes, éditeurs, libraires, relieurs exposent depuis le 28/04 jusqu'au 26/05 un « livre d'exception » de leur choix à la médiathèque Pierre Amalric qui sont vendus lors de la foire (27/05-5/06). Après un vote des visiteurs, la Société des amis des bibliothèques d'Albi acquerra quelques-uns des livres élus.
www.mediathèque-albi.fr

• **28 mai, Paris (75)** : Dans le cadre du cycle de conférences « Les matinées du patrimoine » du CNLJ-JPL à la BnF : « André Hellé, créateur et imagier du jouet (Béatrice Michelsen)... Et le 11 juin : « Les avant-gardes artistiques et l'album pour enfants » (Michel Defourny).

En vrac

■ FICELLES, ROUILLE ET BOULONS



Tout au long du printemps, la bibliothèque multimédia de Valenciennes a coordonné un temps fort consacré à l'illustrateur Jeunesse, affichiste et réalisateur strasbourgeois Christian Voltz, Prix Sorcières 1997 avec *Toujours rien !* (éd. du Rouergue) qui se poursuit en mai et juin.

Pendant trois mois, de février à avril, des « artistes recycleurs » ont été invités à sensibiliser les enfants à « l'esthétique du rebut et du détournement d'objets » lors d'ateliers proposés en milieu scolaire (en lien avec l'opération Lire et des Lires) mais aussi en centres sociaux et maisons de quartier. Les « Petits riens, grands trésors » qui en ont résulté sont exposés au côté des « Trésors minuscules » de Christian Voltz depuis le 6/05 et jusqu'au 26/06.

Ateliers à venir : ateliers d'art récup' « Boîtes à curiosités », les 9 et 16/06 (sur réserv.) ; de sensibilisation à la danse contemporaine « Danse et Voltz », le 29/05.

En parallèle les animations se poursuivent : spectacles (19/05 : *Avec trois fois rien...!*,

Cie La vache bleue ; 29/05 : performance chorégraphique *À fond la gomme !* Cie Tapis noir) ; ateliers contes avec Chats pitres et rats conteurs (26/05 et 2/06) ; lectures découvertes (Heure du conte) les mercredis (2, 9, 16, 23/06) et samedis (15 et 22/05, et 5, 12, 26/06) ; Cette opération a notamment bénéficié du soutien de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Les BM de Maubeuge et de Douchy-les-Mines ont été partenaires de celle de Valenciennes.

Toutes les animations mentionnées auront lieu à la BM de Valenciennes.
Contact : Sylvie Manier.
Tél. : 03 27 22 57 04
s.manier@ville-valenciennes.fr
www.valenciennes.fr

■ TAKAM TIKOU



La « revue du livre et de la lecture des enfants et des jeunes en Afrique, dans le monde arabe, la Caraïbe et l'Océan indien » publiée par le Centre national de la littérature pour la jeunesse – La Joie par les livres, service du Département Littérature et art de la BnF, qui vient de fêter ses 20 ans en 2009, est désormais éditée en ligne et accessible gratuitement. Un choix périlleux pour un continent encore mal raccordé au réseau internet ? Jacques Vidal-Naquet précise dans son éditio que « cette nouvelle revue

tient compte de l'accès en bas débit d'un grand nombre de destinataires et sera facilement imprimable ».

Pour son premier numéro en ligne, *Takam Tikou* propose un historique des vingt années écoulées par Viviana Quiñones. Les rubriques y sont inchangées, mais elles bénéficieront désormais de l'interactivité du média internet, un gain certain pour un lectorat dispersé sur toute la surface du globe, ainsi qu'une accessibilité pensée pour les mal-voyants.
<http://takamtikou.bnf.fr/>

■ CULTURE EN PÉRIL

L'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis avait attiré au printemps l'attention sur les coupes budgétaires annoncées pour le budget 2010 du conseil général, particulièrement catastrophiques pour le Centre de Promotion du Livre de Jeunesse (CPLJ), organisateur du Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil dont la subvention pouvait se voir amputer de 80%, mettant en péril la qualité artistique du Salon et les actions et rencontres culturelles auxquelles il donne lieu tout au long de l'année, notamment dans le champ de la lecture publique. Ces annonces budgétaires prévoyaient la pure et simple suppression d'une subvention à Livres au Trésor, centre de ressources en Seine-Saint-Denis sur le livre de jeunesse et acteur culturel chargé de l'animation du réseau des bibliothèques de Seine-Saint-Denis, entraînant la disparition de cette « institution » pionnière, l'année même de ses 20 ans.

Enfin, Bibliothèques en Seine-Saint-Denis verrait sa subvention baisser de près de 20% alors qu'elle se voit confier, en plus de ses missions premières d'animateurs de réseau (festival Hors Limites, animation de groupes de travail Internet et multimédia, FLE/LVE, différents comités de lecture – Revues contemporaines, Images et cinéma, adolescents...), des missions supplémentaires et d'une autre ampleur : formation, prestation de services aux bibliothèques du département, aides diverses...

Suite à la mobilisation des différents acteurs et à l'écho donné dans la presse, le budget présenté – en déséquilibre – le 8 avril, annonçait le maintien de l'intégralité de la subvention du CPLJ et des missions de Livres au Trésor. Aucune annonce concernant Bibliothèques en Seine-Saint-Denis. Le budget sera revoté le 8 juin.

Mais au-delà de la lecture publique, c'est aussi le spectacle vivant (Instants chavirés de Montreuil, scène unique et tête de réseau pour les musiques innovantes en France, et Zebrook) qui est mis à mal : le secteur culturel et artistique est donc bien l'objet d'un assaut en règle. La mobilisation des acteurs de la lecture publique et de la culture en général est donc maintenue et la vigilance de rigueur. À suivre... et de près. L'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis.

Tél. 01 48 45 95 52
06 88 63 81 45
contact@bibliotheques93.fr
Plus d'infos :
<http://soutienlivresautresor.com/>

■ VOYAGE(S) EN PATRIMOINE (NORMAND)

Action de valorisation réalisée par l'Agence régionale du livre et de la lecture (avec le soutien de la DLL, de la Drac et de la région Haute-Normandie), cette vaste opération met en lumière les fonds de 11 bibliothèques de la région : Bernay, Dieppe, Elbeuf-sur-Seine, Évreux, Fécamp, Le Havre, Louviers, Montivilliers, Rouen, Vernon et Yvetot, ainsi que le musée de Pont-Audemer. Débutée en mars, elle se poursuit jusqu'en novembre. Expositions de fonds patrimoniaux anciens et locaux, conférences, animations, visites... À venir, de mai à juillet : « La rue est à vous » (Louviers), expositions de photos de Denis Darzacq (jusqu'au 2/06), conférence (29/05) ; « Destination patrimoine » (Évreux), exposition de cartes, gravures, manuscrits, livres précieux (8/06-17/07) et visites commentées (12, 16, 26 et 30/06, 7 et 17/07) ; « Armateurs et navigateurs dieppois (XVI^e s-XIX^e s.), exposition (29/05-3/07), conférence « une heure, une œuvre (30/05) ; « Voyage urbain à travers les siècles » (10/07-21/08), exposition de manuscrits, cartes et plans.

Une exposition itinérante complète le dispositif élargi au patrimoine bâti et un catalogue scientifique y est associé (cf. notes de lecture, p. 80), et un site permet aux voyageurs virtuels de visiter ces richesses à distance.

Rens. : contact@arl-haute-normandie.fr / Tél. 02 32 10 04 90
www.voyages-en-patrimoine.fr



over-blog.com/
www.pouvoirdeslivres-slpj.fr
www.bibliotheques93.fr

■ SOLIDARITÉ TOUJOURS DES ÉLÈVES DE L'ENSSIB MOBILISÉS POUR HAÏTI

Dès janvier, après avoir contacté des associations (Ifla, BSF, etc.) les élèves de l'Enssib sensibles aux appels des associations professionnelles se sont mobilisés afin de contribuer à l'effort de reconstruction. Une collecte a été organisée à l'ENSSIB entre le 22 et le 24 mars versée à BSF, association choisie pour le profil des coopérations mises en œuvre en Haïti en 2009 et les orientations données aux projets d'entraide. Elle sera étendue fin avril aux SCD Lyonnais qui ont répondu à leur proposition. Une rencontre avec Jérémy Lachal (BSF) a permis de projeter une implication bénévole pour aider à la constitution de fonds destinés aux BU

haïtiennes (tri de livres, aide au catalogage, etc.) et participer sur place à la mise en œuvre et à l'animation des bibliothèques mobiles. Celles-ci, implantées dans les camps de réfugiés, qui risquent de se pérenniser dans la situation actuelle, contribueraient à maintenir l'accès au livre et à la culture. Suite à cela, sera proposée à l'ensemble des élèves de l'Enssib une participation aux actions bénévoles, afin d'apporter de nouvelles compétences en terme de gestion et de développement de projets. »

Blog de l'association des élèves de l'Enssib :
<http://bde.enssib.fr/>

■ MAILLONS SOLIDAIRES

La librairie éphémère organisée à Paris du 17 au 30/05 par Passage piétons et L'œil d'or avec le soutien du Motif, présente 50 éditeurs non distribués. À cette occasion, deux « Petites

journées des éditeurs indépendants » proposent deux rencontres et tables rondes thématiques les 18 et 25/05 : « Créateurs d'images et éditeurs, quelles relations ? » (le 18, 13-17h), avec l'École de l'image d'Épinal et les éditions Zinc, Alain Beaulieu, Ritagada, L'œil d'or et Passage piétons, et « Quand les bibliothèques aident à la création » (le 27, 13-17h), avec Marie Paquet (BM Saint-Priest), Clotilde Deparday (Méd. de Roubaix), Laurence Leneutre (L&A, association de diffusion en



• **3 juin, Nantes (44)** : La Maison de la poésie de Nantes fête le 200^e numéro et les 60 ans de la revue *Action poétique*, avec son rédacteur en chef Henri Deluy, Maxime Pascal et Jean-Christophe Bailly. Au Pannonica (9, rue Basse-Porte), à 19h30.

www.maisondelapoesie-nantes.com

• **3 juin, Cergy (95)** : Colloque « Inventer la nouvelle bibliothèque », 3^e volet de la réflexion entamée en 2008 sur « La bibliothèque, outil du lien social » avec C. Poissenot et O. Badot (docteur en anthropologie et en économie industrielle, ESCP Europe et université de Caen) le matin et des ateliers de témoignages d'expériences innovantes l'après-midi. Conseil général du Val d'Oise (Bat.F, 3^e étage, 2 av. du Parc, Cergy) de 9h30 à 17h. Inscr. : bdvo@valdoise.fr ou en ligne sur : <http://bibliotheques.valdoise.fr>, onglet Bibliothécaires et partenaires

• **7 et 8 juin, Montpellier (34)** : Journée d'étude « Territoires des bibliothèques » à la suite de l'AG de l'ADBGV (30/60 € + repas). Progr. et inscr. (à renvoyer avant le 20/05) : www.adbgv.asso.fr

• **17 juin, Bordeaux (33)** : « Penser, construire, rénover la bibliothèque : horizon 2019 », séminaire organisé par l'Enssib, en association avec la BDP33 et la BM de Bordeaux, avec T. Ermakoff, M.-F. Bisbrouck, D. Peignet, F. Raynaud, P. Marcerou, M.-C. Julié, M. Germain et M. Labardin.

• **2 juillet, Paris (75)** : Journée d'étude « Architectures Numériques d'Informations. Usages, Contenus et Technologies » organisée par le laboratoire de recherches « Document numérique & Usages », Université Paris-8 et le SCD de l'Université d'Artois en collaboration avec l'IESA Multimédia, 5 rue Saint-Augustin – 75002 Paris. Progr. et inscr. : <http://docnum.info/je/2010/2juillet/#inscrire>

bibliothèque en Nord-Pas-de-Calais), Reny Aupetit (Librest, sur la question des appels d'offre de bibliothèques) et Philippe Levreaud pour la revue *Bibliothèque(s)*. Librairie éphémère : Halle Saint-Pierre, 52, rue Ronsard (Paris, XVIII^e), tlj 10-18h. Inscr. conseillée : loeildor@free.fr

■ BSF PRIMÉ POUR HAÏTI

Le Prix culturel 2010 de la Fondation Louis D., d'un montant de 750 000 €, sera remis le 9 juin prochain, sous la Coupole de l'Institut de France, à l'association Bibliothèques sans frontières (BSF). Engagée depuis 2007 en Haïti, BSF a mis en place une aide d'urgence pour la reconstruction des structures de lectures publique, scolaire et universitaire (cf. *Bibliothèque(s)*, n° 49, mars 2010). www.bibliosansfrontieres.org / Tél. 01 43 25 75 61

■ PRINCES ET PRINCESSES

Les 27 et 28/05, le colloque « Les princes, les princesses et le sexe des anges », croisera les points de vue de chercheurs, d'historiens, de psychanalystes, de sociologues et de philosophes. « Merveilleux, rêves et enfance » (27/05, 9h30-17h30) : introduction par Pierre Péju (ss réserve), « Princes et princesses dans les contes ; typologie et caractéristiques » (Bernadette Bricout, Paris VII, ss réserve) ; « Quels rêves les contes merveilleux suscitent-ils ? Approche psychanalytique » (Claude de la Genardière) ; « Analyse et impressions de lecture. Deux regards

sur les contes revisités et l'actualité éditoriale » (Viviane Durand, et Pascale Mignon) ; « Des contes aux romans fantastiques, héros et héroïnes sont-ils les descendants directs des princes et des princesses ? » (Isabelle Smadja). « Fantastique, fantasmes et adolescence » (28/05, 9h30-17h30) : « À l'origine de la littérature fantastique : images, fantasmes et représentations sexuées » (Françoise Dupeyron-Lafay, CERLI, Paris XII) ; « Analyse et impressions de lecture de la littérature adolescente aujourd'hui » (Christine Détrez) ; « Figures d'adolescents, figures d'anges au cinéma : évolution et miroirs... » (Tristan Garcia Fons) ; « Réalités virtuelles et questions de pouvoir : quelles références identitaires dans les jeux vidéos » (Benoît Virole) ; Conclusion : « Rêves, fantasmes et paradoxes » (Pascal Bruckner, ss réserve).

■ CONGRÈS DE L'ABF



Le prochain congrès de l'ABF se tiendra au Centre des congrès de Tours du 20 au 23 mai 2010. Il aura pour thème : « Et si on parlait d'argent ? »

Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), amphithéâtre Fourastié, 192, rue Saint-Martin – 75003 Paris.

■ MARCHÉS PUBLICS

Le décret du 19 décembre 2008, qui relevait le seuil des marchés publics de 4 000 € à 20 000 € a été annulé par le Conseil d'État à partir du 1^{er} mai 2010 : « à compter de cette date, le seuil minimal en deçà duquel les personnes publiques pourront déroger, si elles le souhaitent, aux obligations de publicité et de mise en concurrence sera de nouveau fixé à 4 000 €. » Une décision qui ne facilitera pas la vie des petites structures, où qu'elles se situent dans la chaîne de production et de diffusion des biens culturels.

■ 14 PROPOSITIONS DE MITTERRAND

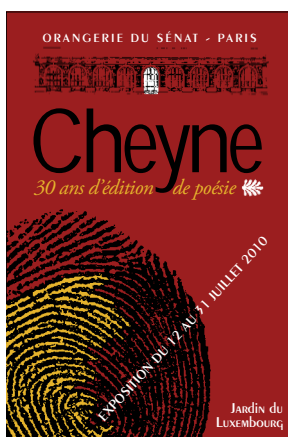
Le 30 mars, Frédéric Mitterrand a dévoilé ses « 14 propositions pour le développement de la lecture » pour répondre au profond changement des pratiques culturelles entraînées par la révolution numérique. Un plan de près de 100 millions d'euros, qui s'appuiera sur un partenariat renouvelé avec les collectivités territoriales. La Bpi voit ses missions renouvelées, et celles de la BnF élargies en direction des populations éloignées de la lecture ; les 50 BM les plus importantes verront leurs horaires étendus. Un contrat numérique sera proposé aux collectivités territoriales pour les bibliothèques. Ces mesures prévoient de lutter contre les inégalités territoriales d'accès au livre et à la lecture par

la création de « contrats Territoires-lecture », de soutenir et accompagner les associations qui travaillent au développement de la lecture chez les jeunes et auprès des populations éloignées de la lecture – populations en situation d'exclusion dans les territoires ruraux, populations d'origine étrangère ou « empêchées » et personnes handicapées – et de développer et coordonner un Schéma numérique des bibliothèques. Les activités des bibliothèques devront être mieux repérées et évaluées.

www.centrenationaldulivre.fr/?Un-plan-pour-developper-la-lecture

■ NOCES DE CHEYNE

Cheyne éditeur fête ses trente ans. « *Une maison d'édition, Cheyne ? Un pays plutôt, assez vaste. Au loin ces arbres, cette eau qui vient de partout mais filtrée par ces montagnes proches dont la fraîcheur et l'ombre s'étendent sur les vastes étés de cette région dans l'esprit. Et, ici ou là, sur les prés, de belles maisons, des fêtes parfois, de la musique à s'attarder dans la nuit.* » C'est par ces mots qu'Yves Bonnefoy évoque l'éditeur



■ ANNÉE JEAN-LOUP TRASSARD EN MAYENNE

L'année 2010 est, en Mayenne, dédiée à Jean-Loup Trassard. Demeuré très discret en son terroir de peur d'être trop vite assimilé à un écrivain « régionaliste », la cause étant désormais entendue, les principaux acteurs culturels du patrimoine et du tourisme mayennais se sont associés, bibliothèques en tête, pour faire écho à la proposition du réalisateur Pierre Guicheney, auteur de *Jean-Loup Trassard, comme un ruisseau mayennais* qui est projeté dans les salles du département et dans le réseau départemental de bibliothèques depuis le 26/03, et le sera jusqu'à la fin de l'année.

Réussite d'une force singulière, ce film a su saisir à leur source, dans la sensibilité même, l'ensemble des thèmes qui traversent l'œuvre entier de l'écrivain, abordés au cœur du courant de vie qui les porte jusqu'à l'écriture. Bien davantage que le portrait d'un écrivain donc, c'est celui d'un homme vivant qui écrit : « comme un ruisseau mayennais » est un titre à prendre au pied de la lettre. Ce film de 76' est le résultat de dix ans de fréquentation amicale, de deux années de travail et de 70 heures de tournage...

La BDP de Mayenne a édité un jeu étonnant (en matériaux du terroir), « Jouer à la ferme », composé de 7 planches et 28 cartes à destination du jeune public et imaginé à partir des photographies de l'artiste tirées de *Les derniers paysans*. Ce jeu et le livre sera offert à toutes les bibliothèques du département. Une exposition itinérante accompagne les projections, et dans pas moins de 50 petites bibliothèques mayennaises se succèdent expositions, rencontres, lectures et projections...

Joué en avril à Saint-Hilaire-du-Maine et au Pré-en-Pail, un spectacle a également été monté à partir de *Nuisibles* (Éd. Le Temps qu'il fait) par François Kahn et la Cie Pakapaze (30/09 à Laval, 19/10 à Mayenne). Enfin, des lectures intimes, « Lunes grises », se donneront en juillet et août.

Jean-Loup Trassard dans *Bibliothèque(s)* : n° 32 et 33, mars et mai 2007.

Un dossier sur l'œuvre est disponible, le demander à :

valerie.GENDRY@cgs53.fr

Tél. 02 43 01 20 75.

Rens. et progr. sur le site très complet : www.jeanlouptrassard.com

dans la préface à *Cheyne, 30 ans, 30 voix*, livre publié à cette occasion.

Un ensemble de manifestations accompagne cet anniversaire à Paris.

14/06 : « Cheyne éditeur, 30 ans d'indépendance », dans le cadre des Lundis du CNL

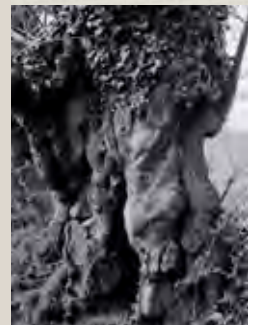
Soirée animée par Martine Laval (Télérama). À 19h au CNL (réserver : 01 49 54 68 92 / patrice.morin@culture.gouv.fr). – 15/06 :

« Autour de la collection D'une voix l'autre » Jean-Baptiste Para présente deux poètes étrangers et leur traducteur : Reiner Kunze et Mireille Gansel (allemand)

et Valerio Magrelli et Jean-Yves Masson (italien). À la Maison de la Poésie (157, rue Saint-Martin, III^e) – réserver au 01 44 54 53 00. – 18/06 : « Autour de la collection Grands fonds » avec Marie Cosnay, Philippe Rahmy et Dominique Viart, en présence de Jean-Marie Barnaud et Jean-Pierre Siméon, directeurs de la collection. Bpi, Centre Pompidou, 19h. – 28/06 : Journée d'étude ABF/Cheyne « Poésie & indépendance », à la BnF (cf. dans ce numéro, p. 56). – 12/07 : Inauguration de l'exposition « Cheyne, 30 ans d'édition de poésie ».

Visite professionnelle, lectures, visite, de 14h30 à 21h15 à l'Orangerie du Sénat. – 13 au 31/07 : Exposition et Lectures quotidiennes « Sous l'arbre du Luxembourg » avec des poète de Cheyne. Par ailleurs, la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet qui, chaque année attribue des « Bourses de la vocation », un « Prix littéraire » et un « Prix de poésie » (inscr. avant fin mai : www.fondationvocation.org) confiera l'édition des œuvres du lauréat à Cheyne éditeur. www.cheyne-editeur.com/30ans.html

L'année Jean-Loup Trassard en Mayenne

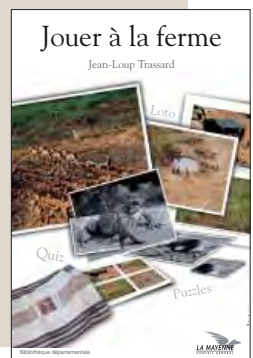


Du 27 mars au 31 décembre 2010

Jean-Loup TRASSARD, comme un ruisseau mayennais
Un film de Pierre Guicheney



Image & Production Pierre Guicheney - Les Mille Lèvres - Montage Emmanuel Gérard Caron
avec la participation de la Région Mayenne - Le Centre de Documentation de la Mayenne
Date de la sortie de l'édition Jean-Loup Trassard en Mayenne



DOSSIER



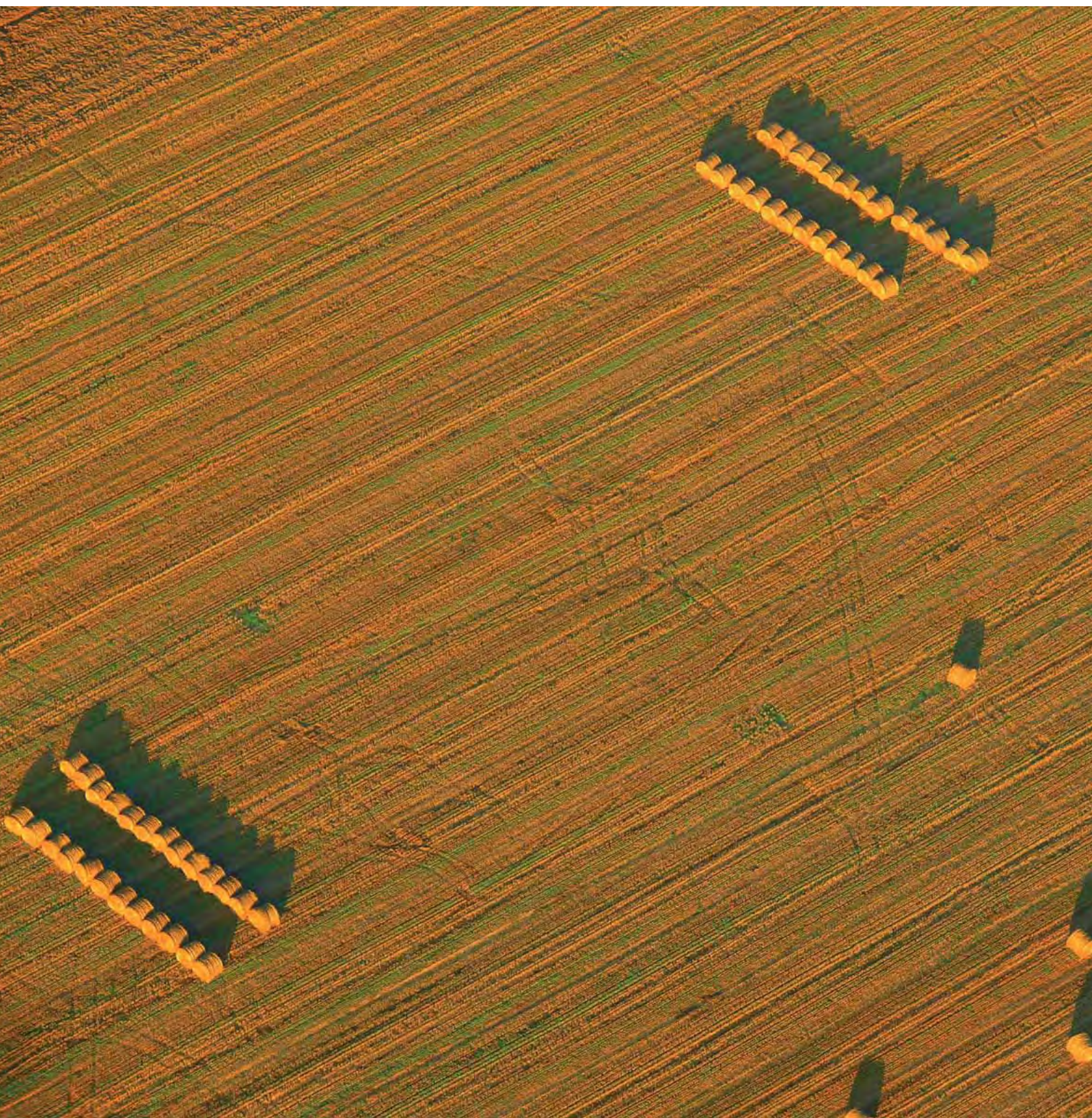
► 17



► 20



► 23





► 24



► 30



► 43



► 46



► 53

Région Centre

À l'instar de bien des régions de France, la Région Centre présente une physionomie plus diverse que l'unité du nom – et quel nom plus unifiant ? – ne le laisse entendre. À moins précisément que la vertu du langage ne soit de faire tenir ensemble la vaste plaine à blé de la Beauce, le début du bocage percheron, les grottes du Berry, les forêts miroitantes de la Sologne et les paysages ligériens, les pays du vin et ceux du cidre, le côté de Proust et celui d'Alain-Fournier. Enfin, ceci ne va pas sans une pointe d'ironie puisque l'on associerait volontiers aujourd'hui à la notion de centre un espace densément urbain tel que celui qui la coiffe au Nord plutôt que cette mosaïque de calmes campagnes.

Mais Tours, Orléans, Chartres, Bourges, Blois, tous ces noms à défaut d'évoquer de grandes métropoles, suscitent immédiatement la mémoire de la grande Histoire : c'est que le centre s'est déplacé de l'espace au temps.

Il est aisé de voir comment cette double détermination d'un espace essentiellement rural et d'un riche passé encore prégnant désigne pour les bibliothèques un ensemble de missions à privilégier. Faire vivre et animer un territoire, étoffer maillages et réseaux, mais aussi mettre en commun et partager – réseaux sociaux, partenariats avec les associations, actions hors les murs –, et encore réarmer le sens de la conservation à l'aide des outils nouveaux du numérique... Cœur du métier, cœur à l'ouvrage (comme on le verra dans certaines actions de coopération)... en esquissant à la faveur du retour sur le métier de bibliothécaire ce portrait d'une région, éclate à nouveau le sens de cette vieille équation de la langue : le Centre, c'est le cœur.

JEAN-PIERRE BOUGUIER
Conseiller livre et lecture
DRAC Centre

Culture et territoire en région Centre

Paradoxes en région Centre : de multiples terroirs pétris d'histoire émerge difficilement une identité aux mesures du territoire politique dessiné par la décentralisation. Ses nombreuses villes moyennes au passé prestigieux masquent la prégnance de la réalité rurale. Comment se traduisent ces tiraillements dans le panorama de la culture et des bibliothèques ?

DES TERROIRS AU TERRITOIRE

Cinquième région française en termes de superficie, la région Centre demeure relativement peu peuplée : avec 2,5 millions d'habitants, elle est cependant la 10^e région française. Son produit intérieur brut la place en 9^e position, loin derrière Pays-de-Loire et surtout Île-de-France mais devant toutes ses autres voisines (Haute-Normandie, Poitou-Charentes,

Limousin, Bourgogne, Auvergne). Ses six départements ont pour chefs-lieux les six villes principales : Bourges (Cher), Chartres (Eure-et-Loir), Châteauroux (Indre), Tours (Indre-et-Loire), Blois (Loir-et-Cher), Orléans (Loiret) qui est aussi capitale régionale.

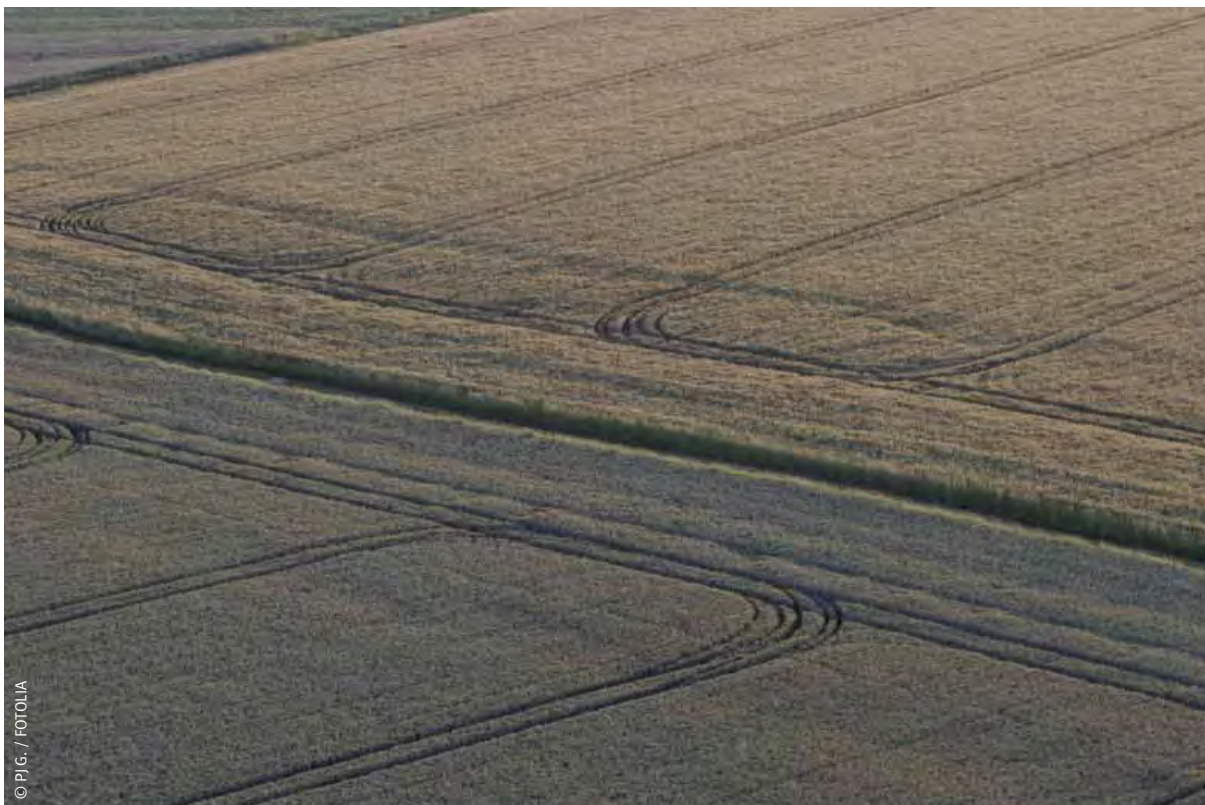
Sa situation géographique en fait une voie de passage traversée par des autoroutes, des voies ferrées (et même des voies navigables historiques). La région subit des attirances extérieures fortes sur ses marges, surtout de la part de petites villes de la grande banlieue parisienne qui font des frontières Nord-Est de la région (dans l'Eure-et-Loir et le Loiret) de véritables « franges franciliennes » (le RER D n'a-t-il pas un terminus à Malesherbes, Loiret ?). Ces caractéristiques donnent des atouts à la région, par exemple une très bonne desserte routière qui la fait choisir par de nombreuses entreprises pour établir leurs plateformes logistiques ou leurs ateliers, parfois à dimension européenne (entreprises cosmétiques, imprimeurs...).

Cependant, la région Centre a toujours connu quelque difficulté à se définir comme un ensemble historique cohérent comme la Bretagne ou l'Alsace par exemple. La formation de la région Centre à partir des trois premières provinces entrées dans le royaume de France (le Berry, l'Orléanais et la Touraine) n'assure cependant pas une cohérence forte entre le Nord et l'Ouest de l'Eure-et-Loir déjà très normand et le sud du Berry tourné vers le Limousin ou l'Auvergne et qui en partage les difficultés socio-économiques (forte ruralité, population vieillissante et peu dense).

Si le Berry constitue une véritable entité historique qui traverse sans peine la frontière administrative séparant le



Résidence d'écriture à Saint-Benoît-du-Sault.



Cher de l'Indre, c'est bien la Loire qui rassemble la partie de la région la plus dynamique sur le plan économique, touristique et culturel. L'axe ligérien a été renforcé dans son rôle, consacré en quelque sorte, en devenant site Unesco Val-de-Loire – patrimoine mondial, équilibré néanmoins par les cathédrales de Bourges et de Chartres, elles aussi distinguées. L'axe ligérien accueille 46 % de la population régionale, notamment dans les agglomérations de Tours et d'Orléans ; les deux villes, concurrentes et complémentaires, disposent chacune d'une université.

Il faudra sans doute encore quelques décennies pour que les habitants de la région Centre se reconnaissent pleinement dans l'appartenance au territoire régional.

UN TISSU DE BIBLIOTHÈQUES SUR MESURES

Le fait que 64% de la population habite en zone rurale ou dans des villes de moins de 10 000 habitants rend l'action des bibliothèques départementales déterminantes dans l'accès des populations aux ressources documentaires. La conception et la mise en œuvre de plans de développement de la lecture publique dans chaque département contribuent à structurer

les efforts des conseils généraux (aides à la construction, à l'informatisation, à l'équipement, parfois même aide à la création d'emplois).

Les départements, au nom de leur compétence de lecture publique, la Région au travers des contrats de pays, et l'État grâce au concours particulier des bibliothèques conjuguent leurs moyens afin d'améliorer l'aménagement culturel du territoire régional, qui passe par la mise en œuvre d'un tissu de bibliothèques réparties de la façon la plus homogène possible, de façon à desservir les populations éloignées des centres urbains.

Parmi les équipements nouvellement construits ou réaménagés, on peut citer entre autres la médiathèque de Chartres¹ (5 960 m²), celle de Montargis (4 143 m²), Tours Nord (1 411 m²), Auneau (672 m²), Dreux (3 250 m²), Chambray-lès-Tours² (1 141 m²)... Des projets plus modestes méritent d'être mentionnés car ils manifestent l'engagement culturel des communes ou communautés de communes : Foëcy (148 m²) dans le Cher, Saint-Georges-sur-Eure (339 m²) en Eure-et-Loir, Ecueillé (420 m²) dans l'Indre, Parçay-Meslay (178 m²) et Yzeures-sur-Creuse (276 m²) en Indre-et-Loire, Contres (386 m²) en Loir-et-Cher.

1. Cf. *infra* p. 26.

2. Cf. Djaner Acar, « Visite à Chambray-les-Tours », *Bibliothèque(s)*, n°38, mai 2008, p. 55.



© Bdboum



© Bdboum

Le festival (en haut) et l'exposition Mamette (ci-dessus) organisés par Bdboum.

Des projets d'importance se font jour à Amboise (37), Montlouis (37), Amilly (45), Chinon (37), Pithiviers (45), Anet (28), Chabris (36), Saint-Avertin (37), Montoire-sur-le-Loir (41), Blois (41), La Châtre (36), Janville (28)... Ils complèteront heureusement le tissu régional de la lecture publique. À titre indicatif le concours particulier des bibliothèques inscrit au sein de la dotation générale de décentralisation a permis, en 24 ans de fonctionnement, de financer 136 constructions représentant plus de 109 000 m² de bibliothèques et plus de 39 millions d'euros de subventions d'État.

La région Centre compte 87 bibliothèques de niveau 1, 65 bibliothèques de niveau 2, 244 bibliothèques de niveau 3, 212 points-lecture,

256 dépôts, soit au total 864 points de desserte de lecture publique pour 1 842 communes (dont 1 620 villages). D'après une enquête de 2007, les bibliothèques de la région emploient plus de 800 agents et bénéficient du travail de plus de 800 bénévoles ayant reçu des formations délivrées par les bibliothèques départementales.

Les statistiques de la lecture publique en région Centre suivent de très près les moyennes nationales et ne s'en écartent que sur certains sites d'exception, tels Avoine (communauté

de commune du Véron, 37) qui emploie 15 agents permanents qualifiés pour une population desservie de l'ordre de 10 000 hab., ou bien Chartres qui atteint en 2008 le chiffre de 48 % d'inscrits, la médiathèque d'Orléans qui a prêté en 2008 plus de 707 000 documents, ou encore le réseau des bibliothèques de Tours ouvert au public pendant 41 h 30 hebdomadaires.

DES RÉSISTANTS

La lecture publique se développe en région Centre dans un contexte parfois difficile pour le livre. Toutefois, l'érosion du nombre de librairies indépendantes, la trop faible densité de petits éditeurs, et des manifestations aux ambitions trop souvent locales, ne doivent pas masquer des réussites réelles et durables : par exemple, les libraires de Tours regroupés dans le centre ville s'affirment comme des références ; les catalogues d'éditeurs tels Jacques Hesse ou Tarabuste, Christian Pirot ou Grandvaux, Bilboquet ou Hyx sont remarquables et bien connus ; et le prestige national des Rendez-vous de l'Histoire de Blois³ n'est plus à vanter.

Des résidences permettent à des territoires de vivre avec des auteurs très divers, en territoire rural par exemple à Neuville-le-Roi (37), à Saint-Benoît-du-Sault (36) auprès des éditions Tarabuste, à Nohant (36) sur le domaine de George Sand ou bien dans les villes, par exemple à Tours au CDDP³⁷, à Bourges auprès des Mille univers, à Blois avec Bdboum.

Des associations complètent ce tableau, leur action est souvent irremplaçable car elles apportent le livre et la lecture auprès de personnes qui en sont éloignées pour de multiples raisons, ainsi de nouveau Mille univers et Bdboum, Livre Passerelle à Tours, les FOL dans toute la région, la Caravane des poètes, le Clio à Vendôme et beaucoup d'autres... Sans oublier l'ABF-Centre qui forme et informe les bibliothécaires tout au long des années.

Il faut conclure ce très bref portrait régional en signalant deux institutions aux rôles complémentaires : d'une part Livre au Centre, établissement public de coopération culturelle créé par l'État-Drac et la Région Centre et dédié au livre dans tous ses états (avec pour priorités l'observation et l'action culturelles, l'économie du livre), d'autre part la BMVR d'Orléans à laquelle une convention Ville/État fixe pour objectif le travail collaboratif entre les bibliothèques de la région, notamment pour le patrimoine écrit, la recherche et l'innovation en matière de lecture publique. ■

³. Cf. *infra* p. 35.



Avec electre, on peut prendre connaissance du contenu d'un livre avant même de le prendre en main.



Sur le site Electre, vous trouvez un nombre sans cesse croissant de titres « à feuilleter ». Avant même d'avoir l'ouvrage en main, vous pouvez accéder au contenu de toutes les pages autorisées par l'éditeur, rechercher un mot dans son contexte, lire la table des matières... Vous choisissez ainsi, avec certitude, le livre qui répond à votre recherche.

Bien d'autres services electre peuvent optimiser votre vie professionnelle, par exemple : le nuage de mots, l'accès direct à vos paniers, les informations de Livres Hebdo, le suivi des ventes Ipsos, la mise en place d'alertes...



solutions bibliographiques professionnelles

35, rue Grégoire-de-Tours - 75006 Paris
Michèle Aderhold - tél. : 01 44 41 28 34
maderhold@electre.com

La bibliothèque en 8 questions...

L'enquête entamée avec notre précédent numéro se poursuit en région Centre avec quatre écrivains aux horizons très différents. Cosmopolites, implantés ou transplantés aux quatre coins de ce territoire, ils ont volontiers répondu à nos questions indiscrètes...

à Jean-Marie Blas de Roblès, Jean-Marie Laclavetine, Gilles Leroy et Mikaël Ollivier

• Depuis vos jeunes années, la bibliothèque a-t-elle fait partie de votre univers ? Au cœur, en périphérie ?

Jean-Marie Blas de Roblès : J'ai eu le privilège de pouvoir acheter très jeune tous les livres que je désirais : mon père s'était mis d'accord avec le libraire du village pour que je puisse choisir tel ou tel ouvrage et repartir avec sans avoir

à déboursier quoi que ce fût. De cette époque, je ne me souviens donc que de la Bibliothèque pour tous de Brignoles et des *Bob Morane* défraîchis que j'y empruntais, faute de les trouver en librairie. Je n'ai découvert les charmes de la bibliothèque qu'à l'université.

Jean-Marie Laclavetine : Il y avait une bibliothèque à cinquante mètres de l'immeuble où j'ai passé la fin de mon enfance et mon adolescence. Elle était petite mais plutôt bien fournie, du moins suffisante pour mes appétits d'ogre d'alors. Elle a joué un rôle essentiel dans ma vie. J'y allais dès que j'avais un moment, les bibliothécaires me laissaient emporter tous les livres que je voulais. Ce fut un havre inoubliable.

Gilles Leroy : Non, à aucun moment. Par une chance inouïe, alors que dans mon enfance on ne roulait pas sur l'or et qu'il y avait d'autres priorités avant l'achat de livres, j'avais une grand-tante ouvrière brocheuse à l'imprimerie Moderne, située à Montrouge, laquelle imprimait la plupart des ouvrages de la NRF. Cette femme sans enfant, qui habi-

tait un rez-de-chaussée sombre et insalubre dans le vieux Bagneux, avait empli trois armoires de tous les romans récupérés semaine après semaine à l'imprimerie, des exemplaires abîmés, des défets qu'on laissait aux ouvriers plutôt que de les jeter. Et chaque jeudi (plus tard, chaque mercredi) que je déjeunais chez elle, je repartais avec un Malraux, un Gide, un Sartre, un Beauvoir ou un Duras. Cela fait une drôle de biblio-

JEAN-MARIE BLAS DE ROBLÈS

Né en 1954 à Sidi-Bel-Abbès, ballotté en Camargue, à Rouen et dans les Vosges après le rapatriement des Français d'Algérie, il passe son adolescence dans

le Var. Études à Paris, puis l'enseignement au Brésil, en Chine Populaire, à Palerme – après un détour par le Tibet –, et Taïwan. Voyages au Pérou, au Yémen et en Indonésie et, depuis 1986, fouilles archéologiques chaque été en Libye. Il a publié *La Mémoire de riz* (1982), Prix de la nouvelle de l'Académie Française, *L'Impudeur des choses* (1987), *Le Rituel des dunes* (1989) tous au Seuil, et des essais.

• Dernier livre paru : *Là où les tigres sont chez eux, Zulma*, 2008 (Prix Médicis 2008, Prix Giono, Prix du roman FNAC).

• À paraître en 2010 chez Zulma : *La Montagne de minuit*.
www.blasderobles.com



thèque pour un enfant. Pas grave, je détestais la littérature pour enfants, justement.

Mikaël Ollivier : Pas du tout. Pour deux raisons. La première est qu'enfant, je n'aimais pas les livres. Je n'ai pas écrit pour rien *Celui qui n'aimait pas lire* (La Martinière). Je fuyais les livres présents à la maison, ce n'était pas pour m'entourer de ceux de la bibliothèque ! La seconde est que je suis fils de commerçants. Ça peut sembler hors sujet, mais pas du tout, en fait. Les commerçants font marcher le commerce. Mes parents, par exemple, n'étaient abonnés à aucun journal, ils allaient acheter leurs lectures quotidiennes à la maison de la presse voisine, le patron de cette dernière venant, par retour de politesse, acheter ses fleurs chez mes parents (puisqu'ils étaient fleuristes). Et tout allait ainsi, y compris pour les livres, qu'ils achetaient chez le libraire qui aurait bien un jour besoin de fleurs ! Donc, pas d'emprunts à la bibliothèque.

Je n'ai vraiment découvert les bibliothèques municipales ou scolaires (il n'y avait pas de CDI dans mes collèges et lycées) qu'en devenant écrivain, quand on m'a invité à venir parler de mes romans.

• Avez-vous déjà eu recours à la bibliothèque publique ? Si oui, dans quelle(s) circonstance(s) ? Y avez-vous trouvé ce que vous y cherchiez ? Si non, l'avez-vous évitée délibérément ? Pourquoi ?

J.-M. B. R. : Durant mes études, j'ai fréquenté assidûment la bibliothèque de la Sorbonne, Sainte-Geneviève, la BN, la Mazarine... Et plus tard, pour la documentation nécessaire à mes livres, surtout celle de l'Institut ou de la Maison de l'Orient à Lyon. J'y ai toujours découvert beaucoup plus que ce que je cherchais : de nouvelles voies à explorer, des Atlantides inattendues d'intelligence et de culture, des voix empêchées qui n'attendaient que ma venue, semblait-il, pour se remettre à raconter.

J'ai évité les médiathèques, faute d'y trouver les ouvrages rares ou très spécialisés dont j'avais besoin.

J.-M. L. : J'ai longtemps fréquenté les bibliothèques publiques. J'y ai souvent trouvé ce que je n'y cherchais pas. J'ai beaucoup moins d'occasions de les fréquenter en tant que lecteur aujourd'hui : exceptionnellement, à l'occasion d'une recherche particulière. Mais il m'arrive régulièrement d'y intervenir en tant qu'écrivain, ou d'y inviter des auteurs pour des lectures ou des rencontres.

G. L. : C'était au printemps 1984. Je suis allé deux ou trois fois à la bibliothèque du Centre Pompidou lorsque j'ai été embauché par une revue d'art qui me demandait d'écrire sur le design et l'architecture, disciplines auxquelles je ne connaissais rien. C'est très cher, les livres d'architecture. J'ai

GILLES LEROY

Né en 1958 à Bagnaux, après s'être partagé entre le massif des Maures et Paris, il vit depuis 1995 dans un hameau du Perche.

Journaliste de 1984 à 1991, il publie son premier roman, *Habibi*, chez Michel de Maule en 1987. Avec un recueil de nouvelles en 1991, il rejoint le Mercure de France où il a publié depuis une dizaine de romans dont *Machines à sous* (Prix Valéry Larbaud 1999). Il est l'auteur de divers essais (sur Gide, Corbière...) ainsi que « Les couleurs interdites, une vie imaginaire du photographe Edga Wiggins » in *Eddy Wiggins, le Noir et le Blanc* (Naïve éd., 2008). Il reçoit le Prix Goncourt en 2007 pour *Alabama Song* (Mercure de France).

• Vient de paraître : *Zola Jackson*, roman, Mercure de France, 2010.

www.gillesleroy.net



donc lu le plus d'ouvrages possible, le plus vite possible. Je ne me sentais pas à l'aise dans cet endroit. Pour moi, lire, c'est lire au lit, seul et dans le silence. Lire dans les transports en commun m'est presque impossible. J'y arrive mieux dans les cafés, bizarrement.

Oui. Mais sans envie d'y retourner.

M. O. : Rarement, pour des recherches bien spécifiques d'ouvrages disparus depuis longtemps. La première bibliothèque où je me sois rendu à la recherche de documentation pour un roman (d'ailleurs avorté) est la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris. Un lieu intimidant.

Oui, non sans émotion de tenir entre mes mains des exemplaires quasi uniques de livres en voie de disparition.

• La bibliothèque a-t-elle tenu quelque rôle dans votre formation d'écrivain ?

J.-M. B. R. : Non, je ne crois pas.

J.-M. L. : Un rôle essentiel. Tous les livres auxquels j'ai eu accès grâce aux établissements de lecture publique, depuis la bibliothèque de mon enfance jusqu'aux bibliothèques universitaires ou municipales de l'âge adulte, ont formé mon goût, mon intelligence (relative) du monde, ma façon d'être et donc ma façon d'écrire.

G. L. : Non, pour les raisons susdites.

M. O. : Non. Ma formation d'écrivain s'est faite partout sauf dans les livres. Ancien non lecteur, je suis maintenant un lecteur passionné, mais jamais un écrivain qui lit. C'est loin des livres que je trouve la matière de mes livres.



MILLE LECTURES D'HIVER EN RÉGION CENTRE

Initié et financé par le conseil régional du Centre, le projet Mille lectures d'hiver est né fin 2005 de la volonté des élus de placer les écritures vivantes d'aujourd'hui au cœur du territoire et au plus près de tous les gens, en y associant les comédiens habitant cette région. Projet unique dans sa conception et son existence, Mille lectures d'hiver n'a pas d'équivalent en France à l'échelle d'une région. Il concerne autant les zones rurales que les secteurs urbains sur un vaste territoire composé de six départements.

Mille lectures d'hiver est mis en œuvre par Livre au Centre* qui en assure la direction artistique et l'organisation générale, prend en charge la rémunération et le transport des artistes ainsi que le paiement des droits d'auteur.

Depuis quatre ans, du 6 décembre au 31 mars, 60 écrivains vivants, édités, français ou étrangers, sont lus par les 60 comédiens professionnels qui composent la Compagnie des lecteurs. Lors de la 4^e édition, qui s'est achevée le 31 mars dernier, près de 800 lectures ont réuni environ 16 000 personnes. Chaque lecture est organisée par un « accueillant ». Tout habitant de la région Centre peut le devenir ; il lui suffit de s'engager à réunir une vingtaine de proches (amis, famille, voisins, collègues, etc.) dans le lieu de son choix (maison, appartement, bibliothèque, atelier, centre social, lieu de travail, salle communale, etc.) et à offrir le gîte et le couvert au lecteur. Il ne choisit pas l'écrivain qui sera lu, ni le lecteur qui le lira.

L'accueillant et ses invités sont ou ne sont pas des familiers du livre et de la lecture. Seul compte le désir de se retrouver pour découvrir un texte – roman, poème, essai, nouvelle – lu à haute voix par un comédien professionnel. La lecture d'une heure environ se poursuit par une « après-lecture », un échange à bâtons rompus entre les auditeurs et le lecteur autour d'une collation ou d'un buffet auquel chaque invité participe selon son envie. L'accueillant est l'artisan de ce moment de découverte et de convivialité.

Les Mille lectures d'hiver contribuent à la diffusion de la littérature d'aujourd'hui et au développement de la citoyenneté sur une région. Elles permettent de replacer le livre, la lecture et l'échange d'idées au cœur des pratiques de plusieurs milliers de personnes. Elles induisent une relation étroite avec les professionnels de l'écosystème du livre.

Lors de chaque édition des Mille lectures d'hiver, un livret est édité qui présente les auteurs et les traducteurs lus ainsi qu'une bibliographie sélective de chacun d'eux. Certains sont connus et reconnus, d'autres le sont moins ou pas du tout. Les Mille lectures d'hiver invitent à découvrir un peu de cette littérature qui passera, ou pas, à la postérité.

Michèle FONTAINE
Livre au Centre, Chargée de production des Mille lectures d'hiver



* Agence régionale du Centre pour le livre et la lecture, Établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre et l'État,

• **Pour l'écrivain que vous êtes, est-elle un outil de travail, un sujet d'interrogation, un thème à traiter ? Tout cela ? Rien de cela ?**

J.-M. B. R. : Les bibliothèques ne sont pour moi que des lieux et des outils de travail. En revanche, l'idée de bibliothèque infinie, telle que l'a développée Borges, continue à me fasciner. De même que le brûlement récurrent des livres au travers des âges. Le sujet a été parfaitement traité par Lucien X. Polastron, mais reste une mine à prospecter.

J.-M. L. : Je ne m'étais jamais vraiment posé la question du rôle de la lecture publique avant la controverse sur le prêt payant. Les bibliothèques étaient là, tout simplement, comme les musées ou les boulangeries... Le fait que l'attaque contre la gratuité de l'accès aux livres fût mené par un homme que j'admirais profondément, Jérôme Lindon, m'a perturbé et forcé à réfléchir. Et j'ai réagi tout de suite, de façon très tran-

chée. Je ne supportais pas cette idée du prêt payant, pour de multiples raisons (expliquées alors dans diverses tribunes, et notamment dans un ouvrage collectif paru chez Mille et une nuits, *Prêter n'est pas voler*). Ma réaction était d'autant plus forte que j'étais à la fois lecteur, écrivain et éditeur, donc pris dans des tensions d'intérêts contradictoires. Ne revenons pas là-dessus, mais en tout cas je reste plus que jamais persuadé que les bibliothèques constituent un outil essentiel dans la formation des générations successives de lecteurs (et donc d'acheteurs en librairie... ajoutons ceci pour les auteurs qui se sentent grugés par le prêt gratuit de leurs livres !)

G. L. : Bien sûr, j'ai traité de cette expérience fondatrice qu'est ma relation précoce aux livres. J'ai écrit en 1991 une nouvelle, *L'Aviateur* (parue dans le recueil *Les derniers seront les premiers*), dont la protagoniste est cette grand-tante brocheuse en imprimerie. Mais, comme je vous le dis, la biblio-

thèque était privée en l'occurrence – un comble pour un enfant d'ouvriers et de petits employés. Et c'était une bibliothèque de don, pas de prêt. L'amusant, c'est que Marthe a très vite compris le trésor que constituaient pour moi ces rayonnages de livres protégés d'un papier cristal, et elle ne me les cédait qu'au compte-gouttes.

M. O. : Un outil parfois, mais peu souvent, de façon exceptionnelle.

Un thème à traiter ? Oui, par un personnage : *La bibliothécaire*. J'aime les femmes qui aiment les livres. Pardon messieurs, mais vous êtes si souvent responsables de l'espace disques et DVD !

• **Les bibliothèques que vous connaissez correspondent-elles à l'idée que vous vous faites d'une bibliothèque ?**

J.-M. B. R. : Oui, pour celles que j'ai citées ; toutes les bibliothèques qui conjuguent la richesse d'un fonds ancien à une ambiance feutrée, propice à la lecture. Boiseries, cuirs et cuivres, rayonnages de belles reliures, échelles, etc., toute cette

esthétique est indissociable du plaisir que j'éprouve à fréquenter ces lieux. Autant dire que je me sens plutôt mal à l'aise dans la plupart des médiathèques, même si j'ai conscience du rôle essentiel qu'elles assument et de leur complémentarité.

J.-M. L. : Aucune ne ressemble, hélas, à la bibliothèque que j'évoquais plus haut, aux parquets cirés et craquants, aux rayonnages où luisaient dans la pénombre les dos des livres qui me restaient à découvrir, les deux mètres linéaires de Victor Hugo, les trois mètres d'Alexandre Dumas... Aujourd'hui, certaines salles me paraissent froides, fonctionnelles, évoquant davantage un réfectoire de collège qu'un havre de lecture...

G. L. : Comment voir un quelconque rapport entre la luxueuse Bibliotheca Alexandrina, son immensité, sa débauche de moyens technologiques, et la bibliothèque du bourg voisin ? Quelle communauté entre la bibliothèque cosy, toute d'acajou, du Musée de la littérature à Kiev, et la machinerie de la BFM ?

M. O. : Un fantasme : habiter une bibliothèque. Pas transformer ma maison en bibliothèque (c'est déjà quasiment fait

LIVRE PASSERELLE

Des lectures d'albums Jeunesse partout hors des lieux consacrés de l'écrit comme les bibliothèques, les librairies, les écoles... une provocation ? Non, il s'agit bien d'aller à la rencontre des publics de non-lecteurs et de proposer des lectures à voix haute, d'albums de littérature de jeunesse mûrement choisis, dans des lieux où se rendent les familles. Après avoir observé pendant de longues années combien l'illettrisme marginalise, Dominique Veaute fonde l'association Livre Passerelle en 1998 en faisant le pari que l'album jeunesse est un outil culturel privilégié, vecteur du langage de l'écrit et de l'imaginaire, première brèche dans l'exclusion sur des terrains où le livre est le plus souvent absent. Depuis 1998, les animatrices de l'association sillonnent le département de l'Indre-et-Loire avec leurs valises d'albums et proposent des lectures à voix haute. De 10 lieux d'intervention dans ce département en 1998, l'association en compte aujourd'hui 35. Et fort divers : des salles d'attente de PMI, le Comité d'aide aux détenus, des centres sociaux, des associations, et la rue lors d'animations de lecture publique ainsi que des écoles, dans le cadre d'animations de lecture collective réunissant enfants, parents et enseignants.

Aujourd'hui, les 5 animatrices développent également leur activité en direction de la formation et de l'animation de réseau. Ce travail de sensibilisation et d'éveil culturel ne peut être efficace sans une conscience aiguë de la nécessité du partenariat. Livre Passerelle travaille en lien étroit avec différents secteurs : culturel (bibliothèques, librairies, associations), petite enfance (travailleurs sociaux en PMI, centres médicaux-sociaux, crèches, réseaux des assistantes maternelles), éducation (CDDP, enseignants, rectorat, IUFM) et les associations socioculturelles (fédérations d'éducation populaire, CRIA, Entr'aide ouvrière). Les partenaires financiers sont d'ailleurs, de manière cohérente, issus des différents champs territoriaux de l'action sociale, culturelle et pédagogique.

L'action de formation s'intensifie au-delà du seul département d'Indre-et-Loire puisqu'en 2009, 31 jours de formation ont été dispensés en région Centre. Les thématiques de ces formations s'appuient sur les pratiques des animatrices : les enjeux de la prévention de l'illettrisme, la littérature Jeunesse, les enjeux du partenariat et la lecture à voix haute. L'impact de ces formations réside notamment dans le croisement des différents profils des stagiaires sur un même territoire : bibliothécaires, animateurs Jeunesse, petite enfance etc. Livre Passerelle porte bien son nom.

Isabelle MATON
Chargée de mission à Livre au Centre, Agence régionale du Centre pour le livre et la lecture



De haut en bas : Animations lecture dans l'espace public, avant l'école et en PMI.

tant je suis envahi par les livres) mais transformer une bibliothèque en maison.

• **Qu'y manque-t-il ?**

J.-M. B. R. : Les bibliothèques de prêt manquent d'âme (avec de superbes exceptions, comme celle de Blois, par exemple). Question d'architecture, sans doute, de matériaux, d'intimité des espaces. Je comprends la logique qui préside à certains de ces choix, mais à force de privilégier l'attraction d'un nouveau public par l'accroissement du multimédia et des supports informatiques, les médiathèques prennent le risque de la frivolité. Quant aux bibliothèques traditionnelles, je regrette souvent la difficulté, voire l'impossibilité d'y obtenir des photocopies. Ou pire, le retard pris dans la numérisation des catalogues.

J.-M. L. : Il y manque parfois des bibliothécaires qui cherchent, qui explorent, qui découvrent et font découvrir. On voit sur les présentoirs trop de best-sellers, trop de livres dont tout le monde parle.

G. L. : Une petite dame à mise en plis toute blanche qui dirait : « *Vas-y, mon grand, choisis celui que tu veux. De toute façon, quand je serai morte, tous te reviendront.* »

M. O. : Des lits. C'est au lit que je préfère lire. Avant la sieste, avant la nuit et, luxe délicieux (et rare), le matin, au réveil, avant de me lever.

• **« Ah ! Comme il est bon d'être au milieu de femmes et d'hommes qui lisent ! » Partagez-vous cet enthousiasme de Rilke ?**



MIKAËL OLLIVIER

Né en 1968, le 22 mars, à Versailles, il habite depuis sept ans en Eure-et-Loir, à Chartres même, puis dans un village non loin de la préfecture. N'aimant guère lire, il opte d'abord pour le cinéma. Il publie pourtant son premier roman (SF) en 1997, *L'ombre de Mars*. Scénariste, il écrit des sketches pour Canal+,

« *et des milliers de gags pour les programmes Jeunesse de France 5* ». De sa rencontre avec Thierry Magnier, sort un premier roman *Jeunesse, Papa est à la maison* (2000) suivi de nombreux autres – près de 30 – parmi lesquels des romans policiers et SF. 2004 : premier roman autobiographique, *Celui qui n'aimait pas lire*. Il est depuis 2006 directeur d'une collection de nouvelles chez Thierry Magnier.

• Dernier ouvrage paru : *La promesse du feu* (Albin Michel, collection Spécial Suspense).

www.mikaellollivier.com

JEAN-MARIE LACLAVETINE

Né à Bordeaux en 1953, il vit désormais à Tours. Auteur de 14 romans chez Gallimard depuis *Les emmurés* en 1981 (Prix Fénelon), dont *Donnafugata* (Prix Valéry Larbaud 1987), *En douceur*

(1991, Prix François Mauriac) jusqu'à *Nous voilà* (Prix du roman historique des Rendez-vous de l'Histoire de Blois), il a également publié divers essais – dont plusieurs le rattachent à la région Centre : *Rabelais et Gens d'à côté* aux éditions Christian Pirot (Prix 1992 du meilleur livre de la Région Centre), *La Loire, Mille kilomètres de bonheur* (National Geographic, 2002)... Il est en outre traducteur de l'italien (Brancati, Borgese, Volponi, Sciascia, Moravia, Savinio...)

Jean-Marie Laclavetine est membre du comité de lecture des éditions Gallimard depuis 1990.



J.-M. B. R. : Non, pas vraiment. La lecture reste un plaisir solitaire, un écartement du monde. L'une de mes pires expériences a été de me retrouver sur un bateau de croisière, comme conférencier, peu après l'attribution du prix Médicis. Pour m'être agréable, une grande partie des voyageurs avait acheté mon livre à la librairie du bord, si bien que je ne pouvais plus faire un pas sur le navire sans tomber sur des dizaines de personnes en train de lire le même roman. Il y aurait beaucoup à dire, mais j'ai eu l'impression d'un repas funèbre, comme dans la dernière scène du *Satyricon* de Fellini : page après page, tous les convives n'y grignotaient que les morceaux de mon cadavre. Un vrai cauchemar !

J.-M. L. : Oui, mais point trop n'en faut... Les lettrés ont tendance à former une caste, un club où l'on n'accède que si l'on a lu plusieurs fois *La Recherche*... Et les conversations qui tournent exclusivement autour des livres me fatiguent. La vraie vie est aussi ailleurs !

G. L. : Il est préférable de vivre entouré de femmes et d'hommes cultivés et curieux de tout. Mais s'il s'agit de promiscuité physique dans l'action même de lire, alors je le répète : rien pour moi ne vaut la sauvagerie d'une chambre, un bon lit, une lumière modulable, de bons coussins pour les cervicales et un chien qui ronflote, tranquille, au pied du lit. Naguère j'aurais ajouté : une cartouche de cigarettes américaines.

M. O. : La fréquentation de lecteurs me ravit, pour dîner, discuter, voyager... mais ni pour lire ni pour écrire, ce sont deux activités que je pratique seul.

• **Un bibliothécaire peut-il quelque chose pour la littérature ?**

J.-M. B. R. : Bien sûr ! S'il est d'abord un conservateur de la mémoire, un bibliothécaire est aussi et surtout un passeur ; quelqu'un qui devrait essayer, comme le libraire, d'enrichir la curiosité des lecteurs en partageant l'extrême compétence que lui donne sa familiarité avec les livres ; il est le seul recours possible pour la masse énorme des ouvrages que les circonstances ou la machine économique ont mis sous le boiseau. Ce qui suppose une véritable implication.

J.-M. L. : Voir la réponse à la question 6...

G. L. : À l'évidence, oui. J'étais voilà peu dans une bibliothèque de Gennevilliers où était organisée une lecture de

Zola Jackson par la comédienne Christiane Cohendy. La salle était comble, le public content, si j'en crois les retours. Je suis rentré en métro avec l'une des bibliothécaires. Sa passion pour son métier, sa façon de parler des livres, pas seulement du mien, m'ont profondément ému et fait réfléchir. Piqûre de rappel. Retour aux fondamentaux.

M. O. : Pour les lecteurs et les écrivains, indéniablement, pour la littérature, non.

Nous remercions Livre au Centre pour son concours.

LE CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE

Le CRILJ/Orléanais fut une des premières sections locales du Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse à s'organiser. Porté en 1977 par un groupe de parents et d'enseignants de Saint-Jean-de-la-Ruelle (45), il rassembla dès son origine enseignants, bibliothécaires, libraires, auteurs, animateurs et parents. L'assemblée générale constitutive bénéficia de la présence de Marc Soriano. Quelques jalons :

- Les réunions mensuelles des premières années pendant lesquelles chacun faisait part aux autres de ses lectures, les listes à mettre à jour, les malles à vérifier, les prochaines expositions-ventes, l'agenda des rencontres, le courrier aux adhérents. Un bureau de dix personnes, très motivées.
- La mise à disposition à Orléans d'un local municipal facilement accessible et l'obtention auprès de la DRAC d'une subvention permettant d'acheter armoires et rayonnages et de mettre à disposition de tout adulte intéressé livres et documents jusqu'alors dispersés en divers greniers.
- Les enseignants reçus au centre de ressources, au temps de la formation continue, pour donner envie de lire albums, romans et documentaires, convaincre de mettre ces livres à disposition des enfants, aider les équipes à mettre en place la BCD de l'école et à la faire vivre.
- L'implication dans l'organisation du Salon du livre pour enfants et adolescents de Beaugency (45), pleins feux sur les bébés lecteurs une année, sur les adolescents l'année suivante. Ne pas oublier non plus les rencontres Pages et Plume, en complicité avec la collégiale Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans.
- L'envoi chaque quinzaine, depuis 2003, d'un courrier électronique proposant textes et informations à 1500 correspondants. Pour cause de transfert, ce chiffre serait, nous a-t-on dit, à multiplier par quatre. C'est le CRILJ/Orléanais qui assura, à compter de septembre 1983, la continuité hebdomadaire de la rubrique « Lire à belles dents » publiée pendant 14 ans dans le quotidien orléanais *La République du Centre*, faisant cohabiter propos de jeunes lecteurs et parole adulte. Se replonger dans la collection, c'est traverser l'histoire de la littérature pour la jeunesse de ces années-là.

Le CRILJ/orléanais conserve également un ensemble de 9 000 affiches en relation avec le livre et la lecture souvent prêtées pour des expositions. Cette collection qui s'enrichit de plusieurs centaines de pièces chaque année est certainement sous-employée, mais faire plus est, dans l'état actuel des finances de l'association, un rêve lointain.

Depuis 2009, notre section s'est fortement rapprochée du CRILJ national. La cohabitation en un même lieu de deux entités distinctes n'a pas, dans les premiers temps, facilité la lisibilité. En revanche, la proximité des moyens matériels et humains permet à l'une et à l'autre des structures un déploiement amélioré. Ce sera l'affaire des prochaines années.

André DELOBEL
Secrétaire général du CRILJ, secrétaire de la section de l'Orléanais du CRILJ,
responsable de son centre de ressources



www.crilj.org / crilj.orianais@club-internet.fr



De haut en bas : Le centre de ressources.
Une exposition d'affiches.
Un hommage à André François.



© Pascal Lemaître



© Pascal Lemaître

La chambre de George Sand et sa chambre à Nohant (36).



© S. Vannieuwenhuize



© S. Vannieuwenhuize

Musée-école du Grand Meaulnes à Epineuil-le-Fleuriel (18).

ÉCRIVAINS DANS LE CENTRE

La relation des écrivains aux lieux varie avec chacun ; si certains aménagent des demeures miroirs d'eux-mêmes ou en théâtres où s'enracinent leurs fictions, nombreux sont ceux qui importent des bribes de leur vécu dans leur œuvre. D'autres, qui ont un lien avec la région Centre, ont vécu nomades (Georges Bernanos), détachés des géographies (Alfred de Musset), ou protégeant leur retraite (Henri de Monfreid), ce qui ne signifie pas qu'aucun lieu n'en témoigne. La région a vu naître ou accueilli nombre d'écrivains, aux séjours parfois intermittents mais toutefois suffisamment marquants pour qu'une vingtaine d'entre eux laisse une trace tangible encore aujourd'hui. Des passionnés de littérature recherchent ces lieux dans l'espoir de vérifier des éléments biographiques ou fictionnels, de prolonger leur lecture, ou d'en retirer une émotion très personnelle. L'empreinte est parfois fort légère : ainsi le pavillon d'entrée du château de la Ferté Vidame où vécut le duc de Saint-Simon présente ce mémorialiste dont le château presque entièrement détruit à la Révolution laisse place à un vaste espace vide et herbu, bien loin d'une évocation de la Cour, mais propice à la méditation sur la vanité du monde. Parfois les lieux sont chargés d'authenticité : la maison de George Sand à Nohant garde le parfum de sa présence aux côtés de sa petite-fille Aurore, cependant que le domaine alentour est désormais travaillé de façon à accompagner l'approche de l'écrivain. Ailleurs, il a fallu très peu pour reconstituer la vie enfuie, comme au musée-école du Grand Meaulnes où grandit Alain-Fournier, ou une partie du Saché de Balzac lieu d'écriture de plusieurs de ses romans. Vendômois et Chinonais parlent encore l'un de Ronsard, l'autre de Rabelais, et parcourir le Sentier des guerres piccolines avive la perception de la rabelaisienne et calculée démesure.

On n'énumérera pas tous les lieux dans un tel article : la Fédération des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires a ouvert un site riche, clair et régulièrement mis à jour où il suffit de choisir une région pour en découvrir les sites adhérents et leurs programmations variées¹. De son côté, le conseil régional a édité une plaquette fort complète sur le sujet.

Les villes et collectivités diverses, les propriétaires de maison d'écrivain ont su prendre en charge et faire connaître ces lieux porteurs d'imaginaire, de vibrations secrètes ou de simples souvenirs scolaires, selon ce que recherche chacun. Inscrits ou non dans des parcours touristiques ou thématiques, ils favorisent depuis une dizaine d'années la pratique renouvelée du voyage littéraire. Une meilleure lisibilité, la recherche de synergies, le besoin de mise en réseau paraissent nécessaires, ici comme ailleurs, pour dépasser les structures et les cadres administratifs ; non sans difficultés car il y faut une volonté affirmée et une persévérance active qui n'ont pas encore connu de concrétisation véritable. Pourtant, une route du Grand Meaulnes est déjà esquissée du nord au sud du département du Cher ; le conseil général d'Indre-et-Loire, propriétaire de trois lieux liés à des auteurs fort différents (Rabelais, Ronsard et Balzac), les promeut ensemble ; le conseil régional prépare un itinéraire et espère consolider comme un de ses atouts son identité régionale trop éclatée en mêlant la légendaire douceur de vivre ligérienne et des parcours littéraires. L'aménagement du territoire passe aussi par ces lieux qui, aussi charmants soient-ils, n'ont de sens que par l'œuvre écrite. Peut-on pousser la porte de chez « Tante Léonie », croiser l'ombre de Patrice de la Tour du Pin ou de Maurice Genevoix, voir l'écriture régulière de Péguy sans préparation ? Le marketing touristique sera-t-il intrusif dans la littérature ? La littérature est-elle une clé touristique ? L'éducation tout au long de la vie, qui prend une forme de plus en plus dématérialisée, va-t-elle conduire à ces visites où le réel s'enchant des textes ?

Élisabeth Dousset
BM de Bourges



1. www.litterature-lieux.com

DIDIER GUILBAUD
Directeur du livre et de la
lecture publique de Touraine



De la difficulté de **CRÉER** des bibliothèques !

Diversité de la lecture publique dans les cinq départements de la région Centre

Est-il difficile de créer des bibliothèques ? En regard de la situation des bibliothèques en milieu rural en région Centre, la réponse est double : non, car il y a une demande soutenue des communes de disposer d'une bibliothèque, notamment au moment des consultations électorales locales ; oui, car la difficulté de créer de vraies bibliothèques est à rapporter aux exigences d'un service de qualité dans le domaine de la lecture publique.

LE FAIT CULTUREL À L'ÉPREUVE DU RÉEL

Chaque élection municipale renforce indéniablement le fait culturel, jusque dans les petites communes. Toutes les communes ont aujourd'hui des maires adjoints « aux affaires culturelles » dont certains parfois plus précisément délégués à la seule bibliothèque. Et l'on observe une forte montée en charge des demandes de création avant toute élection municipale (il faut clore un bilan, de quelque façon que ce soit !) ou après les élections (« c'était inscrit dans le programme ! »). Ceci donne lieu en conséquence à une surchauffe de l'activité de conseil des BDP dans ces périodes.

Parlons critères ! On trouve dans le projet de Charte des bibliothèques, élaborée en son temps par le défunt Conseil supérieur des bibliothèques, trois critères qui président à la mise en place de vraies bibliothèques :

- **Les locaux**, qui devraient être au minimum aux « normes » (0,07 m²/hab.) et spécifiquement destinés à la

bibliothèque. En milieu rural, rapporter le nombre de mètres carrés aux normes est cependant une gageure : que peut-on faire dans les 20 ou 30 m² de toutes petites bibliothèques ? Ces locaux doivent être équipés – même en milieu rural – de mobiliers adaptés.

- **Les collections** : longtemps l'apport – important et compensatoire – de documents par les BDP a masqué la nécessité de disposer de budgets d'acquisitions. Depuis une dizaine d'années, la situation a véritablement changé. Ainsi, en Indre-et-Loire, les budgets d'acquisition des communes représentaient 26 0596 € en 2005 et 40 7619 € en 2008, soit une augmentation de plus de 60 % en quatre ans.

- **La gestion humaine** : si la professionnalisation des bibliothèques est en marche, c'est à pas très très lents. Les réseaux de bibliothèques sont majoritairement animés par des bibliothécaires-volontaires (terme générique promu par le

Le développement de la lecture publique en « milieu rural » se heurte à la disparité de situations que tend à masquer cette dénomination générale. Des solutions sur mesure doivent être inventées, qui passent par une adaptation aux territoires et une prise de conscience des collectivités. Revue de détail.



Lectures d'été à la Bibliothèque de Neuville-le-Roi.



La bibliothèque de Neuvy-le-Roi (37). En médaillon, celle de Parçay (37).

Conseil supérieur des bibliothèques) qui exercent leur activité à titre bénévole. Le soutien des conseils généraux – et de l'État – pour la création de vrais emplois qualifiés changent néanmoins la donne, mais à la marge.

LES CONDITIONS HISTORIQUES ET LE RÔLE DES BDP

Même si les conditions de la mise en œuvre de la lecture publique en milieu rural ont fortement évolué – on peut se référer aux chiffres de création de bibliothèques, de surfaces en nette augmentation, de collections de mieux en mieux adaptées – la réalité est toujours conditionnée aujourd'hui par un soutien affirmé des BDP.

Longtemps ce soutien est apparu comme la solution au développement de la lecture publique. À une demande formulée, jusqu'à la fin des années

1980, la réponse s'appelait souvent « prêt direct » et plus rarement « bibliothèque ». C'est ainsi que les trois derniers prêts directs créés en Indre-et-Loire l'ont été en 1997, avant d'être supprimés en... 1999.

Plusieurs BDP sont de création ancienne : la BCP du Loir-et-Cher a été créée en 1945, celle d'Indre-et-Loire, longtemps dirigée conjointement avec la BM de Tours par René Fillet, en 1946. La « petite » dernière, la BCP d'Eure-et-Loir a vu le jour en 1982.

On peut considérer qu'après la grande période des BCP et ses bibliobus, des changements importants se sont opérés dès la décentralisation : en devenant l'outil de la lecture publique du conseil général, les bibliothèques départementales de la région Centre ont globalement profité de l'intérêt que les conseillers généraux portaient à la BCP. À terme, on peut observer une reconsidération des missions des établissements et la mise en œuvre de nouvelles pratiques telles que l'action culturelle et la formation.

Par exemple, et de manière très concrète, un audit commandité par le conseil général d'Indre-et-Loire remettait en cause en 1996 les pratiques « héritées de l'époque BCP » : prêts directs, relation avec les écoles, etc. Le rapport édité à cette occasion notait un taux moyen d'inscrits de 1,87 % de la



BM de Sepmes (37).

population pour les prêts directs et de près de 15 % pour les communes dotées d'une bibliothèque. Ce rapport a pu servir de base à de profonds changements dans les années qui ont suivi : abandon du bibliobus et plan de développement de la lecture publique.

LE RÔLE NOUVEAU DES DÉPARTEMENTS : LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT

C'est à partir de la fin des années 1990 que les conseils généraux vont témoigner d'un regain d'intérêt pour les bibliothèques par la mise en place – sous l'impulsion des directeurs de BDP – des plans de développement. Parallèlement, de nouvelles pratiques apparaissent – ou se confirment – pour contribuer au développement de la lecture publique dans les territoires.

Il est aisé de constater que les réseaux de bibliothèques nécessitent encore un fort développement dans une région où l'intercommunalité est par ailleurs peu affirmée. À partir de plusieurs documents (sites Internet notamment), j'évoquerai ici la situation de trois départements telle qu'elle m'est connue aujourd'hui, et les réponses apportées par les plans de développement.

• Indre-et-Loire : la création de bibliothèques municipales associées.

Comme le nom de ces bibliothèques d'un nouveau genre l'indique, il s'agit d'abord et avant tout d'une bibliothèque municipale, gérée par une commune, qui s'est associée au conseil général dans le cadre d'un projet plus vaste que les seules gestion et animation de la BM.

En effet, si le rôle du conseil général – et par là même de la Direction du livre et de la lecture publique de Touraine (= BDP d'Indre-et-Loire) – est d'accompagner les communes dans leurs missions il s'agit de ne pas se substituer à elles ni aux intercommunalités potentielles. En contribuant par la présence de la BDP à se rapprocher des usagers – en partenariat direct avec les communes – le conseil général crée les conditions du développement de la lecture publique. Et les résultats sont là : dans les deux bibliothèques municipales associées existantes¹ le nombre de lecteurs varie de 30 à 45 % du nombre d'habitants.

• Eure-et-Loir : un nouveau plan de développement qui structure le réseau.

Le plan de développement voté en 2007 est un grand projet structurant qui vise à territorialiser l'action de la BDP. Jusqu'alors, l'organisation de la BDP ne permettait pas le suivi

personnalisé des bibliothèques du réseau ni le développement des échanges et du partenariat à l'échelle de territoires tels que les communautés de communes. Une réorganisation interne, effectuée dès 2006, vise à suivre et promouvoir le développement des territoires selon trois niveaux au moins :

- la bibliothèque ou la bibliothèque-relais communale ou intercommunale prise individuellement ;
- le réseau intercommunal de bibliothèques autour d'une tête de réseau lorsqu'un pôle suffisamment fort (au moins 300 m² et du personnel qualifié à temps complet) peut se dégager au sein d'un territoire intercommunal. Potentiellement, ce sont toutes les communautés de communes qui sont concernées ;
- l'organisation en zones. Pour tenir compte des difficultés particulières des territoires les plus ruraux, on prévoit au moins deux zones : Beauce et Perche. Elles devront bénéficier d'un personnel volant rattaché au pôle bibliothèque le plus actif de la zone et rémunéré au moins partiellement par le conseil général sur trois ans.

• Loir-et-Cher : les « MTR » (Médiathèques têtes de réseau).

Voté en 1999 par l'assemblée départementale, et réactualisé en février 2001, ce plan se propose de stimuler le développement de la lecture publique à travers les objectifs principaux suivants :

- moderniser la Direction de la lecture publique et les antennes desservies en les dotant d'un outil informatique performant et d'équipements multimédia ;
- réorganiser la desserte en construisant un réseau solide et structuré, constitué autour de trois catégories d'équipements (principalement médiathèques têtes de réseau et bibliothèques relais) ;
- l'aide au recrutement de professionnels du livre pour les médiathèques « têtes de réseau ».



1. Il s'agit des communes de Neuville-le-Roi dans le Nord du département et Preuilly sur Claise dans le sud. En 2010, 2 nouvelles « BMA » vont s'ouvrir, à Sorigny et à Amboise.



La BMA de Sorigny (37).

LES BDP DANS LEURS NOUVEAUX SOULIERS

Si, à travers les exemples cités, les conseils généraux ont fait la démonstration de leur volonté de s'engager résolument dans l'aménagement des bibliothèques sur le territoire, les BDP elles-mêmes ont poursuivi leur(s) mutation(s) pour s'adapter aux besoins du public rural.

- **Le conseil et l'accompagnement de projets** constituent vraisemblablement le point fort d'intervention auprès des élus ruraux, mais aussi auprès des équipes. Mais le conseil concerne par ailleurs les collections et la gestion des bibliothèques.

- **Les collections, du livre au numérique** : il s'agit là d'une évolution récente mais les BDP commencent à mettre à disposition – outre les livres, pour lesquels elles possèdent une longue pratique – d'autres supports (souvent depuis longtemps) et, de manière encore timide, des documents numériques.

- **La « desserte »** : comme dans d'autres régions, les BDP ont entamé une profonde réorganisation de leurs « dessertes ». Je citerai trois exemples. L'Indre-et-Loire a totalement abandonné la desserte par bibliobus depuis 2001 au profit d'un choix de documents dans les antennes de la BDP et dans les bibliothèques municipales associées. Depuis peu, le département de l'Indre a modifié la desserte des écoles

pour le remplacer par un service réservation « réservé » à ce public. Dans le Loiret, le transport des livres est assuré par une société privée en contrat avec le conseil général.

Pour conclure sur les collections, il ne faudrait pas, même si les indicateurs sont positifs, se satisfaire de la situation. Les budgets des communes sont certes en augmentation, mais la compensation des BDP reste importante et en fort déséquilibre par rapport à ce que les communes consacrent pour les acquisitions. S'il est (assez) facile d'obtenir des financements pour les bâtiments, c'est beaucoup plus difficile pour les collections... et encore davantage pour l'emploi de professionnels (ou tout simplement de salariés).

LES COMPÉTENCES ET LES RÉSEAUX HUMAINS

La question de la professionnalisation reste entière, même si les formations dispensées par les BDP compensent pour une (petite) part les carences en « compétences professionnelles ». Mais l'animation de la lecture, et par là son développement, passe par la structuration d'un réseau d'acteurs de la lecture publique, où les bibliothécaires volontaires – ou si l'on préfère : les bénévoles – sont souvent des acteurs malgré eux de la lecture publique. En effet, l'engagement des volontaires est plus souvent lié à une motivation pour la lecture et la culture, à une approche sociale de la lecture (« la lecture, c'est bien ! ») qu'à une volonté manifeste de militantisme pour la lecture publique.

Je souhaiterais néanmoins citer pour conclure deux exemples de création de réseaux (les fameux réseaux sociaux dont on parle tant !) : Chermedia et TouraineMedia. Sur des bases différentes au départ, ces deux réseaux sociaux visibles sur Internet partent de la volonté de créer du lien entre les acteurs des bibliothèques dans le Cher (Chermedia), entre habitants du département d'Indre-et-Loire (TouraineMedia). Aujourd'hui, ce sont plus d'une centaine de personnes dans le Cher et près de 80 en Indre-et-Loire qui animent ces deux blogs pour mettre à disposition des habitants de ces deux départements des outils culturels d'information et de communication.

Alors, difficile de créer des bibliothèques ? Probablement si l'on souhaite mettre à disposition du public rural des équipements de qualité qui soient résolument engagés dans une dynamique de lecture publique. Mais le bref parcours que je vous ai proposé aura l'avantage, je l'espère, de témoigner que, dans notre région, les différents acteurs se mobilisent pour lutter contre les disparités. Car la lecture participe aussi d'une réelle qualité de vie dans les territoires ruraux. ■



IL Y A ENCORE DU NOUVEAU DANS
LES CHARIOTS DE RETOUR RFID

chariots de retour RFID

nedap®

**Simplifiez vos opérations de prêt et de retour
avec des solutions en libre-service simples,
efficaces et réellement performantes.**

Nouvelles coordonnées

CATHERINE JOLIET
Directrice des bibliothèques
de Chartres



L'Apostrophe ou les défis de Notre-

Dame-des-Postes

D'une cathédrale l'autre... Chartres a fait le pari d'installer sa bibliothèque sur sept niveaux dans une ancienne poste néogothique et art déco. Deux ans et demi après son ouverture, un bilan très réussi couronne les multiples défis que proposait cette réhabilitation conduite par Paul Chemetov.

La médiathèque l'Apostrophe installée dans l'ancien Hôtel des Postes, monument emblématique du patrimoine chartrain, a ouvert ses portes en mai 2007.

Les travaux de l'Hôtel des postes débutent en 1923 pour s'achever au milieu de l'année 1928 sous l'égide de l'architecte Raoul Brandon, issu de l'École nationale des Beaux-Arts de Paris. Haut de près de 33 m sur 55 m de longueur, le bâtiment en béton armé et muni d'une charpente métallique se compose d'un beffroi à horloge avec encorbellements et d'une imposante rotonde. Cet édifice éclectique inspiré des constructions médiévales mêle des éléments néogothiques et arts déco. La référence à la cathédrale est indéniable : de nombreux détails rappellent le style gothique comme on peut le voir au clocher nord de la cathédrale. Le bâtiment est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 19 août 1994. L'impression d'ensemble donnée par l'édifice est celle d'un

château ou d'une cathédrale ; c'est pourquoi il a été baptisé par les chartrains « Notre-Dame-des-Postes ».

LA MÉTAMORPHOSE DE LA POSTE EN MÉDIATHÈQUE

La bibliothèque centrale André-Malraux étant vétuste et trop exiguë, la Ville de Chartres fait l'acquisition du bâtiment en novembre 2005 pour y installer une médiathèque. La réhabilitation de l'édifice a été conduite pendant dix-sept mois par l'architecte français Paul Chemetov qui a réalisé de nombreuses autres médiathèques (Évreux, Châlons-en-Champagne, Montpellier, Rueil-Malmaison...). Son ambition était d'instaurer un dialogue subtil entre l'ancien et le nouveau et de créer une bibliothèque accessible à tous.

La restructuration du bâtiment (5 800 m² dont 3 500 dédiés au public) s'est articulée selon plusieurs axes : une rotonde, élément fort de l'identité du lieu, constitue le pivot autour duquel sont organisées les fonctions de la médiathèque ; un escalier principal, largement dimensionné, confortable, assure la continuité des espaces publics ; un dernier étage rehaussé de la hauteur de ses combles, habillé de verrières, dévoile une vue imprenable sur Chartres et sa cathédrale ; deux mezzanines en retrait des façades offrent des vues spectaculaires sur la ville depuis leurs balcons ; une extension sur l'arrière du bâtiment permet de créer un volume de plain-pied largement vitré ; cette « vitrine » met en scène l'activité de l'espace dédié à la musique et au cinéma ; enfin, une « cabane », lieu ludique



L'Hôtel des Postes.



Médiathèque l'Apostrophe à Chartres, façade boulevard Maurice Viollette.

en suspension au dessus du salon vidéo, accueille l'Heure du conte pour le jeune public.

SEPT NIVEAUX : UN DÉFI À RELEVER

La médiathèque se décline de façon classique en plusieurs secteurs : Jeunesse, Adultes, Multimédia, Musique et Cinéma, Patrimoine et Exposition. Comme dans un grand magasin, les usagers choisissent l'étage approprié à leur(s) besoin(s) en se repérant grâce à la signalétique et empruntent les ascenseurs ou l'escalier principal. Chaque espace offre une banque d'accueil à partir de laquelle les prêts sont effectués, les retours étant centralisés dans le hall d'entrée.

Les conséquences de ces multiples niveaux sont nombreuses : la nécessité de disposer d'un personnel très important pour faire fonctionner la structure avec 8 banques d'accueil ; l'imperméabilité des différents secteurs sans continuité spatiale ; la circulation complexe des documents et, enfin, la difficulté à surveiller la totalité des espaces. Comment pallier ces difficultés ? Afin de favoriser la communication entre les équipes et rendre le meilleur service possible à l'utilisateur, l'ensemble du personnel participe à l'accueil central et des animations culturelles jettent des passerelles

entre secteurs. Un magasinier se consacre à l'acheminement des collections, la surveillance demeurant, elle, plus aléatoire malgré l'installation de caméras.

Le public s'est bien adapté et profite de la diversité des lieux et des ambiances : les niches de lecture avec vue sur la cathédrale au 5^e étage, les espaces de travail en balcon au 3^e étage, la salle « cosy » du secteur petite enfance, l'espace



Les 7 niveaux de la médiathèque.



Espace documentaire, 3^e étage.

patrimoine bordé de vitrines... sans oublier l'espace détente avec distributeur de boissons à partir duquel on peut observer toutes les allées et venues des visiteurs.

DEUX ANS ET DEMI APRÈS L'OUVERTURE...

À l'ouverture, le succès a dépassé les espérances avec une très forte fréquentation (2 000 visiteurs les mercredis et samedis) et une inscription massive d'usagers (plus de 20 000 usagers actifs en 2008). Aujourd'hui, avec 1 200 entrées en moyenne par jour et 547 000 prêts annuels en 2009, l'Apostrophe s'est inscrite dans le paysage chartrain comme un lieu culturel incontournable, un forum au cœur de la ville.

Tous les publics s'y côtoient pour des pratiques diverses ; de nombreux jeunes collégiens, lycéens et étudiants viennent y travailler avec la possibilité de brancher leur PC portable. Des habitués viennent y lire régulièrement la presse, de nombreux enfants vont à l'espace Jeunesse, et l'espace Musique et cinéma continue d'être très fréquenté. L'espace Multimédia propose des accès à Internet mais également des initiations personnalisées au web ainsi que des ateliers thématiques qui rencontrent un grand succès.

L'offre élargie d'animations en tous genres dans l'auditorium et les différents espaces (expositions, rencontres, conférences, projections vidéo, concerts, lectures) contribuent à dynamiser l'équipement qui propose tout au long de l'année des activités culturelles mettant en valeur une thématique. C'est aujourd'hui en moyenne plus de 500 personnes par mois qui bénéficient de ces animations gratuites.

L'amplitude des horaires d'ouverture contribue également à la réussite puisque l'Apostrophe propose 40 h hebdomadaires au public, ce qui reste exceptionnel pour une ville de 40 000 habitants. Le succès de cet équipement tient certainement à la qualité de son offre documentaire (35 000 livres Jeunesse, 25 000 CD, 6 000 DVD, 70 000 livres pour adultes, 4 500 documents patrimoniaux, 50 PC dédiés au public), de ses professionnels mais aussi à sa situation centrale dans un bâtiment patrimonial que les usagers ont plaisir à fréquenter. Cet édifice qui est le témoignage d'une architecture audacieuse du début du XX^e s. ne laisse pas indifférent. Les habitants aiment venir y flâner le samedi ou pendant les vacances, accompagnés de leur famille ou de leurs amis et sont fiers de disposer d'un tel équipement proche de chez eux.

Le défi est maintenant de fidéliser ce public et de lui proposer des services adaptés à ses besoins. L'installation du wifi est attendue avec impatience et ce sera donc le prochain chantier à mettre en œuvre. ■

UN PROJET ORIGINAL : L'INSTALLATION DE RUCHES SUR LA TERRASSE VÉGÉTALISÉE

Comme sur les toits de l'Opéra de Paris, la médiathèque accueille depuis le printemps dernier cinq ruches gérées par un apiculteur local. Ce projet s'inscrit dans la démarche municipale de ne plus utiliser de pesticides pour le traitement des espaces verts et de participer à la sauvegarde des abeilles dont le cheptel diminue chaque année davantage. Ainsi, du miel de l'Apostrophe a été récolté cet été et cette manifestation a été l'occasion de sensibiliser le public sur la disparition massive des abeilles.



Récolte de miel sur la terrasse de la médiathèque.

OLIVIER MORAND
Bibliothèques d'Orléans
Unité patrimoine



Une région fière de son patrimoine écrit

La région Centre garde une très ancienne tradition d'intérêt pour le patrimoine écrit, puisque c'est près de Tours que saint Martin a installé, à Marmoutier, le premier monastère du nord de la France et que la bibliothèque épiscopale de Chartres était parmi les plus fournies du haut Moyen-Âge. C'est également dans la région que Louis XII a implanté sa bibliothèque, installée à Amboise, puis à Blois, avant de rejoindre Fontainebleau et enfin Paris.

Outre la lente usure du temps, plusieurs événements sont venus amputer cet important patrimoine : pillage de certains monastères pendant les guerres de religion, dispersion des documents par les abbayes et monastères eux-mêmes, disparitions au moment des confiscations révolutionnaires. Plus près de nous, la seconde guerre mondiale a causé d'importants dégâts au patrimoine des bibliothèques de la région, en particulier à Tours et à Chartres où une grande partie des manuscrits a brûlé ou subi des mutilations.

Les dernières enquêtes font état d'une bonne centaine de bibliothèques dans la région conservant des fonds antérieurs à 1900, mais il faut y ajouter quelques unes abritant du patrimoine du XX^e s. Comme on pouvait s'y attendre, les bibliothèques municipales des chefs-lieux de départements sont les plus riches, mais celles de communes plus modestes sont parfois bien fournies également... Quant aux recensements thématiques auxquels il a été procédé, ils donnent, sur des secteurs spécifiques, une autre idée de la quantité de documents patrimoniaux des bibliothèques de la région : 691 incunables dans le catalogue régional, 1018 partitions antérieures à 1830, 1886 cartes et plans datant d'avant 1815.

DÉPÔTS D'HISTOIRE

Des bibliothèques publiques ont été créées dans cette région dès avant la Révolution, comme celle de Vendôme, ouverte chez les Oratoriens à partir du legs de René Augry (1700) et celle d'Orléans provenant d'un legs de Guillaume Prousteau (1714). Toutefois, la création de plusieurs bibliothèques est directement liée aux confiscations révolutionnaires qui ont alimenté les dépôts littéraires, devenus bibliothèques de districts avant leur dévolution finale aux municipalités en 1803. Tous les chefs-lieux de districts de l'époque ont gardé ces fonds, y compris des villes comme Argenton-sur-Creuse (36), Chinon (37), Loches (37) ou Saint-Amand-Montrond (18).

Après la Révolution, les fonds des bibliothèques ont été souvent alimentés par des dépôts du ministère de l'Instruction publique et des achats courants, mais surtout par des dons et legs de notables érudits, représentant parfois des fonds entiers : Jean-

D'Orléans à Tours, de Chartres à Blois et Bourges, la région Centre rayonne par son patrimoine monumental. Malgré les vicissitudes et les outrages du temps, son patrimoine écrit et imprimé n'est pas en reste, ce qui rend les bibliothèques particulièrement conscientes de leur rôle à jouer pour l'avenir.



Reliure à l'emblème de François I^{er}, peu après 1515 - BM Orléans, Rés. C 175.

© Odile Pierre-Sontag pour la ville d'Orléans



De g. à d. : Sacramentaire à l'usage de Saint-Martin-de-Tours, Enlèvement du corps de saint Martin, BM Tours, ms. 193, fol. 116v. Saint Jérôme, Heures à l'usage de Rome, XV^e siècle, BM Tours, ms. 218, fol. 149v. Heures à l'usage de Bourges ou de Tours, David et Bethsabée, BM Tours, ms. 2283, fol. 29.

Louis Bourdillon à Châteauroux, Philippe François Durzy à Montargis... La loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État a conduit à son tour à l'entrée dans certaines BM de fonds entiers issus de cures, de séminaires ou de bibliothèques paroissiales. Les dons et legs n'ont pas cessé au XX^e s. et jusqu'à ce jour, notamment pour tenter de reconstituer les fonds endommagés par la guerre, avec le legs de Mgr Marcel à Tours et plusieurs actes de générosité de la population de Chartres, mais aussi le fonds Villette entré à Blois en 2003 (*cf. encadré p.31*). Certains fonds anciens sont enfin l'héritage de bibliothèques populaires, comme ceux de Bonneval (28), Ouchamps (41) et Saint-Jean-de-Braye (45).

Si l'on excepte les monnaies de la collection Arnoult, conservées à Orléans, dont certaines remontent à la colonisation grecque de la Gaule, les documents les plus anciens sont les manuscrits médiévaux. Un fragment des *Histoires* de Salluste, datant du V^e s. et inconnu par ailleurs, qui a servi de contregarde dans une reliure ultérieure, est encore conservé avec d'autres fragments de même époque à Orléans. Plusieurs bibliothèques conservent des manuscrits médiévaux venus d'abbayes, de fonds ecclésiastiques, de collectionneurs ou d'achats ultérieurs. Bibles, livres liturgiques, chroniques, ouvrages de droit sont

les plus nombreux. Plusieurs témoignent de la variété et de la beauté de l'art du livre au Moyen-Âge comme, à Tours, le sacramentaire du pape Grégoire le Grand, daté de la fin du IX^e s. ou le missel de l'archevêque Simon Renoulph du milieu du XIV^e s. De la Sainte-Chapelle du duc de Berry, qui la voulait égale à celle de Paris, subsistent quelques manuscrits liturgiques dont un magnifique lectionnaire conservé à Bourges.

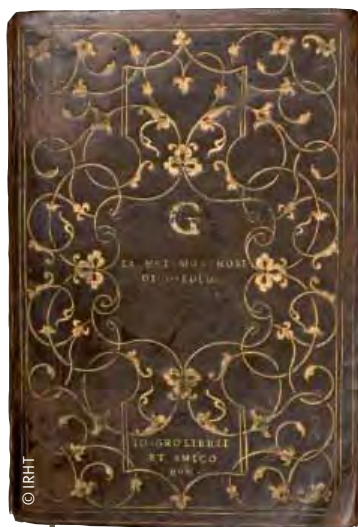
Le monde du manuscrit est aussi bien présent dans les siècles ultérieurs, avec par exemple les fonds George Sand de Châteauroux et de La Châtre (36). À Orléans, qui a gardé le souvenir de Max Jacob, sont conservés des manuscrits de méditations et plusieurs séries de correspondances avec Roger Toulouse ou Nino Frank.

Du côté des imprimés, les principales BM de la région sont bien pourvues en éditions anciennes, mais il faut aussi signaler le Centre d'études supérieures de la Renaissance qui dépend de l'université de Tours. Grâce au legs de Jean Jacquot complété par une politique d'achats, il se compose de plus de 2 500 ouvrages jusqu'au début du XVII^e s., avec une présence importante d'Érasme et de Jean Bodin.

Parmi les autres fonds présentant un intérêt spécifique, la région Centre s'enorgueillit de posséder deux des plus importantes collections de mazarinades de province, l'une à Bourges, l'autre à Orléans.

DE LA MAGIE, DES TRAINS ET DES LIVRES D'ARTISTES

Qu'il s'agisse d'imprimés ou de manuscrits, les réserves des bibliothèques offrent souvent un bon panorama de l'histoire



Reliure de Grolier surchargée de G de Guillaume Prousteau, BM Orléans, Rés. D 1154.

de la reliure, avec les reliures médiévales de Vendôme et d'Orléans dont plusieurs ont gardé les plats de bois d'origine¹, les reliures de Grolier conservées notamment à Bourges et à Orléans, celles de collections royales ayant abouti à Bourges. Plus près de nous, une reliure de Creuzevault sur une pièce de Claudel est conservée à la BM de Tours. Cette dernière ville, berceau de la fameuse maison Mame, conserve un important fonds de cartonnages romantiques fabriqués au sein de cette entreprise.

Plusieurs bibliothèques de la région ont développé des fonds particuliers. C'est le cas de Blois qui, profitant de la présence de la Maison de la magie, a créé depuis une dizaine d'années un fonds spécialisé d'ouvrages sur toutes les méthodes de magie blanche. Nœud ferroviaire essentiel du centre de

la France, la ville de Saint-Pierre-des-Corps (37) a constitué, à partir de 1983, un important fonds « Chemin de fer » abordant tous les aspects techniques, économiques, sociaux et culturels de l'histoire des trains.

Les différentes bibliothèques ne négligent pas le patrimoine contemporain qu'elles constituent en pensant à l'avenir. C'est le cas des fonds locaux de conservation ouverts dans les principales bibliothèques qui s'enrichissent des publications courantes ainsi que d'achats rétrospectifs des titres qui pouvaient manquer. C'est aussi dans cet esprit qu'ont été constitués des fonds de livres d'artistes auxquels ont



© Thierry Leclair, Ville de Blois

Livre de magie graphique, vers 1900, BM Blois.

1. Ces ensembles ont chacun fait l'objet d'un catalogue scientifique aux éditions Brepols.

LA COLLECTION VILLETTE À LA BIBLIOTHÈQUE DE BLOIS

En 2003, la ville de Blois a reçu une exceptionnelle donation qui réunit une importante collection de livres et de journaux des XIX^e et début XX^e s. centrés sur la caricature et l'image satirique, à laquelle s'ajoute un bel ensemble de livres anciens du XV^e au XVIII^e s. Ce fonds constitué entre 1945 et 1995 par Max Villette, collectionneur blésois, ancien directeur du Centre culturel français de Düsseldorf, a été offert par sa veuve pour éviter une dispersion qu'elle estimait dommageable.

Le principal intérêt de cette donation vient de la cohérence et de la pertinence des documents rassemblés, reflets des événements et des opinions qui ont traversé la France au XIX^e s. La monarchie de Juillet, la Commune, l'Affaire Dreyfus, la première guerre mondiale, le romantisme, la censure de la presse, l'émancipation féminine y sont représentés par les dessins des plus grands illustrateurs : Daumier, Henry Monnier, Grandville, Gavarni, Gill, Robida, Caran d'Ache, Forain, Steinlen, Sem, Iribe et bien d'autres figurent dans la collection.

La presse satirique tient une place importante. De *La Foudre* (1822) et du *Charivari* (1832) au *Canard enchaîné* (1916) et à *La charrette charrie* (1922), la donation compte 150 titres dont une trentaine de têtes de collections. Tous les styles et toutes les tendances politiques du XIX^e s. sont représentés dans cette extraordinaire réunion de feuilles satiriques parmi lesquelles on remarque *L'Assiette au Beurre*, *Le Canard Sauvage* et *Le Rire*.

Gustave-Henri Jossot, « La justice égale pour tous... », *L'Assiette au beurre*, 12 septembre 1901. Fonds patrimonial des bibliothèques de Blois.

À côté de ces revues, Max Villette a réuni un bel ensemble d'albums illustrés, souvent issus des mêmes auteurs : recueils d'Albert Guillaume, d'Henry Monnier, d'Isabey, albums de Granville, de Gavarni, de Cham, sans parler d'un petit millier de gravures séparées forment un incontournable complément aux titres de presse.

Depuis 2003, le fonds patrimonial s'efforce de compléter cette collection. C'est ainsi qu'ont pu être achetés des périodiques importants comme la première année de la *Caricature* de Philippon, la collection complète du *Frou Frou* et un ensemble important du *Cri de Paris*. Par ailleurs, nous complétons la documentation sur la caricature par des ouvrages de base comme le *Dictionnaire des illustrateurs* d'Osterwalder ou le *Dico Solo*. Enfin trois expositions en 2003, 2004 et 2007 ont permis de mettre en valeur et de faire connaître ce qui reste une des plus importantes donations faites à la bibliothèque de Blois.

Bruno GUIGNARD
Responsable du fonds patrimonial des bibliothèques de Blois



© Thierry Davigny, Archives départementales du Loir-et-Cher.



© Ville de Saint-Pierre-des-Corps

Un public attentif au patrimoine, à la BM de Saint-Pierre-des-Corps.

Depuis près de vingt ans, l'accroissement et la valorisation du patrimoine écrit sont de plus en plus une affaire régionale, la grande exposition « Naissance et renaissances du patrimoine écrit », organisée par Agir² et la région en 1992, marquant le début d'un travail à l'échelon régional. La création du Fonds régional de restauration et d'acquisition de bibliothèques (Frrab,

été intégrés des créateurs comme Marie Alloy, Jean-Jacques Sergent, Bernard Foucher ou Émile-Bernard Souchière, ou encore les œuvres rares d'un auteur comme Yves Bonnefoy à Tours.

Il n'est pas possible d'évoquer tous les lieux de conservation du patrimoine écrit en ces quelques pages, d'autant qu'il faut aussi compter les services départementaux et municipaux d'archives et des bibliothèques de sociétés savantes ou d'organisations religieuses.

2. Agir est devenu successivement le Centre régional du Livre, puis Livre au Centre.

cf. encadré ci-contre) est l'un des axes de cette politique.

Le patrimoine régional des bibliothèques est beaucoup mieux connu et protégé grâce aux enquêtes de Marie-Claude Pasquet pour le compte du CRL (1998) puis celle menée par Anne Borrel (DRAC) dans le cadre du plan d'action pour le patrimoine écrit (Pape) en cours de mise en

œuvre. Des catalogues régionaux thématiques ont aussi été constitués. Les efforts conjoints des collectivités, des services de l'État et de la BnF conduisent à un meilleur signalement des fonds et des ouvrages, campagne qui se poursuit elle aussi. La numérisation reste à l'heure actuelle moins avancée que dans d'autres régions, mais la bibliothèque numérique d'Orléans a montré la voie en 2004, le programme « Bibliothèques virtuelles humanistes » (BVH, cf. encadré p. 36-37) constitue un précieux relais en la matière et d'autres projets ambitieux devraient voir le jour dans les années qui viennent. ■



D.R.

Exposition Yves Bonnefoy à Tours, 2005.

Demandez notre catalogue

tél. : 04 78 43 48 54
fax : 04 78 47 14 28
contact@interco.fr

PROTECTION DU LIVRE

RELIURE

MACHINES ET ACCESSOIRES

COMMUNICATION EXPOSITION

SIGNALÉTIQUE

INFORMATIQUE

BOITIERS ANTIVOLS AUDIO-VIDEO

FOURNITURES AUDIO

ENTRETIEN DES CD/DVD

FOURNITURES VIDEO

MEUBLE DE RANGEMENT CD

BORNE D'ECOUTE CD

CONSOMMABLES ET MATERIELS ANTIVOLS

www.interco.fr

INTERCO

fournitures pour
bibliothèques,
médiathèques et centres
de documentations

• **Les Œuvres de M^e François Rabelais, docteur en médecine, Lyon, Jean Martin, 1558 (i.e. post 1600 ?)** ; il n'existe que quatre autres exemplaires recensés en France de cette édition des *Œuvres complètes*. Grâce au Frrab, la BM de Tours a pu enrichir en 2007 le fonds consacré à François Rabelais qui comprend déjà plusieurs éditions prestigieuses du XVI^e s. Achat subventionné à 50 % par le Frrab Centre en 2007.



• **Lettre autographe de Maurice Sand à sa mère, signée Maurice Dudevant adressée à George Sand.** Au verso, deux croquis à l'encre sépia de la main de Maurice Sand. Bibliothèque intercommunale. La Châtre, Indre. Fonds Georges Lubin [47437]. Achat subventionné à 50 % par le Frrab Centre en 2000 (vente Hôtel Drouot).



• **Manuscrit Les Beaux messieurs de Bois-Doré de George Sand.** Env. 3 668 p. en trois gros volumes, format 21 x 14 cm. Manuscrit relié en trois volumes respectant la séparation qui avait été faite lorsque les volumes étaient en feuilles. Le papier d'origine qui entourait ces feuilles a été préservé. L'édition originale a paru en 1858. Bibliothèque intercommunale, La Châtre, Indre. Fonds Georges Lubin 48262 ; 43263 ; 48264. Achat subventionné à 50 % par le Frrab Centre en 2002.



LE FRRAB CENTRE REGARDE L'AVENIR

S'il était donné à chacun de s'enthousiasmer au spectacle partagé de la beauté, de la richesse, de la diversité du patrimoine écrit de sa région, si la sensibilité de chaque édile était stimulée par un tel enjeu, si chaque professionnel déployait pour promouvoir ses fonds une ardeur rayonnante, les Fr[r]ab affirmeraient pleinement leur rôle dynamisant au service des trésors écrits des collectivités.

De 1994 à 2009, 28 bibliothèques publiques ont bénéficié de financements dans le cadre des dispositifs Fr[r]ab mis en place dans la région Centre depuis 1993¹ afin de concourir à l'enrichissement, la conservation et la valorisation de leurs fonds patrimoniaux.

Riches et variés, ceux-ci comprennent des documents anciens, modernes, contemporains, rares, précieux, d'origines diverses : manuscrits, incunables, collections thématiques, reliures, presse, cartes, estampes, dessins, bibliophilie contemporaine... Active jusqu'en 2000, une mission « Patrimoine » au Centre régional du livre², réalisant un descriptif de 100 fonds dans les 6 départements de la région³, a stimulé les actions du Fr[r]ab.

La politique patrimoniale suivie d'établissements comme ceux de Blois, Chartres, Orléans, Saint-Pierre-des-Corps, Tours, se manifeste par une assiduité quasi annuelle aux commissions. De manière ponctuelle, le Fr[r]ab accompagne aussi des opérations exceptionnelles⁴ comme les acquisitions de collections Balzac (Bibliothèque départementale de Touraine : 571 684 € en 2001) ou de documents pour le fonds George Sand (BM La Châtre en 2000 et 2002)...

Dans un contexte économique difficile, l'attractivité du dispositif pourra être stimulée par un renouvellement de la forme du règlement⁵ dans le souci d'en faciliter l'accessibilité⁶. L'ouverture souhaitée va de pair avec la formation des responsables⁷ qui, mieux armés, pourront sensibiliser leurs élus au rôle économique et culturel du Fr[r]ab. Sans oublier l'interaction valorisante lecture publique/fonds patrimoniaux.

Anne BORREL
Conseiller Livre et Lecture, Drac Centre, Orléans.



À lire :

- « Frab : mode d'emploi », *Livre et lire*, n° 247, décembre 2009, p. 6.
- *Le Frab au service d'une politique culturelle en région ?* Actes du colloque national, Le Havre, 23-24 janvier 2003, coédition ARLL Haute-Normandie et FFCCB, Paris, 2005.

1. Basée sur le principe de la parité État-Région, la convention signée le 23/09/96 a créé le Frrab Centre (Fonds régional de restauration et d'acquisition pour les bibliothèques) se substituant au premier Frab mis en place en 1993.

2. « Livre au Centre » depuis 2007 (EPCC).

3. Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.

4. Parfois en complément de crédits centraux, e.g. dispositif Apin (Acquisitions patrimoniales d'intérêt national).

5. Actuellement à l'étude.

6. Pour la période 1994-2009, les dotations de l'État s'élevaient à 777 550 € ; la baisse notable depuis 2007 est liée à la sous-consommation des crédits induite par la diminution du nombre des demandes.

7. Concernant la restauration (diagnostic, priorités, choix de prestataires, dossiers CTR), le marché et les métiers du livre...

HÉLÈNE RENARD
Responsable du Salon du livre
d'histoire



Histoire(s)

Historiens, chercheurs, universitaires, professionnels du livre, enseignants et amateurs d'Histoire se donnent rendez-vous chaque année à Blois, le temps d'un long week-end d'octobre, pour débattre autour d'un thème et réfléchir aux enjeux de la place et de la transmission de l'Histoire.

en région Centre

Des Rendez-vous de l'Histoire aux Cafés historiques

QUE D'HISTOIRE(S)

Créés en 1998 à l'initiative de Jack Lang, Les Rendez-vous de l'histoire rassemblent, au-delà du cercle des historiens, des sociologues, des hommes politiques, des cinéastes, des philosophes, et plus généralement tous les acteurs de la vie de la cité. Ils interviennent au cours de nombreux débats et conférences, d'un vaste salon du livre et d'un cycle de cinéma. La manifestation cherche ainsi à mettre à la portée de tous les connaissances historiques les

plus récentes, dans une authentique démarche démocratique et afin de répondre au besoin permanent d'éclairer le présent à la lumière du passé. Cette grande fête de l'histoire se décline également en termes d'expositions, de spectacles ou de dîners historiques. Pendant quatre jours, c'est toute une ville qui vit au rythme de l'Histoire !

Au cœur de ce festival, le plus grand salon francophone du livre d'Histoire accueille l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre. Quelques 200 éditeurs, une dizaine de librairies et plus de 300 auteurs sont ainsi investis dans la manifestation qui accueille chaque année plus de 25 000 festivaliers. Ce rendez-vous est devenu un passage incontournable pour qui souhaite présenter un livre ou le résultat d'un travail de recherche dans le cadre de tables rondes, de communications ou de cafés littéraires. Les éditeurs y mettent à l'honneur l'actualité de la rentrée ainsi que la richesse de leur fonds et leurs collections prestigieuses.

Tous les genres littéraires que décline le livre d'Histoire sont abordés : du roman historique à la biographie en passant par les ouvrages et revues scientifiques, le livre scolaire, le livre jeunesse ou la bande dessinée. Les bibliophiles trouveront eux aussi leur bonheur sur un espace dédié au livre ancien.

LES BIBLIOTHÉCAIRES DANS L'HISTOIRE

Une programmation spécifique est élaborée en direction des bibliothécaires. Déclinée sous la forme de tables rondes et d'ateliers, elle permet aux professionnels de partager leurs expériences et leurs questionnements. Dans le cadre de ces journées, ont ainsi été abordées les thématiques suivantes : « La place du livre d'Histoire en bibliothèques », « L'apprentissage



BLOIS 2010

« FAIRE JUSTICE »

Pilotés par un Conseil scientifique présidé par Jean-Noël Jeanneney, les « Rendez-vous 2010 » se tiendront à Blois (Loir-et-Cher) du 14 au 17 octobre, sur le thème « Faire justice ». Ils seront présidés par Robert Badinter.



Amin Maalouf, président du Salon du livre en 2009 et Philippe Bertrand, de France Inter, modérateur des Cafés littéraires.

LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE AU PASSÉ

- 1998 : « Crime et pouvoir », sous la présidence d'Elie Wiesel.
 1999 : « Nourritures terrestres », sous la présidence de Jorge Semprun.
 2000 : « Les utopies ; moteurs de l'histoire ? », sous la présidence de Boutros Boutros-Ghali.
 2001 : « L'Homme et l'environnement : quelle histoire ? », sous la présidence d'Edgar Morin.
 2002 : « L'Étranger », sous la présidence de Bronislaw Geremek.
 2003 : « L'Afrique », sous la présidence d'Abdou Diouf.
 2004 : « Les femmes dans l'histoire », sous la présidence de Simone Veil.
 2005 : « Religion et politique », sous la présidence de René Rémond.
 2006 : « L'argent – En avoir ou pas », sous la présidence de Louis Schweitzer.
 2007 : « L'opinion – Information, rumeur, propagande », sous la présidence d'Alain Corbin.
 2008 : « Les Européens », sous la présidence de Daniel Cohn-Bendit.
 2009 : « Le Corps dans tous ses états », sous la présidence de Françoise Héritier.



Café historique
« Le Liber'thé ».

PRIX DÉCERNÉS EN 2009 AUX RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE

Prix des Rendez-vous de l'histoire : Laurence Fontaine, *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Gallimard ; **Prix Jean-Michel Gaillard :** Tzvetan Todorov, *La peur des barbares*, Robert Laffont ; **Prix du roman historique :** Jean-Marie Laclavetine, *Nous voilà*, Gallimard ; **Prix Coup de cœur des lecteurs du roman historique :** Gibert Sinoué, *Erevan*, Flammarion ; **Prix Château de Cheverny de la Bande dessinée historique :** Jean Harambat, *Les Invisibles*, Futuropolis ; **Prix du roman historique Jeunesse :** Viviane Koenig, *Néfertiti. Reine d'Égypte* (Livre de poche jeunesse) – sélection CM2-6^e, Françoise Pirart, *Simon, l'enfant du 20^e convoi* (Milan jeunesse) – sélection 5^e-4^e, Florence Cadier, *Le rêve de Sam* (Gallimard jeunesse) – sélection 3^e-2^e.
 Retrouvez toute l'actualité des Cafés historiques, et celle des Rendez-vous de l'Histoire sur les sites <http://cafeshistoriques.com> et www.rdv-histoire.com.

de l'histoire à travers les romans historiques », « Le documentaire d'histoire » ou « Le fait religieux dans la littérature de Jeunesse ». La question de la médiation du livre d'Histoire en bibliothèque pourrait être abordée en octobre 2010.

Élaborée en partenariat étroit avec l'ABF et les bibliothèques de Blois, mais sans oublier les documentalistes, cette programmation est avantageusement enrichie par un investissement de bibliothèques du département qui accueillent des expositions et mettent en place un programme spécifique dans le cadre de ces rendez-vous.

La bibliothèque Abbé Grégoire de Blois est notamment un partenaire privilégié de la manifestation, avec un investissement soutenu chaque année dans le cadre de la présélection du Prix du roman historique ou de ses sections Jeunesse et Fonds ancien notamment. Le Fonds patrimonial met ainsi chaque année en lumière une partie de ses collections en lien avec la thématique de la manifestation. C'est ainsi qu'une exposition sur les images satiriques et l'opinion publique en France de 1814 à 1918 a fait l'objet d'une publication remarquée, *Quand le crayon attaque*¹, aux éditions Autrement.

1. Note de lecture in *Bibliothèque(s)*, n°36, déc. 2007, p. 79.

Historiens en herbe et professionnels du livre Jeunesse ont également leur propre programmation de rencontres, d'ateliers, d'expositions et de prix littéraires.

AUX COMPTOIRS DE L'HISTOIRE

Ces « rendez-vous » se prolongent toute l'année grâce au réseau des Cafés historiques, soutenu par la Région Centre. Tours, Orléans, Châteauroux, Chartres, Bourges et Blois accueillent ainsi chaque mois un historien de métier pour une rencontre avec le public.

Dans les lieux de convivialité se prêtant au débat que sont les cafés et les bars, curieux et historiens discutent à bâtons rompus d'un thème d'actualité ou de thèmes attisant la curiosité de chacun, à la lumière de l'Histoire. Dernièrement, ce sont Pap N'Diaye et Michelle Perrot qui rencontrèrent ainsi respectivement Tourangeaux et Berruyers, le premier sur le thème de « La condition noire » et la seconde pour évoquer son ouvrage *Histoire de chambres*, lauréat du Prix Femina Essai 2009. ■



Mona Ozouf au Salon du livre d'Histoire en 2009.



Frontispice de l'un des derniers ouvrages mis en ligne (fonds ancien du CESR).



Saint Épiphan, *Contra octoaginta Haereses opus*. Parisiis : Apud Hieronymum de Marnef, & Gulielmum Cauellat 1564. Marque typographique de Guillaume Cavellat (SCD Poitiers).

LES BIBLIOTHÈQUES VIRTUELLES HUMANISTES ACTRICES DE LA NUMÉRISATION DU PATRIMOINE ÉCRIT

Le programme des « Bibliothèques virtuelles humanistes » (BVH) du Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours (CESR)¹ a été mis en œuvre à partir de 2003 avec la collaboration de l'IRHT, section de l'humanisme (cf. encadré). Il constitue, avec l'élaboration et la rétro-conversion des *Catalogues régionaux des Incunables des bibliothèques de France*, le volet recherche sur le livre ancien du CESR, financé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, par celui de la Culture et par le conseil régional du Centre. Il se consacre à la diffusion et à l'exploitation de fonds patrimoniaux (principalement en Région Centre) grâce à des programmes associant des compétences en sciences humaines et en informatique. Les documents concernent la période 1470-1650, avec quelques manuscrits, plus de 15 000 images indexées et bientôt 10 000 minutes notariales.

Le travail d'inventaire des ressources régionales se poursuit afin d'établir une liste rationnelle des ouvrages prioritaires. Après l'acquisition d'un numériseur expert I2S en 2005, la première campagne de production de fac-similés numériques a porté en 2005-2007 sur les documents présents dans les bibliothèques de Tours (CESR, fonds Brunot de la BU, BM). Elle s'est poursuivie avec les autres partenaires après signature d'une convention : Orléans et Vendôme en 2008 (190 ouvrages), Châteauroux et Châteaudun en 2009 (60) Blois en 2009 (90), en attendant Bourges en 2011. Les bibliothèques de Poitiers (Médiathèque, BU) ont transmis quelques ouvrages numérisés à la MSH de Poitiers, et la Bibliothèque nationale de Hongrie un exemplaire rarissime des *Prophéties* de Nostradamus. En revanche, les quelques ouvrages provenant de la BM de Lyon ne sont pas diffusables sur le site des BVH pour les raisons que l'on sait, en attendant qu'un compromis soit trouvé. Actuellement, 400 ouvrages sont en ligne sur 750 numérisés. Cette première « fournée » devrait permettre d'atteindre en 2011 un ensemble d'un millier d'ouvrages, ce qui représente plus de 300 000 pages à traiter et à diffuser par une structure de taille modeste.

Pourquoi ne pas laisser faire ce travail par un organisme national ou par un opérateur privé qui se chargerait de tout ? La possession de données numériques originelles est fondamentale pour un laboratoire, puisque les travaux d'ocrisation et de traitement d'image ne peuvent pas s'appliquer aux documents dégradés, de faible résolution, ou numérisés à partir de microfilms. La production des BVH, si modeste qu'elle puisse paraître quantitativement, a renforcé son exigence de qualité, point sur lequel le récent *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit* présenté au ministre de la Culture et de la Communication par Marc Tessier suggère des ouvertures vers la recherche. Bien que les laboratoires ne représentent qu'un potentiel « marginal » des numérisations de masse, la complémentarité des connaissances et des compétences entre culture et recherche porterait sur :

- la constitution d'un corpus en mode texte présentant une qualité de 100 %, ce qui suppose l'utilisation d'OCR spécifiques avec post-correction appropriée et utilisation de dictionnaires, comme les BVH le préparent sur un corpus intégrant Rabelais, Montaigne, Ronsard, Du Bellay, etc. (base Epistemon) ;

- l'ouverture vers le multi-format (versions Epub, sonores, affichage aligné texte/image) ;
- l'élaboration de métadonnées de haute qualité (descriptions d'exemplaires), que le nouveau moteur des BVH (XTF) permet d'exploiter².

Depuis décembre 2009, les BVH sont intégrées au site Europeana, qui s'oriente vers la fouille de contenus. L'indexation des images extraites par le logiciel Agora³, des manuscrits et des archives, des fac-similés et des textes intégraux, sera effectuée aussi à ce niveau. Le *Rapport* ne prévoit pas l'exploitation avancée des données textuelles, ce que les BVH expérimentent avec PhiloLogic⁴ et avec des outils d'affichage des graphies anciennes et de traitement automatique



La galerie de portraits extraits des BVH.

1. CESR, UMR 6576 du CNRS : www.bvh.univ-tours.fr

2. Développé par l'Université de Berkeley en *open source*, XTF est, comme le moteur de Gallica, fondé sur l'indexeur Lucene. Il peut chercher dans les métadonnées, les pdf, les textes en html et en xml/tei (10 documents actuellement publiés par les BVH, et 25 autres en cours d'encodage TEI, en collaboration avec l'INRIA, Jean-Daniel Fekete).

3. Développé par le laboratoire d'informatique de Tours (LI-RFAI, Jean-Yves Rameil), avec l'OCR spécifique Retro.

4. Développé par Mark Olsen, Université de Chicago, projet ARTFL.



Nativité, *Missel romain*, BM Orléans, ms. 126, fol. 36 v^o.



Saint Amand dictant son testament à Baudémond, *Vie et miracles de saint Amand*, BM Valenciennes, ms. 501, fol. 59 v^o.

L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES

L'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), situé à Paris et Orléans, a été créé en 1937 – deux ans avant le CNRS dont il devint le premier laboratoire de sciences humaines – par Félix Grat, chartiste et député de la Mayenne. Dès les premières années, il s'est donné comme mission principale d'étudier « la transmission écrite de la pensée humaine » c'est-à-dire la tradition des textes de l'Antiquité à la Renaissance, dans toutes les langues du pourtour méditerranéen (latin, roman, grec, hébreu, arabe, syriaque, copte). L'objectif est de reconstituer leur circulation, leur réception, afin de retrouver copies nouvelles et œuvres inconnues et de comprendre comment les textes ont été produits, lus, interprétés, commentés, exploités.

L'IRHT est également devenu, au fil des ans, un important centre documentaire doté d'une filmothèque-photothèque contenant des reproductions de manuscrits du monde entier et d'une bibliothèque où les chercheurs peuvent consulter ouvrages, fichiers et notices sur le manuscrit médiéval et les premiers imprimés. Chargé par les ministères de la Culture et de la Communication (DLL) et de l'Enseignement supérieur et de la recherche (Misterd) de reproduire tous les manuscrits antérieurs à 1500 conservés dans les BM et les BU de France, l'IRHT travaille étroitement avec toutes ces institutions pour assurer la préservation du patrimoine écrit mais aussi pour faciliter le travail d'édition de textes entrepris par les chercheurs. D'abord reproduits sur microfilms en noir et blanc et sur diapositives couleur pour les enluminures, les manuscrits sont aujourd'hui directement numérisés en couleur, ce qui non seulement permet une bien meilleure qualité de lecture mais laisse aussi espérer une très large diffusion. Une partie des enluminures reproduites dans les bibliothèques (quelque 204 000 à ce jour) est déjà en ligne sur les sites Enluminures (www.enluminures.culture.fr) et Liber Floridus (<http://liberfloridus.cines.fr>).



Priscianus, *Partitiones*, BM Orléans, ms. 305, fol. 64.



Muslim, *Sahih* (recueil de traditions du Prophète), Chantilly, Bibliothèque du château, ms. 312, fol. 355.

Anne-Marie EDDÉ
Directrice de l'IRHT



(Dissimilog, Analog⁵). Les bases de lettrines, de portraits et du matériel typographique (www.bvh.univ-tours.fr/rechimg.asp) offrent des possibilités de recherche inédites sur les éléments illustrés et l'équipe envisage de nouveaux développements du côté de la reconnaissance de l'écriture manuscrite, des entités nommées, de la prosopographie (liens avec la base Budé de l'IRHT)⁶ et de la constitution d'une bibliothèque sonore synchronisée.

Marie-Luce DEMONET
Responsable de l'équipe BVH, Centre d'études supérieures de la Renaissance, Tours.
L'équipe BVH : Samia Bendifallah, Laetitia Bontemps, Sandrine Breuil, Sébastien Busson,
Lydie Danjean, Marie-Luce Demonet, Hélène Fauquet, Rémi Jimenes, Elise Kokx,
Toshinori Uetani.



5. En collaboration avec l'Université de Poitiers (équipe Forell, Marie-Hélène Lay).

6. <http://aedilis.irht.cnrs.fr/manuscrit/base-bude.htm> (développée par Marie-Elisabeth Boutroue).

CORINNE TOUCHELAY
Directrice du SCD de l'université
François-Rabelais, Tours



Évaluer les services pour mieux piloter l'établissement

L'enquête Libqual +

Vertu de l'image :
en cartographiant la
satisfaction des usagers
au sujet des fonctions
essentiels de la
BU, Libqual + permet
non seulement de
structurer la réflexion
du service mais aussi
d'orienter l'ensemble
des personnels dans
une dynamique concrète
d'amélioration des
services aux publics.
L'exemple tourangeau.

à l'Université de Tours

ROUGE, BLEU, VERT

Engagée depuis plusieurs années dans de profondes mutations – mise en place de la Lof, dispositif Licence-master-doctorat, et, plus récemment, vote de la loi Libertés et responsabilité des universités et passage à l'autonomie –, l'université doit se doter d'outils lui permettant d'évaluer les politiques menées.

Cette culture de l'évaluation et la mise en place d'indicateurs de performance n'est pas nouvelle dans les bibliothèques universitaires qui, depuis fort longtemps, remplissent une enquête annuelle extrêmement détaillée (ESGBU) dont les résultats sont collectés et publiés par le ministère de l'Enseignement supérieur. Au-delà des critères quantitatifs, une évaluation qualitative par les publics nous paraissait nécessaire.

Les enquêtes de satisfaction ont été largement utilisées dans les bibliothèques. Nous avons nous aussi mené une enquête en 2004, assez approfondie, avec l'Observatoire de la vie étudiante de l'université. L'originalité de l'enquête Libqual +, élaborée par l'Association of research libraries puis adaptée en France par la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (Liber) et l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires (ADBU) est de mesurer la satisfaction sur un ensemble de

3 grandes fonctions de la bibliothèque : les locaux, les services, la documentation, déclinées en 22 questions auxquelles chaque établissement a la possibilité d'ajouter 5 questions supplémentaires en fonction de ses pôles d'intérêt spécifiques. Pour chaque question, qui est en fait une assertion, l'utilisateur donne une note sur une échelle de 0 à 9 à trois reprises. La première note définit le niveau minimal attendu, la seconde note mesure le niveau de service perçu, la troisième le niveau souhaitable, attendu par l'utilisateur. Le logiciel



Libqual + à Tours.

mesure ensuite pour chaque question l'écart entre le minimum, le perçu et le souhaitable et le rend visible sous forme de diagrammes. Lorsque le perçu est inférieur au minimum acceptable, la zone apparaît en rouge, la zone entre le perçu et le désiré apparaît en bleu et formalise ainsi la marge de progression ; lorsque le service fourni est supérieur au désiré (cela arrive !), la zone apparaît en vert.

La simplicité de la mise en place (sur le web), le caractère très visuel des résultats et la possibilité de comparer des établissements entre eux aux plans national et international nous ont rapidement convaincus d'utiliser cet outil.

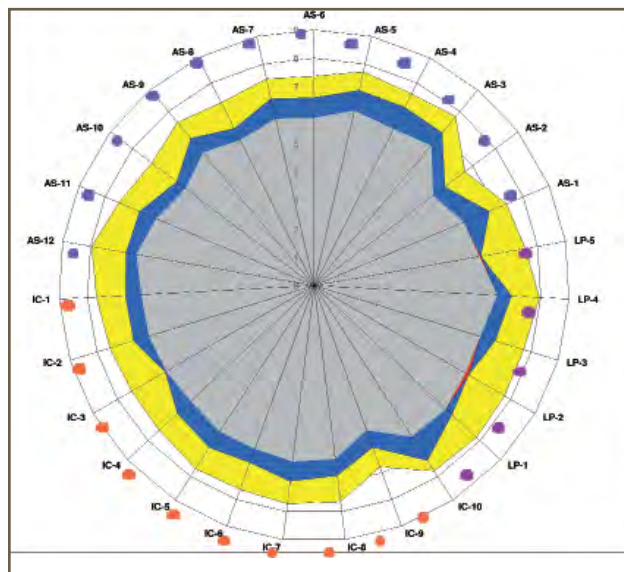
LE BON MOMENT

En novembre 2008, après le SCD de Lyon I (2007 et 2008), Paris V et Angers (2008), Tours était le quatrième établissement en France à se lancer dans cette enquête et donc à se confronter aux ressentis de ses publics.

Le moment nous paraissait favorable. Depuis une petite décennie, un très gros travail de refondation avait été entrepris et s'était accéléré au cours des années. Des chantiers structurants avaient pu être mis en route et menés à bien : la création du catalogue collectif de l'université, commun à l'ensemble des structures documentaires de l'établissement, le changement du système informatisé de gestion de bibliothèque et l'ouverture d'un portail documentaire, l'intégration progressive au SCD des bibliothèques d'UFR, la mise en place d'une formation à la recherche documentaire pour tous les étudiants de première année. Parallèlement, pendant cette même période, les supports électroniques étaient venus modifier assez considérablement l'offre et les usages de la bibliothèque. Nous nous demandions si ce que nous, professionnels, avons jugé bon pour nos usagers avait été aussi perçu comme tel par eux, et nous souhaitions savoir dans quelle direction faire peser nos efforts futurs, quelles actions privilégier dans un contexte financier qui, pour être moins difficile que dans les années 1980-1990, demeurerait malgré tout relativement contraint.

Nous avons de plus axé notre contrat quadriennal d'établissement sur l'amélioration des services au public et l'avons inauguré en 2008 en organisant un stage de formation à l'accueil qui avait été suivi par l'ensemble des personnels de la BU et dans lequel les agents avaient pu s'exprimer librement sur leur pratique professionnelle et échanger entre eux sur leur sentiment individuel.

L'enquête a été diffusée sur Internet entre le 9 novembre et le 9 décembre 2008 et a recueilli près de 3 000 réponses, soit un taux de participation de 14,2 %. Elle avait été précédée



Cartographie des résultats.

d'une campagne de communication sur tous les sites de l'université. Un groupe de travail piloté par le conservateur responsable des services au public a travaillé sur l'organisation de l'enquête et a servi de relais auprès des autres collègues du service.

Les résultats ont été dépouillés à partir de janvier 2009 et se sont révélés d'une grande richesse informative. En dehors des réponses aux 27 questions, les usagers avaient en effet la possibilité (qu'ils ont assez largement utilisée) d'insérer des commentaires personnels.

Par ailleurs, le dépouillement offre la possibilité de trier les résultats par bibliothèque, par type de lecteur (étudiant en licence, en master, en doctorat, enseignant-chercheur), permettant à la fois une exploitation globale et une analyse beaucoup plus fine site par site.

ATTENTES, SURPRISES, RÉPONSES

Globalement, les services offerts par notre SCD sont assez bien évalués et, d'une manière générale, mieux que ce que nous pensions. Les points qui nous semblaient les plus sensibles, relatifs à la qualité de l'accueil, à la courtoisie du personnel, à la compétence et à la disponibilité se situent à un bon niveau dans l'échelle de satisfaction. En revanche, les attentes sont fortes en termes d'élargissement des horaires d'ouverture (la BU est ouverte 56 h par semaine, ce qui est légèrement en dessous de la moyenne nationale, malgré une augmentation de 2 h hebdomadaires en 2007). Un passage à 58 h est programmé d'ici la fin du contrat quadriennal en 2011.

Sans surprise, une très franche insatisfaction s'exprime sur les locaux en Médecine et en Lettres-Sciences humaines.



© Université de Tours



© Université de Tours

Les travaux de la faculté de la BU de Médecine de Tours. En haut : mise en place du soubassement de l'extension de la salle de lecture côté rue Victor. En bas : vue de l'angle rue Victor Hugo et boulevard Tonellé.

Les deux BU datent des années 1970 et ne répondent plus du tout aux modes actuels de travail des étudiants en bibliothèque : beaucoup de collections en magasin (par manque de place en libre-accès dans les salles), peu d'espaces de travail individualisés, pas de salles de travail en groupe, sans compter l'éclairage insuffisant et la mauvaise isolation thermique. Fort heureusement, le chantier de restructuration-extension de la BU Médecine, prévu depuis de nombreuses années, a pu commencer à l'automne 2009 mais l'enquête permet de souligner que le réaménagement de la BU Lettres-Sciences humaines, inscrite au contrat de projet État-Région 2007-2013, reste une absolue nécessité et une priorité.

Des besoins de salles de groupes en nombre plus important ont été également mis en avant, en Droit, en Sciences et à Blois, trois bâtiments pourtant récents et pensés en fonction des nouvelles normes. L'aménagement progressif de ces locaux fait désormais partie de nos projets de travaux pour 2010 et 2011 et s'intègre parfaitement dans les objectifs de notre contrat quadriennal. Ces besoins ont été révélés par l'enquête. Nous n'avions pas perçu cette nécessité et avons un peu tendance à considérer que ces bâtiments récents donnaient toute satisfaction.

C'est dans le domaine des ressources documentaires que les surprises ont été les plus grandes. L'évaluation portait sur l'ensemble des ressources qu'elles soient sous forme papier ou sous forme électronique. La BU conserve un fonds de 415 000 monographies, ce qui n'est pas négligeable et

nous place dans le peloton de tête des grandes universités pluridisciplinaires.

Nous sommes abonnés à 15 000 périodiques électroniques, 1 500 périodiques sous forme papier et 8 000 livres électroniques. Nos acquisitions courantes (de 11 à 12 000 volumes par an) étaient à un niveau qui, sans être faible, n'était pas pleinement satisfaisant, nous en étions conscients. Cependant, le prêt d'ouvrages augmentait régulièrement (plus de 233 000 en 2008) et cela nous paraissait – et nous paraît toujours – être un bon indicateur. Nous étions donc relativement sereins.

L'enquête révèle que, globalement, les étudiants de licence se montrent largement satisfaits mais que plus le niveau académique augmente, plus les exigences sont grandes, et moins la BU les satisfait. C'est un peu le problème d'un établissement comme le nôtre. Relativement jeune, ses fonds ne peuvent rivaliser avec ceux des institutions plus anciennes. De surcroît, sa vocation pluridisciplinaire, avec un secteur de recherche très dynamique, doit donc desservir des publics exigeants, qui travaillent sur des champs de recherche variés. Nous avons réagi de deux manières : nous nous sommes fixé collectivement des objectifs quantitatifs et avons obtenu sur ces objectifs des moyens du ministère, et nous avons rédigé une charte documentaire, définissant clairement notre politique d'acquisition, ses objectifs et ses limites, eu égard au champ quasiment infini des besoins et au coût de la documentation. Nous sommes ainsi passés de 12 000 volumes acquis par an à près de 17 000. Par ailleurs, nous avons considéré que l'accès au document était aussi une affaire de prêt entre bibliothèques et nous avons mis en place un groupe de travail sur l'amélioration de la fourniture de documents à distance. Nous avons également accentué notre politique d'acquisition de ressources électroniques.

Comme on peut le constater, l'enquête Libqual + interpelle sur tous les sujets et considère les services au public dans leur acception large. Elle permet de structurer la réflexion du service en s'appuyant sur des données objectivées qui corroborent souvent le sentiment des responsables, fort heureusement, mais mettent aussi le doigt sur des éléments qui avaient échappé. Elle s'attache aux grands sujets stratégiques et légitime alors la direction de la BU pour faire remonter les préoccupations au niveau de la gouvernance de l'établissement mais elle permet aussi de régler des problèmes de terrain plus pointus. Elle entraîne ainsi naturellement l'ensemble des personnels dans une logique orientée vers l'amélioration des services aux publics. ■

M. MOLEIRO → L'ART DE LA PERFECTION

LES TRÈS RICHES HEURES DU DUC JEAN DE BERRY

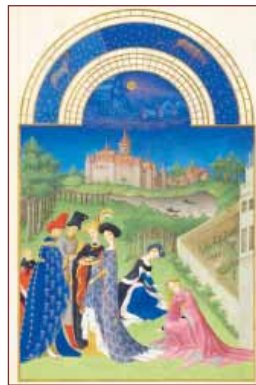
— Bibliothèque du Château de Chantilly, Ms. 65 —

Première et unique édition autorisée par la **Fondation pour la Sauvegarde et le Développement du Domaine de Chantilly**, propriétaires exclusifs des droits de publication de ce manuscrit.

DERNIERS EXEMPLAIRES!



- Format : 21,3 x 29,2 cm.
- 412 pages, grandeur nature, profilées au laser.
- 130 enluminures et 3.000 initiales rehaussées d'or et d'argent.
- Hiérarchie des ors : feuille d'or, brillant, or en relief.
- Plus haute fidélité chromatique ; trame stochastique.
- Impression du bleu lapis-lazuli renforcée.
- Reliure identique à l'originale : maroquin rouge avec grecque dorée.



Demandez un catalogue gratuit sur ces éditions à www.moleiro.com/online ou envoyez-nous ce coupon.

Nom et prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ Pays _____
E-mail _____ Tel. _____

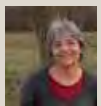
Renseignez-moi sur les éditions suivantes:

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Très Riches Heures du Duc de Berry | <input type="checkbox"/> L'Apocalypse en Français |
| <input type="checkbox"/> Bréviaire d'Isabelle la Catholique | <input type="checkbox"/> Apocalypse Flamande |
| <input type="checkbox"/> Grandes Heures d'Anne de Bretagne | <input type="checkbox"/> Béatus de Gérone |
| <input type="checkbox"/> Livres d'heures | <input type="checkbox"/> Bible de St. Louis |
| <input type="checkbox"/> Médecine, Plantes, Alchimie | <input type="checkbox"/> Bible moralisée de Naples |
| <input type="checkbox"/> Cartes et Plans | <input type="checkbox"/> Catalogue général |

 **M** TRAVESERA DE GRACIA, 17-21 | TÉL. (+33) 09 70 44 40 62 | www.moleiro.com
M. Moleiro 08021 BARCELONA - ESPAGNE | TÉL. (+34) 93 240 20 91 | www.moleiro.com/online

Bibliothèque(s) IV.10

MICHELLE DEVINANT
Bibliothèques d'Orléans



La culture entre BM et VR

Politique culturelle de la BMVR d'Orléans

Comment traduire la vocation régionale d'une BMVR sur le terrain de l'action culturelle ? Quelles missions de nature extra municipale est-elle susceptible de remplir ? À Orléans, une politique culturelle patrimoniale a permis d'incarner cette identité duale.

Le réseau des bibliothèques d'Orléans – 2 médiathèques et 5 bibliothèques de quartier – est probablement l'équipement culturel orléanais le plus fréquenté, et la Médiathèque « le monument » le plus visité. Environ 40 000 usagers dont 25 000 inscrits représentent 600 000 entrées par an et 711 000 prêts annuels d'un fonds de 850 000¹ documents.

1. Statistiques 2008.



Vue d'Orléans, 4^e étage de la Médiathèque.

La Bibliothèque d'Orléans a ouvert ses portes au public en 1714, et bénéficie d'un triple statut : BM, bibliothèque municipale classée (BMC) et première bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) construite en 1994. On mesure les droits et devoirs sous-tendus par les titres sans pour autant toujours en définir clairement les territoires. Comment concevoir l'articulation entre la vocation régionale (VR) et l'implantation physique nécessairement locale (BM) en matière d'action culturelle ? La politique culturelle peut-elle satisfaire la « VR » de la BMVR ?

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

Les bibliothèques ne sont pas seulement des vitrines de la culture. Elles participent au cheminement culturel de chaque individu, avec ce qu'il recèle de vagabondages entre un intérêt pour des produits culturels de masse et la culture d'élite avec laquelle celui-ci peut cohabiter : deux inclinations à satisfaire. Elles l'accompagnent en balisant un terrain mouvant et contrasté, en clarifiant une offre documentaire foisonnante. Leur rôle éducatif reste à la mesure de cette mission professionnelle de mise à disposition des collections qu'elles conservent et ne saurait s'y substituer.

L'action culturelle s'inscrit au cœur de ce parcours. Outil de valorisation des collections, certes, d'incitation à la fréquentation des lieux et de formation culturelle, elle est aussi dynamique de découverte participative pour un public hétérogène. Pour cela, elle donne parole et droit de cité à des cultures émergentes encore non identifiées, avec les aléas d'une excursion en terrain vierge. Si l'on considère – et cela est essentiel – que « consommer » expositions, spectacles, concerts, conférences, lectures... relève de la même pratique que d'emprunter ou de consulter un livre, un DVD, une banque

de données, un site... la logique traditionnelle de retour sur investissement – accroissement des emprunts et consultations – perd de sa pertinence. L'action culturelle y contribue *de facto*, en tant que « support/vecteur » volatile et éphémère. Elle est de manière exemplaire un des ingrédients de cette construction mnésique qui préside à toute culture individuelle et collective.

Ces remarques faites, l'examen des droits et devoirs de la BMVR en matière culturelle nécessite un retour aux textes fondateurs. La loi de 1992 crée un dispositif permettant de financer les grands projets régionaux qui doivent répondre à un certain nombre de critères d'éligibilité dont : « *le projet de construction ou d'extension doit s'accompagner d'un projet de travail en réseau qui doit comporter notamment un réseau informatique d'information bibliographique et d'accès aux catalogues ; il doit participer à la circulation régionale des documents et coopérer en matière d'acquisition, de conservation, d'animation ou de formation*². »

Pour autant, les missions de nature extra municipale que sont susceptibles de remplir les BMVR suscitent bien des questions. La région n'a pas de compétence obligatoire liée au livre, à la lecture et aux bibliothèques, mais contribue à identifier, clarifier ou fédérer du « contenu ». Même si la libre administration des collectivités territoriales ne lui impose pas une vocation régionale, la commune aspire à rayonner au-delà de ses limites géographiques et de ses administrés. Il reste que le terme animation, par-delà son sens étymologique de « donner vie à, mouvement à », demeure dans le texte cité désespérément vide de contenu.

TRADUCTION ET DÉCLINAISONS

Les conventions signées objectivent les mots.

La convention de 2006 entre la Ville d'Orléans et l'État « *précise ces engagements régionaux, étant bien entendu qu'en aucun cas ils ne sauraient ni remettre en cause le caractère municipal de la médiathèque, ni imposer une quelconque tutelle aux autres collectivités régionales* ». Dans le volet 2 des actions à conduire, elle indique que « *dans le contexte du plan régional d'action pour le patrimoine écrit, la BMVR se*

2. Décret d'application, 5 février 1993.



Vue d'Orléans, 2^e étage de la Médiathèque.

*positionnera comme "Centre de ressources patrimoine écrit" et le fera connaître à ses partenaires régionaux*³. »

Une délibération du conseil municipal d'avril 2009 examine l'application de la convention en établissant un programme d'actions justifiant une demande de subvention auprès de la Drac : « *Cette convention valable 3 ans et renouvelable par tacite reconduction précise et encourage la vocation régionale de la bibliothèque et prévoit des subventions possibles de l'État sur production d'un programme prévisionnel annuel*

3. Convention entre la Ville d'Orléans et l'État relative à la bibliothèque municipale à vocation régionale, pièce annexée à la délibération du conseil municipal du 2 juin 2006. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, séance du vendredi 24 avril 2009. Objet : médiathèque – BMVR – application de la convention 2006 passée avec l'État – programme d'actions 2009 – demande de subvention auprès de la Drac.



et d'un bilan des actions réalisées sur l'année³ ». Le « faire connaître » prend ainsi la forme concrète des « Rendez-vous du patrimoine écrit » mensuels et inscrits de manière régulière dans le calendrier culturel depuis mars 2005.

C'est donc autour du patrimoine que se positionne, s'identifie et se légitime une action culturelle régionale. Elle s'inscrit dans la chaîne d'actions déclinées autour de cet axe fondamental, l'un des enjeux de la construction des BMVR qui permet un véritable maillage au gré des grands projets nationaux et régionaux⁴. La BMVR propose des actions patrimoniales exemplaires qui peuvent être partenariales et dispense ses conseils avisés en matière de valorisation patrimoniale.

Différents moments culturels forts de la BMVR d'Orléans participent de cette volonté de donner du sens à l'appellation « VR » par la capacité à rayonner au-delà des limites de la ville et à valoriser les grands travaux entrepris.

C'est en 2005, l'exposition « Dix siècles de reliures ordinaires et extraordinaires » accompagnée d'un catalogue présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres à Paris. L'exposition « Cartes et plans » – inauguration en septembre 2011 – sera l'occasion de promouvoir un fonds en cours de numérisation qui devrait faire l'objet à terme d'une exposition virtuelle. « Rendez-vous du patrimoine écrit » réguliers, conférences, ateliers accompagneront cette exposition. Cet ensemble d'actions, initialement prévues en 2010, n'a fait l'objet d'aucun budget particulier...

IDENTITÉ, DUALITÉ

L'enjeu est donc de montrer à nos élus que la dimension régionale de la politique culturelle patrimoniale constitue une valeur ajoutée pour la ville en renforçant son identité locale, et par-là même, son image et son prestige. De souligner que la dimension régionale de la politique culturelle de la BMVR per-

4. Ministère de la Culture : plan d'action pour le patrimoine écrit : conservation, restauration et valorisation du patrimoine des bibliothèques, 2004.

met donc dans un double mouvement de contribuer au rayonnement hors agglomération et à une meilleure connaissance par le public local des patrimoines régionaux et de leur mise en valeur via les grands travaux – informatisation, numérisation achevées et en cours⁵ – soutenus par la ville elle-même. L'octroi de budgets municipaux facilitant la concrétisation d'actions d'envergure dignes d'un établissement fédérateur à l'échelon régional ne va pas de soi. La sphère de la réflexion et de l'action est bien celle du politique et il serait démagogique de prétendre s'en extraire.

On aura compris le clivage entre la politique culturelle « VR » patrimoniale et l'action culturelle du quotidien BM telle qu'analysée plus haut. Dans cette dualité, la BMVR peut asseoir son identité : partage entre des événements patrimoniaux rayonnants, prestigieux, fédérateurs et valeur ajoutée pour une ville, et des actions de proximité, participatives, centrées sur les territoires culturels et artistiques émergents, indices encore instables d'une mémoire qui s'écrit. Forte d'une politique culturelle patrimoniale, la BMVR peut engager une action culturelle ponctuelle, observatrice, désentravée, « mécène » en ce qu'elle se met à l'écoute non plus d'un patrimoine reconnu mais d'un patrimoine potentiel. Cette double vocation – mission de médiation et mission de construction conjugée – constitue l'originalité des BMVR et légitime les soutiens de la ville comme de l'État, qu'ils soient budgétaires, logistiques ou médiatiques.

La mission à conduire pour la BMVR d'Orléans est bien de faire cohabiter harmonieusement dans une même dynamique transparente les deux volets complémentaires de l'action culturelle que sont la mise en valeur patrimoniale et l'écoute des individus dans leur devenir : « *Les média-bibliothèques doivent évoluer vers une ouverture toujours plus large au monde en proposant de plus en plus des activités diverses, originales... afin de transformer nos maisons en lieux de vie*⁶. » ■



5. Cartes et plans d'Orléans et de sa région, gravures, cartes postales, manuscrits de généalogie et bientôt périodiques locaux constituent la bibliothèque numérique de la BMVR Orléans.

6. Michel Marion, conservateur général et directeur des Bibliothèques d'Orléans, newsletter interne, décembre 2009.

JÉRÔME VERMEILLE
BM de Blois



Orchestrer les partenariats

Voisinages musicaux à Blois

De tout temps, notamment dans le monde des bibliothèques, nous sommes désireux de travailler en réseau, de créer des synergies, d'accroître la transversalité dont les objectifs sont de partager et de faire découvrir. Concevoir des événements en commun, optimiser les ressources disponibles et échanger nos compétences permettent de nous en rapprocher. Ceci est d'autant plus nécessaire aujourd'hui car nous constatons que l'émergence de nouvelles pratiques d'écoute et d'autres façons de s'approprier la musique entraînent un « déficit » d'emprunts dans nos établissements (cette « seule » donnée statistique ne permet d'ailleurs plus de qualifier notre métier et de mesurer notre impact). De ce fait, une volonté accrue de s'ouvrir vers l'extérieur, d'exercer hors les murs et de nous associer est d'autant plus vive de nos jours que nous percevons que notre offre documentaire ne se suffit plus.

Les partenariats prennent de multiples formes selon la nature du lien et l'action menée. Ils permettent de développer une dynamique qui contribuera certainement à l'accomplissement et au succès d'une initiative prise conjointement.

VOIR GRAND

Le plus souvent, c'est en élaborant des animations que nous envisageons le partenariat. Il nous importe alors de fédérer des énergies et de rassembler nos moyens dans le but de construire des projets culturels et de garantir une rencontre entre une œuvre et son public ; une ouverture sur les autres services et institutions permet d'atteindre ces résultats plus aisément. Il est donc préférable d'intégrer de grands programmes d'actions culturelles entre divers partenaires plutôt que d'organiser seul des opérations sans véritable envergure. Par expérience, le travail collectif se révèle fructueux dès lors que se dessine une adhésion autour d'un projet, une implication partagée dans sa conception et que les compétences conjuguées s'inscrivent dans un même élan.

Témoignage de l'engagement intellectuel des bibliothécaires, l'animation est aussi le reflet des missions de notre quotidien : valoriser des fonds documentaires, affirmer la présence de la bibliothèque dans le paysage culturel local, développer les publics, consolider le lien social, accompagner les actions pédagogiques des enseignants, constituer des réseaux professionnels, soutenir la création...

CLUBS, REVUES, FESTIVALS...

Au cœur des discothèques, la conception d'une programmation de rendez-vous induit un rapprochement avec d'autres structures. Il existe plus ou moins deux manières d'aborder la musique, qui passent avant tout par l'écoute, soit par le biais d'une représentation scénique (le concert accompagné éventuellement d'une rencontre avec le groupe ou l'artiste) soit par celui de séances d'écoutes commentées (interventions de spécialiste d'un genre).

Non, la bibliothèque n'est pas seule – ou ne devrait pas le rester. Lieu du lien, elle doit elle-même se lier, rechercher activement des complémentarités dans le réseau culturel de la ville. Partager les risques, simplifier les démarches, valoriser ses collections et ses services, étendre son rayonnement : multiplier les partenariats, c'est gagner sur tous les tableaux. À Blois, pourquoi pas ?



Aperçu du rayon des musiques nouvelles et expérimentales à la BM de Blois.



© Stéphane Glockner



© Stéphane Glockner

The Fonda/Stevens Group. Michael Jefry Stevens (en haut). Mark Whitecage, Joe Fonda, Herb Robertson (en bas, de g. à d.).

Au sein des bibliothèques de Blois, nous avons organisé des concerts en partenariat avec des associations, des festivals et des salles de concert nous permettant ainsi d'obtenir des cachets d'artistes abordables en tournée à travers la France et de faciliter les démarches. À titre d'exemple, nous avons eu l'opportunité de programmer des musiciens d'envergure internationale (Fonda/Stevens Group, Elliott Sharp, Craig Erickson) de passage au Petit Fauchoux à Tours, dans le cadre du festival Banlieues bleues en région parisienne ou par le biais de l'association blésoise dédiée au blues, Roxette. Hormis l'avantage financier, nous avons bénéficié d'aides administratives pour faciliter, par exemple, la réalisation des contrats et des modes de règlement !

Par ailleurs, nous avons pris soin de développer un domaine musical peu représenté en règle générale qui pourtant mérite une attention toute particulière car là, se joue aussi le devenir des musiques : celui des musiques dites nouvelles ou expé-

imentales, le plus souvent hybrides, tels des laboratoires sonores où la création est de mise. Il s'agit d'un pan musical hors du commun, rarement connu et de surcroît peu convoité. Il est donc dans notre intérêt d'unir nos volontés si nous souhaitons le faire valoir, afficher son existence et le rendre accessible. C'est pourquoi nous avons aussi travaillé étroitement avec l'association Improjazz dont le siège se situe à Blois. Ce partenariat nous a permis d'obtenir des productions « très » indépendantes (disques indisponibles ailleurs), de bénéficier de la venue de musiciens singuliers (Evan Parker et Peter Kowald), d'un soutien réel pour la promotion (mail-list, annonces dans leur propre revue) et d'un partage des frais.

En parallèle, nous avons mis en place un cycle de rencontres nommées Escales musicales en partenariat avec la revue *Mondomix* avec l'envie de faire connaître davantage les musiques du monde. Appréciant la qualité rédactionnelle et le choix des thèmes abordés dans ce périodique, nous nous sommes tournés vers son rédacteur en chef afin d'avoir accès à un carnet d'adresses de journalistes spécialisés. Durant deux années consécutives, 11 rendez-vous ont été programmés au sein de notre espace Musique & cinéma. Chaque intervenant fut à la hauteur de nos espérances en termes d'approche pédagogique et d'échanges avec nos publics. En contrepartie, nous avons contribué à faire connaître la revue par la distribution de leurs bimestriels gratuits auprès de nos adhérents. Nous aurions aimé enregistrer chaque intervention dans le but de les mettre à disposition en ligne depuis notre site internet ainsi que celui de la revue (sous forme de podcasts) mais cette volonté n'a malheureusement pu aboutir pour des raisons techniques.

RADIO, CINÉMAS, PRISONS... ET BIBLIOTHÈQUES ÉTRANGÈRES

En second lieu, l'animation revêt d'autres aspects qui contribuent à la vitalité des bibliothèques.

À Blois, un discothécaire anime une émission sur une radio associative à raison d'une heure par semaine : il y aborde une multitude de courants musicaux à partir de sources sonores puisées dans nos propres collections. En échange, nous alimentons leur grille hebdomadaire.

Nous avons aussi signé une convention avec une salle de cinéma Art et Essai qui se transforme régulièrement en plateau-concert permettant au programmateur artistique de s'approvisionner dans nos bacs afin d'agrémenter à son tour son émission radiophonique autour de l'esthétique jazz. En échange, les adhérents des bibliothèques bénéficient automatiquement du tarif réduit lors des concerts. La proximité de

ce lieu (en face de la bibliothèque) nous incite à trouver des passerelles entre les deux structures. Nous sommes en cours de réflexion sur leurs matérialisations.

Chaque été, nous participons à une journée dominicale destinée au jeune public en centre ville, organisée par la Direction des affaires culturelles : nous y offrons un espace détente en installant transats, parasols, postes d'écoute et documents en lien avec la thématique. Le bibliobus peut nous accompagner permettant ainsi d'offrir un « vrai » service public. Cette même opération se reproduit dans le cadre du festival Jazz in Cheverny, une commune de l'agglomération de Blois. Ces mobilisations extérieures sont de plus en plus importantes aujourd'hui dès lors que nos collections « seules » ne se suffisent plus et que la bibliothèque, en tant qu'entité close – et quelque fois isolée dans la ville –, n'est certainement plus en position idéale.

Par ailleurs, nous éditons une revue interne, *Courants d'air*, qui paraît chaque saison, dans laquelle est chroniquée une sélection d'ouvrages de musique et de cinéma (disques, vidéos et livres). Depuis trois ans, nous nous associons avec l'équipe du réseau des bibliothèques de Mons, en Belgique, fort d'une même expérience et à l'initiative d'une publication similaire. Nous échangeons alors nos écrits dont la publication apportera des éclairages supplémentaires.

Voici d'autres exemples d'initiatives permanentes que nous assumons tout au long de l'année.

Avec La Halle aux Grains, une scène nationale, nous élaborons une discographie pour chaque concert, tous genres confondus, ajoutée dans les feuilles de salle distribuées le soir-même aux spectateurs.

Nous apportons également notre savoir-faire et constituons un fonds de disques à l'usage des détenus de la Maison d'arrêt de Blois à partir de nos propres collections.

Dans un proche avenir, nous espérons mettre en commun notre catalogue avec celui de l'école de musique autour des partitions, une initiative déjà menée auprès du Muséum d'histoire naturelle, de l'école d'art et de la Maison de la magie.

Enfin, en lien avec une salle de musiques amplifiées, nous prévoyons de représenter les bibliothèques lors de soirées-rencontres programmées autour d'un thème musical. Nous y installerons une vitrine avec un échantillon de nos collections, reflets de nos richesses.

CROIRE AUX CONTENUS

Rappelons cependant qu'il est parfois difficile de consolider certains partenariats en raison de l'éloignement géographique, d'emplois du temps chargés et de sollicitations

quotidiennes dans nos services ne permettant pas de nous rapprocher aisément les uns des autres. En tant que discothécaires, en fonction des thématiques d'animation proposées à l'intérieur même de l'établissement, il nous est parfois difficile de trouver des portes d'entrée en fonction des sujets envisagés par les autres secteurs (par exemple) qui peuvent être très éloignés d'une sensibilité musicale : si on décide d'aborder les thèmes des dragons ou des régions polaires, il est plutôt ardu de trouver un « réel » terrain d'entente !

Nous pouvons enfin être souvent sollicités pour simplement mettre à disposition nos locaux ou illustrer sommairement un propos depuis nos collections sans nous repérer ni nous identifier comme référent culturel en mesure de soutenir un propos artistique et de défendre un point de vue esthétique. Porter et réussir un projet culturel en bibliothèque suppose de croire en son contenu. Il est important d'y être impliqué réellement dès son émergence.

Qu'il s'agisse d'inciter à la découverte, de valoriser une œuvre, un courant esthétique, une ligne éditoriale, un fait historique ou un phénomène scientifique, toute action culturelle naît, s'inscrit et se développe dans le désir de défendre des valeurs artistiques et intellectuelles. L'animation ne se décrète pas, elle aurait plutôt tendance à s'imposer par la seule force d'une envie et d'une idée. Et à plusieurs, c'est encore mieux... ■

IMPROJAZZ

Fondée à Blois par Philippe Renaud et Patrick Gentet, cette association publie, avec les moyens du bord, depuis 17 ans le magazine *Improjazz* qui s'est imposé par son traitement de l'actualité du jazz le plus contemporain et des musiques improvisées, laissées pour compte par les autres médias. Où trouver ailleurs articles et entretiens sur des musiciens peu connus d'Afrique du Sud, de Grèce, d'Estonie..., chroniques de disques qu'aucun disquaire ne vous présentera, annonces de concerts ou de festivals confidentiels ? *Improjazz* diffuse aussi des milliers de références et conseille les médiathèques sur leurs achats et constitutions de fonds. Ainsi à Blois...

Improjazz – 14, allée des Myosotsy – 41000 Blois

Tél. 02 54 43 14 80

<http://pagesperso-orange.fr/improjazz/>

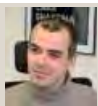


© Musique Ouverte / M. Bernatet



Roy Campbell, Lou Grassi et Mark Whitecage (The New Band) découvrent les derniers numéros d'*Improjazz*.

EMMANUEL PORCHER
Directeur de Centre Images



De la marge au Centre

Sur les traces des folkloristes du XIX^e siècle, Centre Images a donné aux milliers de

mètres de pellicules tournés par des amateurs une valeur patrimoniale qui, par un travail concerté de collecte, de sauvegarde et de diffusion, trouve une nouvelle vie.

DISPOSITIFS

C'est en 1991 que l'action publique en faveur de l'image a démarré en région Centre. Destinées à soutenir la jeune création cinématographique, et notamment la production de courts métrages de fiction, ces actions n'ont eu de cesse de se développer au cours de ces vingt dernières années. La politique de soutien a rapidement été complétée par la diffusion culturelle ; les films aidés pouvant ainsi être proposés au grand public mais aussi aux lycéens de la région. Un programme spécifique de courts métrages a été mis en place en 1994 dans le cadre d'un dispositif expérimental qui deviendra rapidement national : lycéens et apprentis au cinéma. Création, diffusion et éducation à l'image ont longtemps été les piliers de l'intervention de l'Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel. Ces pôles avaient en commun de reposer sur une coopération entre les collectivités, au premier rang desquelles figuraient la Région Centre et l'État. Ces partenariats ont ainsi permis d'engager de nouvelles interventions en faveur du long métrage et de l'audiovisuel (documentaire, fiction), mais c'est surtout en matière d'écriture que notre région a su innover. Avec le soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), la Région Centre a su mettre en œuvre un dispositif non territorialisé de soutien à l'écriture et au développement des premiers et deuxièmes longs métrages. On peut encore dire aujourd'hui que cette initiative distingue notre territoire dans le secteur de l'image et lui donne, auprès des créateurs, une place particulière.

En 2005, dans le cadre de la réforme de sa politique culturelle, la Région Centre a décidé de réorganiser l'ensemble

de ses interventions en se concentrant sur les œuvres et les publics. Cette réforme permettait aussi de créer des agences régionales. Pour le livre et l'image, ce sont deux établissements publics de coopération culturelle qui ont été mis en place. Centre Images voyait le jour le 1^{er} janvier 2006, Livre au Centre six mois plus tard. Substituer à ces deux associations des agences régionales au statut public¹, c'est reconnaître le caractère de service public régional de la culture aux activités mises en œuvre. Pour Centre Images, outre la reprise des activités existantes et parfois leur amplification, la création de l'établissement a été marquée par le lancement d'un projet ambitieux en faveur du patrimoine cinématographique.

CHASSEURS D'IMAGES

Depuis de nombreuses années en effet, nous nous interrogeons quant à l'opportunité de créer une cinémathèque régionale. Une étude réalisée à l'échelle du territoire français nous a permis de conforter cette idée ; la cinémathèque de Bretagne, le pôle Image de Haute-Normandie ont été pour nous de véritables modèles à partir desquels nous avons proposé de construire les archives régionales du centre pour le cinéma et l'audiovisuel. Ce projet se faisait dans un contexte particulier : le développement du numérique devait, en effet, nous conduire à créer un pôle résolument tourné vers les nouvelles technologies. Nous avons mis en œuvre une plateforme technique – basée à Issoudun, dans l'Indre – permettant d'assurer le traitement et la conservation des films dans d'excellentes conditions. Ce projet s'appuie sur trois axes principaux : la collecte, la numérisation et la valorisation.

Après avoir mené, quelques années auparavant, une expérience pilote sur les archives dans le canton de Château-

1. Sur les pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel, cf. Estelle Caron, « La route des Pôles. Les médiathèques lieux ressources », *Bibliothèque(s)*, n° 45, juillet 2009.

Renault (37), l'existence d'un grand nombre de films amateurs sur ce territoire nous a permis de collecter plus de 20 heures d'images sur support cinéma. De cette collecte, nous avons tiré un grand nombre d'enseignements : tout d'abord sur la qualité des œuvres ; elles étaient souvent bien cadrées, le coût de la pellicule induisait assurément une attention plus grande dans le tournage. Ensuite, nous avons constaté l'urgence : bon nombre de bobines des années 1920 étaient déjà irrécupérables, il nous fallait aller vite pour sauver ce qui, dans ce patrimoine, pouvait encore l'être. Quant aux sujets, les habitants de la région filmaient notamment les périodes de vacances qui, pour partie, ne se déroulaient pas sur notre territoire. La cinémathèque de Bretagne dispose de beaucoup d'images sur Chambord, nous en possédons beaucoup du Mont-Saint-Michel ! Fort de cette expérience nous avons pu engager le travail à l'échelle régionale. Pour ce faire, nous nous sommes attachés à mettre en œuvre des partenariats infra régionaux. Le premier a été conclu avec le département d'Eure-et-Loir ; l'échelon départemental était évident parce qu'il correspondait à une compétence de cette collectivité et qu'il nous offrait la possibilité de construire sur ce territoire une expérience inédite. Un découpage a été réalisé afin d'engager le travail de collecte en parcourant le Perche, le Drouais, la Beauce... C'est un véritable travail d'enquêteur qui a été mené auprès des caméras-clubs, des photographes, aucune piste ne devant être négligée. En quatre années, de nombreux partenariats ont été menés avec des villes ou des pays. 500 déposants nous ont confié leurs films et ce sont plus de 10 000 qui ont ainsi été sauvés.

PARTAGER, PRODUIRE

Nous pouvons avouer aujourd'hui que nous avons un peu sous-estimé le traitement de ce flot d'images. Nous disposons d'une chaîne de traitement entièrement numérique.



Des scanners nous permettent de travailler sur l'ensemble des formats cinéma (8 mm, 16 mm, 9,5 mm et 35 mm) et vidéo. Nous disposons de stocks pour chaque type de supports, avec des contrôles thermiques et hydrométriques adaptés. Cette phase de numérisation est évidemment couplée à la gestion des droits : chaque déposant désireux de nous confier ses pellicules signe un contrat de dépôt ainsi qu'une convention de cession de droits. Ensuite, nous engageons un travail essentiel d'indexation et de documentation. L'enquête menée lors de la collecte se poursuit ici afin d'accroître encore le potentiel de ces images quant à leurs futures utilisations. Ainsi traités, les films, encodés afin de permettre leur diffusion, sont consultables via une base de données « Diaz ».

La valorisation était un postulat important de notre projet : collecter, certes, mais pour partager avec le plus grand nombre. Les déposants peuvent les découvrir ou redécouvrir lors d'animations mises en place sur l'ensemble du territoire régional, une occasion de les remercier mais aussi d'offrir aux habitants la possibilité de se livrer à une exploration de leur patrimoine. Au-delà des projections d'œuvres « brutes », notre agence produit des documentaires qui portent sur des thématiques, des territoires, des périodes... Avec l'accord des ayants droit, nous mettons à la disposition de musiciens, cinéastes, artistes plasticiens ces extraordinaires palettes d'images qui ne demandent qu'à être utilisées. Outre la diffusion en salles de cinéma et la télédiffusion, notre agence souhaite, dans les prochains mois, proposer ces travaux aux habitants de la région via une plateforme de diffusion sur Internet. Les pratiques culturelles évoluent beaucoup ; en matière d'écrans plus encore. Il est logique dès lors que nous nous engagions sur cette voie.

Si ces films peuvent être considérés à la marge dans l'histoire du cinéma, un de mes amis me rappelait que c'est la marge qui tient les pages du livre... et donc de notre histoire. ■

DANYE SIGURÉ
Bibliothèques d'Orléans



DOMINIQUE PANCHÈVRE
Livre au Centre



Autopsie d'une utopie

Comment faire vivre concrètement une bonne idée ? C'est toute la question de la conservation partagée :

entre numérisation, fonte des budgets, raréfaction des espaces de stockage et limitation des personnels, se pose de nouveau la question de la gestion de l'avenir au présent.

La conservation partagée des périodiques en région Centre

• Quand et comment est né le projet de conservation partagée des périodiques ?

Dany Siguré : Le programme régional de conservation partagée des périodiques a commencé en 1998. À l'époque, la Fédération française de coopération entre bibliothèques (FFCB, aujourd'hui FILL) incitait les différentes agences régionales de coopération à mettre en place des programmes de conservation partagée. Lancé par les chefs d'établissements, le projet a été confié à Marie-Claude Pasquet, chargée de mission pour le patrimoine au Centre régional du livre (aujourd'hui Livre au Centre). Dès le début, le programme était limité aux revues en cours et excluait tous les périodiques locaux et régionaux. Des questionnaires ont été envoyés à toutes sortes de bibliothèques et des listes, parfois très longues, échangées entre établissements. Dès 1999, une base de données régionale comprenant plus de 5000 titres a été mise en place, tandis qu'un premier plan d'action et un premier projet de convention voyaient le jour.

• Quelles ont été les étapes suivantes ?

D. S. : En 2000, plusieurs groupes de travail se sont réunis pour échanger sur les listes et sur les bibliothèques,

y compris les plus petites qui pourraient prendre en charge la conservation de tel ou tel titre. Mais tout ce qui se discutait au sein de ces groupes faisait ensuite l'objet de rapports auprès des directeurs, qui validaient souvent, mais pas toujours, les propositions faites. Déjà certains titres n'intéressaient personne, on envisageait pour d'autres deux lieux de conservation, dont un de recours, on parlait de faire des dépôts...

Dominique Panchèvre : C'est déjà là un premier problème : un dépôt, à la longue, peut être difficile à gérer. Qui prend en charge, par exemple, la restauration ?

• Tout cela ne semblait quand même pas trop mal parti. Quels obstacles avez-vous donc rencontrés ?

D. P. : Il ne faut pas perdre de vue que la fin des années 1990 et le début de la décennie suivante marquent l'époque de la construction des grandes médiathèques. Ces nouveaux bâtiments sont gourmands en personnel, on cherche à développer de nouveaux services, numérique, action culturelle... La conservation partagée ne peut plus se voir accorder la même priorité.

D. S. : Une nouvelle convention avait été préparée, mais il apparaissait difficile de faire une convention unique entre les petits et les grands établissements compte tenu de la disparité de leurs moyens. Néanmoins, les conditions commençaient à se préciser quand, en 2003, Marie-Claude Pasquet a quitté le CRL. Son départ a considérablement affaibli l'impulsion commune qui s'était lancée.

• C'est à ce moment-là que vous êtes arrivé au CRL, Dominique Panchèvre ?

D. P. : Non, pas tout de suite. Et entretemps, la direction du CRL avait changé ; les questions patrimoniales étaient moins mises en avant. Mais je croyais l'état du projet suffisamment abouti pour espérer le relancer et le finaliser « dans un bref délai ».



Les magasins des périodiques.

D. S. : C'est effectivement ce que vous avez dit, ce qui nous a redonné espoir. Mais entretemps la donne avait changé. Certaines bibliothèques s'étaient livrées à un tri drastique devant les problèmes de place, et les gros établissements ont sollicité une remise à plat du système proposé. Quelques échanges de titres avaient eu lieu mais sans schéma d'ensemble, plutôt sur la base des bonnes relations entre collègues.

• **Le problème du manque de place s'est fait de plus en plus pressant...**

D. S. : Exactement. À l'été 2006, Aurélie Bosc, conservatrice chargée du patrimoine à la Médiathèque d'Orléans, a fait savoir à Livre au Centre qu'Orléans ne s'engageait plus à conserver que les titres qui avaient été, à une époque ou à une autre, reçus par le dépôt légal. Nous n'avons pas pour autant supprimé les autres collections, mais au moins avions-nous prévenu que nous ne pouvions aller au-delà. C'est quasiment la dernière fois que nous avons entendu parler de conservation partagée...

• **Quel regard portez-vous, rétrospectivement, sur ce projet ?**

D. S. : J'en ai rêvé, j'en rêve encore ! Mais je me rends bien compte que dans les conditions actuelles c'est très difficile. À bien y réfléchir, il aurait peut-être fallu construire un projet sur les périodiques régionaux et locaux, ceux-là mêmes qui

se sont trouvés exclus du dispositif. Or c'est justement ceux que des lecteurs vont peut-être davantage rechercher, et ces titres-là prennent aussi pas mal de place.

D. P. : C'est aussi une question de volonté politique. Mobiliser les élus pour le patrimoine écrit, ce n'est pas toujours évident mais c'est faisable quand il s'agit de fonds vraiment anciens et prestigieux. C'est beaucoup plus difficile quand il s'agit de défendre un patrimoine qui se constitue, qui peut apparaître banal et encombrant, mais qui constitue un atout pour l'avenir.

D. S. : C'est cela : il faudrait donner la chance à des titres de périodiques – comme à certains livres d'ailleurs – de devenir patrimoniaux.

D. P. : En la matière, nous devrions nous inspirer des archives. Eux savent très bien que les documents contemporains doivent être dès maintenant conservés pour les générations futures. Et ils n'hésitent pas à construire des silos pour la conservation.

D. S. : Les périodiques anciens seront de plus en plus accessibles sur Internet grâce à la numérisation mais est-ce pour cela que le papier devra forcément disparaître dans les grands établissements régionaux de référence ? Quant à ceux qui y échapperont, la conservation du papier devrait s'imposer d'elle-même.

Propos recueillis le 13 janvier 2010

NUSCH, portrait d'une muse du Surréalisme

Première biographie de Nusch Éluard
1906-1946



Nusch, portrait d'une muse du Surréalisme.
Texte de Chantal Vieuille, suivi de *Les Collages de Nusch*, de Timothy Baum
Format : 24 x 28 cm.
Nombre de pages : 128.
Avec 50 photographies en N/B de Man Ray, Dora Maar, Lee Miller, Roland Penrose et Brassai.
Prix : 40 €
ISBN : 9782-9536249-0-8 / EAN : 9782953624908

À commander chez ARTELITTERA
12 Bld de Port Royal 75005 Paris - France
contact@artelittera.com - www.artelittera.com

VALÉRIE BONGIBAUT
Médiathèque de Saint-Jean
de Braye (45)



Coopérer : du Loiret au Bénin

L'implantation de bibliothèques

Un collègue africain,
un constat de carence,
un élan de solidarité :

le savoir-faire
professionnel compense
le peu de moyens
pour mener à bien une
action de coopération,
et, surtout, assurer
les conditions de sa
pérennisation.

par Villages du Bénin

DU CONSTAT...

L'aventure est née en 1997, après que Juvencio d'Almeida, un collègue de la Médiathèque d'Orléans béninois d'origine, soit revenu d'un séjour dans son pays, surpris qu'une structure nouvellement installée, accueillant et scolarisant des enfants, ne dispose d'aucun livre ni de bibliothèque.

En effet, le premier village d'enfants SOS venait de s'ouvrir à Abomey-Calavi, au sud du Bénin. Villages d'enfants SOS est une ONG internationale, qui recueille des enfants abandonnés ou orphelins et assure leur éducation jusqu'à ce qu'ils deviennent indépendants. Des « mamans SOS » salariées élèvent 8 ou 10 de ces enfants au sein d'une maison, dans un cadre affectif et éducatif stable, gage de leur équilibre. L'ensemble de ces maisons constitue un village, comportant des salles communautaires et une administration qui régit l'intendance. Il n'est pas rare que ces villages possèdent leur propre structure éducative, avec un person-

nel enseignant et administratif rémunéré par l'ONG, du jardin d'enfant à l'école primaire, voire même collège et lycée. Les élèves y suivent le même programme que celui du pays, et les établissements scolaires SOS accueillent les enfants des environs si cette école est la plus proche, palliant le déficit de structures du pays.

La République du Bénin, petit pays du golfe de Guinée, ancienne colonie française (l'ex-Dahomey), est un état indépendant depuis 1960. Si la langue officielle est restée le français, les dialectes parlés révèlent un héritage culturel multiple, reflet de la quarantaine d'ethnies composant la population. D'une grande richesse, la culture béninoise est également empreinte de religions très diverses et du culte vaudou.

La population y est très jeune : 47% des béninois ont moins de 14 ans. Même si le gouvernement a des objectifs précis en matière de scolarité par la suppression des frais de scolarité à l'école primaire, seuls 60% des enfants sont scolarisés : la capacité d'accueil des structures classiques d'éducation reste insuffisante et les parents doivent néanmoins faire face à l'achat des fournitures et des tenues scolaires avec des revenus presque inexistantes. Par ailleurs, beaucoup d'enfants doivent aider leurs parents dans leurs activités ou aux travaux des champs. Dans ce contexte, les livres, voire la bibliothèque, sont quasi inexistantes...

... À L'ACTION

Afin d'aider Juvencio à œuvrer pour son pays, quelques personnes se sont regroupées autour de lui en association, avec



© Valérie Bongibault

Bibliothèque de Natitingou :
le rayon sciences.



© Valérie Bongibault

Formation des mamans SOS à l'équipement.

leur seule bonne volonté, et pour ma part, mon expérience de bibliothécaire. Notre objectif était donc d'implanter une bibliothèque au sein de ce nouveau village d'enfants SOS d'Abomey-Calavi. À mes yeux, l'important était de définir les besoins : à quelle tranche d'âge devaient s'adresser les documents, quelles étaient les attentes, quel enseignement était-il prodigué. Il fallait ensuite aborder la question du lieu et de la gestion du fonds. En effet, la bibliothèque devait être pérenne dans son fonctionnement, et donc faire montre de rigueur dans sa gestion. Le village bénéficiait déjà d'une structure administrative organisée, accompagnée d'une équipe pédagogique rompue à une gestion rigoureuse et un encadrement des enfants. Nous avons entretenu une correspondance régulière avec le directeur du village et l'équipe enseignante. Juvencio d'Almeida, retournant régulièrement dans son pays, poursuivait les négociations sur place. Ceci permettait ainsi aux personnels du village d'enfants SOS de se fédérer autour d'un projet mieux visualisé, d'en mesurer l'avancement et, pour nous, de cerner les conditions d'implantation de la bibliothèque et de formuler nos demandes.

Parallèlement, nous avons sollicité des partenaires pour des dons de documents, tels que le réseau des bibliothèques

d'Orléans ou la bibliothèque de Saint-Privé-Saint-Mesmin (45), favorables à cette idée. Mais notre petite association, animée par nos seuls enthousiasme et convictions, s'est vite heurtée à un obstacle : l'acheminement de ces livres jusqu'au Bénin... dont le coût extrêmement important ne pouvait être endossé par l'association riche du seul montant des cotisations et d'une subvention de fonctionnement de la ville d'Orléans. Alors qu'à la suite de nombreuses démarches infructueuses, le découragement nous guettait, Emmaüs nous a offert de la place dans un de leur container en partance pour une de leur communauté à Porto-Novo.

AU CŒUR DU PROJET

Nous visions un public d'enfants allant de la maternelle au primaire, et les documents étaient destinés aux loisirs et à l'école. Compte tenu du projet de construction d'un collège, il fallait également préparer un fonds destiné à cette tranche d'âge, et penser aux mamans qui allaient utiliser la bibliothèque. Les enseignants demandaient à disposer de dictionnaires (de différents niveaux) en nombre suffisant pour équiper les classes, et d'un large échantillonnage de livres pédagogiques

pouvant les aider à élaborer leur cours. Nous avons donc réuni un fonds équilibré couvrant toutes les tranches d'âge, réunissant albums cartonnés, albums, romans, bandes dessinées et documentaires. Nous avons également réfléchi à constituer un petit fonds de romans adultes, plutôt des classiques, mais aussi des fictions contemporaines avec des auteurs étrangers représentatifs de leur pays.

Nous souhaitons en outre accorder une large part aux documentaires sur les travaux manuels utilisant des matériaux simples – laine, tissus, carton, perles – susceptibles d'aider les mamans à créer des activités avec les enfants, ainsi que des ouvrages sur la puériculture et le développement de l'enfant. Notre vœu était encore de créer un fonds « Afrique », regroupant des fictions d'auteurs africains (albums, romans) et des ouvrages sur l'Afrique. La collection ferait aussi une place aux revues (BD, géographie, football, basket, sports très pratiqués au Bénin), ainsi qu'aux ouvrages de référence (dictionnaires et encyclopédies).

Un important travail de tri fut nécessaire : l'état matériel de chaque document a été vérifié, les documentaires obsolètes se sont vus écartés, ainsi que tous les documents inadaptés au pays ou au public. Il a fallu réfléchir conjointement à un système de prêt et à une classification, qui devaient être simples. Un système de prêt par fiches et pochettes était bien sûr le plus fiable, et j'ai envisagé un système de classification par code couleur (gommettes), enrichi parfois d'un sigle précisant le domaine, regroupant des grands thèmes (géographie, sciences

de la nature...). Chaque document retenu était répertorié sous son code dans un fichier Excel qui nous a servi d'inventaire de la bibliothèque. Ceci a permis de contrôler l'équilibre et la cohérence des fonds au fur et à mesure de la collecte.

Une subvention du conseil général du Loiret nous a aidés à acquérir le matériel pour équiper les livres – film plastique, adhésif, gommettes, coins pour les fiches, fiches... –, ainsi qu'un certain nombre de dictionnaires. Le croisement des sources de dons (bibliothèques, particuliers) a donné de la cohérence au fonds réuni. (La première bibliothèque était constituée d'environ 3 000 livres et autant de revues.)

2001 : L'INSTALLATION

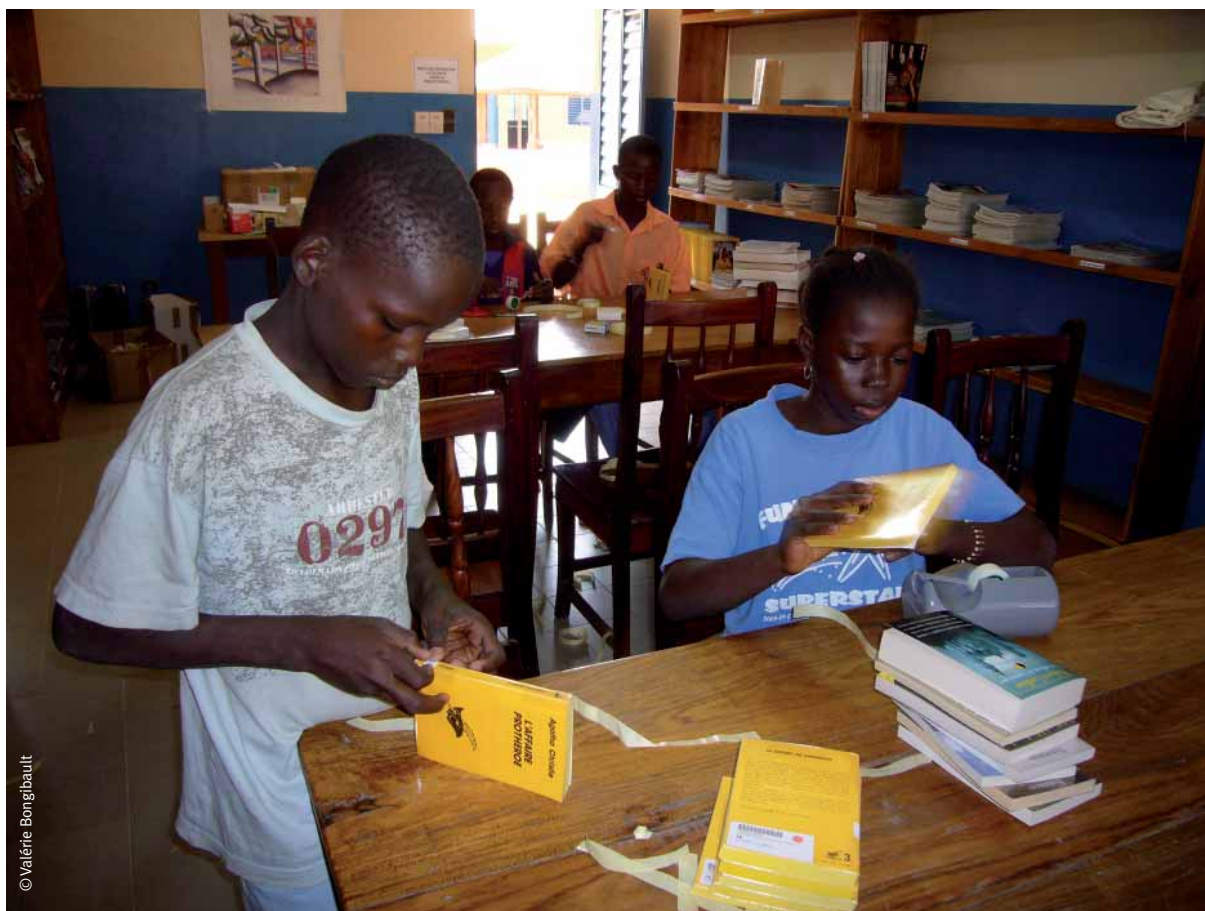
Le local de la bibliothèque était préparé à notre arrivée. Un espace qui servait de cantine (donc près des écoles) avait été libéré et nettoyé. Nous apportions tout : des étagères, le matériel de prêt et d'équipement, les documents bien sûr, mais aussi la décoration ! Notre arrivée avait été anticipée, et, à notre demande, des équipes de soutien composées de collégiens et de mamans avaient été constituées : la bibliothèque bourdonnait d'activité, dans une température ambiante d'environ 40°... Tout était à élaborer : la distribution des espaces entre zones pour les petits et zones de travail, la mise en place des étagères avec la répartition des documents, le tri, accompagné de l'étiquetage et de l'équipement des documents. Le personnel a été formé à l'équipement par Juvencio.

Cette bibliothèque suscitait la curiosité, tant des enfants que des mamans, intimidées par tant de livres. Des yeux émerveillés nous observaient à travers les persiennes et les commentaires allaient bon train, nous encourageant. La bibliothèque terminée était fournie et attrayante : des bacs colorés en plastique (achetés sur place) accueilleraient les albums à hauteur des enfants, les affiches égayaient les espaces où l'on avait installé tables et chaises.

Restait l'autre étape importante : former à la gestion de la bibliothèque. Six personnes y assistaient. Le directeur de l'école, le responsable pédagogique, le futur bibliothécaire – un détaché du personnel administratif –, l'assistante sociale et deux autres membres de l'administration. Le rôle et les fonctions du bibliothécaire, la gestion du fonds ont été explicités, en passant par une formation sur la typologie des documents. Des jeux de rôle ont permis à chacun d'expérimenter le prêt et le retour des documents, ainsi que le rangement. La bibliothèque devant accueillir les enfants des environs, un règlement de fonctionnement a été élaboré de façon collégiale tout en déterminant les heures d'ouverture.



Formation à la gestion de la bibliothèque : jeux de rôle autour du prêt.



© Valérie Bongibault

Tri et étiquetage par les enfants.

2001, ET APRÈS ?

Deux autres bibliothèques ont depuis été installées, sur les mêmes principes que le premier projet : aux villages d'enfants SOS de Natitingou (au nord du Bénin) en 2006 et à celui de Dassa en décembre 2008. Ces deux autres projets ont bénéficié de l'aide de la Région Centre. Nous avons d'ailleurs pu ainsi embaucher des entreprises locales, à la confection d'étagères par exemple. Compte tenu du nombre important de documents récoltés, ces nouvelles actions – le réseau des bibliothèques d'Orléans entre autres – ont chaque fois rendu possible le renouvellement partiel du fonds des autres bibliothèques qui souffrait énormément du climat humide et du sable.

L'évolution est notable au niveau des mentalités et des pratiques. Désormais, l'équipe pédagogique, le personnel administratif, les mamans aussi sont persuadés de l'apport d'une bibliothèque au niveau éducatif et au développement de l'enfant. Nous avons pu le constater lors de l'installation de la bibliothèque de Natitingou, où l'équipe enseignante a suivi de façon moins passive et beaucoup plus attentive qu'à Abomey-Calavi l'intégralité du projet.

À l'appui de ce constat, le dernier village d'enfants SOS construit au Bénin (Dassa), achevé en 2006, comportait dès sa conception un local dédié à la bibliothèque, maigrement pourvu de quelques étagères et livres, mais avec un bibliothécaire à mi-temps.

Un bilan positif donc, d'où ressort une professionnalisation des personnes s'occupant des bibliothèques (Dassa attend le recrutement d'un deuxième bibliothécaire compte tenu de l'importance du fonds), une bonne gestion avec quelques crédits dédiés par le village SOS, et un rayonnement de chaque bibliothèque sur les communes alentour.

Notre prochain projet visera à diversifier nos actions en approvisionnant de petites structures nécessiteuses et en étoffant le fonds des trois bibliothèques par l'acquisition sur place d'ouvrages d'auteurs africains... En attendant l'implantation d'une bibliothèque au sein du prochain village d'enfants SOS en projet à Parakou !

Une petite association, mais qui voit grand... ■

Les gens



Patrick Bazin a été nommé à la tête de la Bibliothèque publique d'information par le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, le 1^{er} avril dernier. Il dirigeait les bibliothèques de Lyon depuis 1992. Il s'agira de piloter le « nouveau projet culturel » pour la Bpi annoncé dans les « 14 propositions pour le développement de la lecture » annoncées par le ministre le 30/03.



David Declercq, secrétaire adjoint du CA du groupe ABF-Nord-Pas-de-Calais, a quitté la bibliothèque de Wattrelos pour prendre la direction de la BM de Merville (59) le 1^{er} avril.

Olivier Desgranges, conservateur, a pris la direction de la médiathèque municipale de Rochefort le 1^{er} mars. Il était jusque-là directeur adjoint du Service commun de documentation de Paris-6.

Odile Grandet a quitté la direction de la médiathèque du musée du Quai Branly pour intégrer, au 1^{er} mars, l'équipe de préfiguration du campus universitaire Condorcet, site d'Aubervilliers.



Marianne Palesse est la nouvelle déléguée générale d'Images en bibliothèques.



Aline Rocchia, conservateur des bibliothèques, prend ses nouvelles fonctions de responsable de la politique documentaire de l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense à compter du 1^{er} juillet 2010. Auparavant bibliothécaire à l'Université Toulouse-2 puis 3, elle était jusqu'alors membre du bureau de l'ABF Midi-Pyrénées.

En bref

■ AUVERGNE (À PARIS)

Le 28/06 : journée d'étude « Poésie et indépendance » à la BnF à l'occasion des 30 ans de Cheyne éditeur et en prélude à l'exposition « Cheyne, trente ans d'édition de poésie » à l'Orangerie du Sénat à Paris (12-31/07).

En matinée, à partir de 9h45 : « Indépendance, interprofession : enjeux et perspectives » (Françoise Muller, présidente de l'ABF-Auvergne, dir. BM

Moulins) ; « La poésie en bibliothèque » (Dominique Arot, IGB) ; « Poésie, Livres d'artistes : un patrimoine en devenir en sud Vaucluse – Une expérience singulière d'action culturelle autour de la poésie » (Martine Pringuet, Médiathèques de la Communauté de communes Provence Luberon Durance).

« L'obstination de la poésie » : Cheyne et les bibliothèques en Haute-Loire, partenariats et médiations » (Agnès Ginhoux, BDP 43, et Renaud Aïoutz, BM de Tence, Saint-

Jeures et Le Mazet-Saint-Voy) ; « Quelles résistances imaginer face à la concentration éditoriale ? » (André Schiffrin, Éditeur, The New Press) ; Synthèse (Jean Mallet).

L'après-midi : « Cheyne éditeur : 30 ans d'indépendance au service de la création » (Jean-François Manier, Cheyne éditeur) ; lectures, par Linda Maria Baros, David Dumortier et Jean-Pierre Siméon (auteurs de Cheyne).

Disparition

RENÉ RIZZARDO († 06/04/2010)

René Rizzardo est disparu le 6 avril dernier, à 69 ans. Un « homme juste » est parti. De nombreux collègues se souviennent sans doute de son intervention remarquable au Congrès de La Rochelle en 1999, qu'il concluait par ces termes : « Ainsi, après la grande étape du développement, qui n'est pas terminée, après celle de l'économie culturelle, on pourrait penser, ce qui suppose un débat collectif, à l'étape de la démocratie culturelle et de la consolidation politique et institutionnelle des bibliothèques. » On retrouve ici les caractéristiques de la réflexion de René Rizzardo : rigueur, clairvoyance sans compromission, indépendance absolue de la réflexion. Formé par l'éducation populaire, ce technicien papetier est devenu permanent à Peuple et Culture de Grenoble, conseiller municipal chargé des jeunes et de l'animation socio-culturelle puis adjoint chargé de la culture de Hubert Dubedout de 1971 à 1983, sans jamais renier ni ses origines modestes, ni l'éducation populaire. Fondateur de l'Observatoire des politiques culturelles, conseiller indépendant de Jack Lang (Rapport sur la décentralisation culturelle¹ en 1990), puis de Catherine Tasca, René Rizzardo, devenu une figure incontournable des politiques culturelles, a informé, formé et conseillé d'innombrables élus et acteurs culturels de ces quarante dernières années. René Rizzardo n'a jamais voulu « faire carrière » : humble et pragmatique, toujours en marche (en montagne aussi...) et toujours modeste, sachant écouter et profondément persuadé de la force de la culture dans les relations entre les hommes, René a toujours été très proche des gens de terrain, avec chaleur et curiosité, questionnant toujours avant de parler, sachant faire entendre leurs voix et leurs analyses au plus haut niveau. Je suis très modestement de ceux qui lui doivent beaucoup, notamment à travers l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble. Il n'a ainsi jamais cessé d'animer un « laboratoire culturel » passionnant et fertile. Je reprends à mon compte ces mots, prononcés lors de ses obsèques : « Quelle chance nous avons eu de partager un peu, beaucoup, de son infinie sagesse. Mais ce n'était pas assez » (Jean-Pierre Saez) ; « René a accumulé par son expérience mais aussi par sa sensibilité, son insatiable et généreuse curiosité, par sa formidable humanité, une connaissance à nulle autre pareille de notre monde en mutation que nous rêvons meilleur » (Catherine Tasca).

Jean-François JACQUES



René Rizzardo au Congrès de l'ABF à La Rochelle en 1999.

1. La décentralisation culturelle, rapport au ministre de la Culture et de la communication, La Documentation française, Paris, 1990.

■ **NORD-PAS-DE-CALAIS**
L'« escapade bibliothéconomique » du lundi 14/06 nous conduira sur la côte d'Opale. On en profitera pour visiter deux médiathèques dont celle, toute neuve, de la communauté de communes

Opale Sud, à Berck-sur-Mer. Le groupe se propose également de relancer les inscriptions pour le centre de formation, fermé depuis plusieurs années.

■ **PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE**
Une Journée d'étude aura

lieu le 14/06 à la BnF : « À l'heure du numérique, quels seront les impacts sur l'évolution des publics et des services et sur les modèles de bibliothèques ? » Un deuxième volet en fin d'année répondra à la même

question des impacts du numérique sur l'évolution des métiers. Informations complémentaires sur le programme, le lieu et la date de la deuxième journée consultables en ligne : www.abf.asso.fr

■ PUBLICATIONS

Au cours du printemps, ce ne sont pas moins de trois publications attendues qui ont vu le jour : deux ouvrages dans la série « Médiathèmes » et la toute nouvelle édition du *Métier de bibliothécaire* aux Éditions du Cercle de la Librairie.



• **Informer et rechercher**
Informer et rechercher. Le bibliothécaire au service du lecteur, collectif, coord. Christiane Sauvage, ABF, coll. « Médiathèmes », n°6, 160 p. + livret 8 p. Prix : 30 € – ISBN : 978-2-900177-33-4.

La nouvelle édition de feu *Renseignements aux usagers* était annoncé depuis de nombreux mois. Coordonné par Christiane Sauvage avec la collaboration de Sylvie Larigauderie, Ahmed

Radjaï, Adeline Maria et Xavier Galaup (pour la partie musicale), il est disponible depuis mars.

Élaborée par des enseignants en bibliographie, cette nouvelle édition, remise à jour et complétée, prend en compte l'évolution rapide d'Internet qui a bouleversé les pratiques tout en entraînant de nouvelles demandes des usagers. Voulu simple et pratique, ce « Médiathème » est destiné aux enseignants et aux élèves qui suivent la formation d'auxiliaire de bibliothèques dispensée par l'ABF, ainsi qu'à toute personne désireuse de s'initier à la matière. Ses index ont été redistribués et le lexique bibliothéconomique est désormais imprimé sous la forme d'un livret indépendant de 8 p. Ouvrage de référence pour les étudiants en formation initiale, un espace a été ménagé pour leurs prises de notes en fin de volume.



• **L'audiovisuel en bibliothèques**
L'audiovisuel en bibliothèque, collectif, coord. Estelle Caron et Danièle Chantereau, ABF/Images en bibliothèques, coll. « Médiathèmes », n°11, 176 p. Prix : 30 € – ISBN : 978-2-900177-34-1.

Fruit de la collaboration de l'ABF et d'Images en bibliothèques, ce nouveau « Médiathème », 11^e numéro de la collection, recueille « l'expérience d'une

communauté professionnelle pratiquant depuis longtemps le partage d'expériences et la réflexion d'acteurs passionnés ayant acquis au cours des années un point de vue original sur les missions des bibliothèques et leur positionnement dans le domaine de la diffusion du cinéma. » Ce sont donc 25 contributeurs – formateurs, bibliothécaires, sociologues, universitaires, tous experts reconnus – qui ont été sollicités. Cet ouvrage très complet aborde les aspects juridiques, techniques et bibliothéconomiques et donne une large part à des restitutions d'expériences. En outre, il ne se refuse pas à exprimer « des prises de position traduisant une vision politique, au sens noble du terme, des missions des bibliothèques ».

Au sommaire : Les bibliothèques dans le paysage audiovisuel ; Définir le projet audiovisuel de la bibliothèque ; Les supports et leur évolution ; La constitution de la collection ; Le traitement des documents ; L'organisation des espaces ; Les services proposés aux usagers ; La formation des personnels ; et en annexe : une bibliographie générale, des adresses utiles et la liste des organismes de formation.

• **Le métier de bibliothécaire**
Le métier de bibliothécaire, dir. Yves Alix, Éd. du Cercle de la Librairie, 2010, 12^e éd., 574 p., Prix : 42 € – ISBN 978-2-7654-0977-9.

Cette version entièrement renouvelée du classique *Métier de bibliothécaire*, confiée à la direction d'Yves Alix, devait répondre aux évolutions et aux transformations d'un paysage remodelé par la multiplication rapide des nouveaux outils de la société de l'information et les besoins inédits des publics. Il s'efforce de répondre, et toujours en un volume, à l'ensemble des questions que soulèvent à la fois l'« hyper-polyvalence » exigée aujourd'hui des professionnels des bibliothèques, la diversification des supports et des services, et l'exigence accrue des publics. Il en est résulté une approche nouvelle que résume ainsi Yves Alix : « Ouverture vers l'extérieur, approche transversale, priorité aux services et aux publics, description de la bibliothèque comme lieu social autant que comme réservoir de ressources, description enfin "des" métiers du bibliothécaire comme autant de facettes d'une action volontaire, ainsi peut-on résumer la philosophie qui a commandé l'esprit de l'ouvrage. »



Publics spécifiques : de la médiathèque au hors les murs

La médiathèque d'Orléans à l'œuvre

L'accueil et les services aux « publics empêchés » sont une mission de la médiathèque moderne, mais les moyens tant humains que budgétaires demeurent en deçà des exigences requises. Malgré les efforts de tous. L'engagement militant reste de rigueur, et à Orléans, il est protéiforme.

> Un engagement plus militant que politique

L'accueil de tous les publics est au cœur de la déontologie des bibliothèques. Elles ont pour mission de permettre l'accès pour tous aux ressources documentaires et aux services, et de favoriser l'autonomie de chacun. La loi du 11 février 2005 a défini le champ du handicap¹. Elle oblige à la mise en conformité des établissements culturels à l'horizon 2015 et a permis la création des Maisons départementales des personnes handicapées, centres de ressources culturels-loisirs-handicap dès 2005.

Si la prise en compte de l'accueil des publics « spécifiques » dans les bibliothèques fait l'objet d'une constante attention, la prise en compte des besoins des publics ne pouvant se déplacer n'est pas optimale. Journées d'études, rapports divers font le constat des situations et modélisent des solutions. Sur le terrain, les moyens restent à l'échelle d'un engagement plus militant que politique. Budget insuffisant combiné à un déficit en personnel formé, manque d'interlocuteurs fiables ou disponibles, problèmes récurrents de transports des documents comme des personnes expliquent l'incapacité d'agir de manière concertée et pérenne pour répondre aux demandes culturelles, aussi bien des personnes reconnues par l'administration comme

handicapées que des personnes âgées en perte d'autonomie, mais aussi de ce que l'on nomme les publics empêchés des hôpitaux, des prisons et des maisons d'arrêt. La médiation est un enjeu fort qui prend la forme d'accompagnement *in situ* mais aussi de capacité de déplacement vers les publics lointains. La médiathèque d'Orléans s'associe aux réflexions et groupes de travail autour du handicap de la ville (Mission Ville et Handicap créée en 1989 à la Direction du développement durable et promotion de la santé) et de la Drac (étude « Conditions d'accès à la culture des personnes en situation de handicap en Région Centre² », réalisée à l'initiative de la Drac en 2007). Elle est aussi à l'origine d'actions fédératrices (journée d'étude « Bibliothèques et prisons : échanges, réflexions et territoires » en janvier 2007 avec le soutien de Livre au Centre). Les deux types d'actions que nous présentons et qui s'adressent aux publics mal voyants ou non voyants et à ceux de la maison d'arrêt d'Orléans illustrent le clivage entre action en bibliothèque et action hors les murs.

2. Étude réalisée par le Centre national de ressources pour l'accessibilité des loisirs et de la culture (Cemaforre). Note de synthèse publiée sur : www.cemaforre.asso.fr/downloads/DRAC45_synthese_2007.pdf



1. Loi du 11 février 2005 « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » : « Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société, subie dans son environnement par une personne, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly handicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

> Une offre diverse et multiforme

La médiathèque de la ville d'Orléans a été conçue en 1994 pour la plus grande accessibilité : stationnements réservés à proximité, entrée de plain-pied, ascenseurs à touches sonores et tactiles, salle équipée d'un poste de lecture pour les non voyants... Dans un souci d'adaptation constante, elle sollicite le remplacement de la porte d'entrée peu adaptée et une étude pour l'équipement du bâtiment en direction des publics mal entendants.

S'ajoutent la médiathèque La Source (mars 2009) et cinq bibliothèques dans les quartiers qui constituent le réseau des bibliothèques d'Orléans riche de près de 850 000 documents et de services divers. La consultation sur place est gratuite, l'inscription payante ouvre à l'ensemble des services. Documentation iconographique, texte intégral (Cyberlibris, Bibliothèque familiale), musique (Bibliomédias)... sont accessibles sur place et à domicile à partir du site Internet³. La documentation numérique et la numérisation ne cessent de se développer facilitant l'accès à une documentation toujours plus diversifiée.

Le programme culturel disponible sur le site est largement diffusé sur l'agglomération, sa traduction en braille est envoyée sur demande aux usagers individuels et systématiquement aux associations et institutions concernées.

Plus de 4 000 livres en gros caractères sont empruntables dans toutes les bibliothèques, des textes lus (MP3 et CD) sont proposés à la consultation sur place et en prêt à domicile dans les deux médiathèques, des transcriptions et achats

3. www.bm-orleans.fr.

d'ouvrages en braille sont accessibles à la médiathèque.

Les cartes « groupe » et « éducateur » réservées aux organismes privés et publics qui en font la demande permettent d'augmenter le nombre de documents empruntés et la durée du prêt (30 livres, 20 CD musique, 20 CD textes lus pour 5 semaines).

L'accueil personnalisé des groupes et des individuels est possible dans tous les espaces documentaires. L'espace Braille de la médiathèque, ouvert sur rendez-vous, propose accompagnement et équipement performant. Poste de lecture sur plage tactile braille et synthèse sonore relié à une imprimante braille, télé agrandisseur, permettent l'accès à l'ensemble des services : consultation du catalogue, lecture des documents, accès Internet...

Des actions culturelles en accès libre et gratuit organisées dans toutes les bibliothèques du réseau sont ouvertes au public le plus large. Des adaptations sont proposées de manière très ponctuelle : traduction en langue des signes, programme spécifique pour les non voyants....

> Le frein de la mobilité réduite

L'analyse plus fine du fonctionnement des services nourrit la réflexion sur l'évolution des pratiques de « consommation culturelle ». La fréquentation de la salle Braille est faible. De fait, peu de lecteurs viennent se documenter ou lire sur place. Souvent une première visite permet de prendre connaissance des offres. Les traductions souhaitées sont ensuite envoyées par la poste. Cette activité de transcription régulière de nos fonds, notamment pour mise à disposition dans les établissements scolaires d'une offre adaptée à de jeunes lecteurs en primaire et collège est importante. S'ajoutent quelques achats, dont les énormes sagas fantastiques trop longues à transcrire. Cette mise à disposition auprès des lecteurs répond à leur incapacité ou leur grande difficulté à se déplacer à la médiathèque.

Des visites des réserves de la médiathèque en langue des signes programmées dans le cadre de la Journée du patri-



Laurence Le Bellec à son poste de travail Braille.

moine 2009, des Rendez-vous découverte du patrimoine écrit en avril 2008 – « Reliures à toucher : découverte tactile des peaux, papiers, reliures »... – sont restées à l'état de propositions. Certes, le fait de proposer une action ciblée ne garantit pas son succès. D'autres activités culturelles sont offertes sur la ville et au sein des associations qui génèrent des choix. La construction de partenariats avec les associations et institutions contribue indéniablement à une meilleure sensibilisation. Il reste cependant évident que les difficultés de mobilité rencontrées par tous les publics spécifiques sont les causes essentielles du déficit.

> Les résistances des prisons

Les actions concernant la maison d'arrêt d'Orléans sont conduites dans le cadre d'une convention réactivée en juin 2009. Elles prennent la forme de présentations et d'échanges de documents proposés chaque mois aux détenus au sein des deux bibliothèques, quartier hommes et quartier femmes. Le soutien bibliothéconomique se traduit par des prêts, des dons de livres et de périodiques, des conseils pour la gestion des collections, des actions de désherbage, une assistance pour les achats et la constitution de dossier de demande de subvention au CNL pour l'acquisition de fonds thématiques.

Dans le cadre des 22 séances que l'intervenante a assurées entre juillet 2008 et juillet 2009 et qui ont rassemblé une centaine de participants, 215 livres de la médiathèque ont été prêtés et 70 dons d'ouvrages effectués. Ces documents sont choisis à partir des demandes des détenus mais aussi liés à l'actualité culturelle, sociale, politique ou relatifs à des thèmes d'animations et d'ateliers. La Médiathèque s'efforce également de répondre à des demandes d'ouvrages plus scolaires ou en langue étrangère. Ces apports permettent de compléter les fonds peu renouvelés des deux bibliothèques. Les rencontres-discussions sont toujours denses et riches, souvent surprenantes par le choix de lectures inattendus et loin des idées reçues ; quelques inclinations sont perceptibles : poésie, littérature et histoires vécues chez les femmes, voyages, faits sociaux, philosophie et religion chez les hommes.

De grandes difficultés sont à surmonter qui reflètent les conditions de vie à la maison d'arrêt. La surpopulation chronique – 234 détenus pour 105 places en mai 2009 selon *La République du Centre* – complique l'accès hebdomadaire de chaque détenu à la bibliothèque qu'autorise le règlement. Le bon interlocuteur n'est pas facile à trouver, et il faut jongler entre bonne volonté des uns et incapacité des autres. La gestion des rencontres mensuelles n'est pas optimale. Les

détenus ne sont pas toujours avisés de notre passage et les inscrits sont parfois oubliés dans leur cellule.

L'absence d'échanges entre les agents du Spip (Service pénitentiaire d'insertion et de probation créé en 2000), notre partenaire qui coordonne les activités culturelles, et l'équipe pédagogique chargée de la formation des détenus ne favorise ni la cohérence des achats, ni le suivi des collections. La gestion des documents – dont les retours de livres appartenant à la médiathèque – est très aléatoire. La formation des bibliothécaires détenus dont la rotation est importante n'est pas assurée de manière régulière bien que l'intervenante propose ses compétences. Les difficultés se multiplient donc à mesure de l'investissement consenti.

Des actions rayonnantes et ponctuelles consolident néanmoins ce partenariat en lui donnant une lisibilité extérieure : participation aux jurys de concours d'écriture (Printemps des poètes 2009 : concours d'écriture poétique « En rire(s) ») ; accueil et cofinancement d'expositions réalisées par les détenus dans le cadre d'ateliers comme celle de travaux artistiques des détenus de la maison d'arrêt d'Or-

léans (2006) ou encore « Faces cachées de la maison d'arrêt d'Orléans » (2008) cofinancée par le Spip et la Drac.

> L'impératif de la médiation humaine

Les agents qui interviennent sur place et hors les murs sont peu nombreux. Deux intervenantes assurent l'accueil et la transcription en salle Braille, une autre à la maison d'arrêt assure préparation et retour des prêts, gestion des dons, suivi des bibliothèques, formation ponctuelle des bibliothécaires détenus et présentations mensuelles de documents choisis dans les deux bibliothèques. Leur implication est exemplaire.

Pour autant, cette équipe est insuffisante pour assurer d'autres missions qui permettraient de surmonter « le handicap du handicap » : l'impossibilité pour des publics à se déplacer vers les lieux de culture et notre impuissance à les atteindre là où ils résident. Fin 2009 nous ne pouvons pas répondre favorablement aux demandes de dépôts – notamment des livres en gros caractères – des foyers logements de la ville, des Esat (Établissements et services d'aide par

le travail créés en 1966) ou des centres sociaux.

Les villes, les communautés, les conseils généraux travaillent sans relâche à faciliter les déplacements. Il reste cependant à doter les bibliothèques de moyens pour couvrir une partie du chemin.

Si l'offre numérique est un enjeu fort pour réduire les distances, la médiation humaine reste essentielle. Le mouvement vers l'usager pour une mise à disposition physique des documents est nécessaire. Ces publics que l'on dit « spécifiques » sont emblématiques d'une évolution à prendre en compte pour se rapprocher de tous les publics. Entre le tout numérique et la globalisation de l'offre via internet, il reste à préserver des espaces de vie culturelle différenciés à dimension humaine.

Michelle DEVINANT
Action culturelle
et communication
des Bibliothèques d'Orléans



Cette présentation repose sur des données transmises par Marie-France Jamet, intervenante à la Maison d'arrêt d'Orléans et Laurence Lebellec, intervenante pour les publics non voyants.



Handicap et Bibliothèque - 2^e éd. revue et augmentée

Généralités et encadrement • Les différents types de handicaps : définition et statistiques • Orientations et préconisations institutionnelles : les actions de la Direction du Livre et de la Lecture • Droit d'auteur et lecture des personnes handicapées • Les recommandations de l'IFLA • L'accès des personnes handicapées aux métiers des bibliothèques • **La prise en compte du handicap en bibliothèques** • L'accueil des personnes handicapées dans les bibliothèques • Dispositifs de repérage et de guidage : vers une plus grande autonomie des personnes handicapées dans les bibliothèques • Des collections adaptées en bibliothèques • Les équipements et logiciels adaptés • L'accessibilité aux sites Internet pour les handicapés • Se former pour une bonne approche du handicap en bibliothèque • L'oeil et la lettre à la Médiathèque José Cabanis (Toulouse) • Lire Autrement à la Bibliothèque municipale de l'Alcazar (Marseille) • De nouvelles orientations pour la salle Louis Braille de la Cité des sciences • La mission Lecture et handicap de la Bibliothèque publique d'information • À l'étranger : la Bibliothèque suédoise de livres audio et en braille • **Bibliothèques numériques et handicap** • La Bibliothèque numérique pour le Handicap (BnH) : un service à vocation nationale pour tous les handicaps • La prise en compte du handicap dans les bibliothèques numériques Gallica et Europeana • **Animations et partenariats** • Des animations accessibles aux personnes handicapées • Associations et partenariats • Accueil de groupes et partenariats à l'Espace Diderot (Bibliothèque municipale de Bordeaux) • **Bibliothèques en établissements spécialisés** • Des actions en direction de la lecture et de la culture à la médiathèque de l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches • **Annexes**

Collection Médiathèmes n°9
ISBN : 978-2-900177-30-3
Diffusé par l'ABIS
176 p. Prix TTC : 30 €

La Défense en mouvement

Les bibliothèques de Marine (3/3)

Ce troisième et dernier volet de notre panorama des bibliothèques du ministère de la Défense s'attache à un ensemble cohérent, celui du paysage documentaire maritime. Or celui-ci intéresse un large public qui excède de loin celui des militaires. Raison de plus de faire toute la lumière sur ce réseau.

« Le bibliothécaire aime les livres comme le marin aime la mer. Il n'est pas nécessairement bon nageur, mais il sait naviguer. »

Michel Melot, *La sagesse du bibliothécaire*

Au sein des unités documentaires du ministère de la Défense, les bibliothèques de Marine constituent un ensemble cohérent et structuré. Les bibliothèques du département Marine du Service historique de la Défense ou SHD (respectivement implantées à Vincennes, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon), le Centre de documentation du Musée national de la Marine à Paris et Rochefort (bibliothèque de l'ancienne École de médecine navale) et le Centre de ressources documentaires de l'École navale et du groupe des écoles de Lanvéoc-Le Poulmic, auxquels s'ajoutent la bibliothèque du Centre d'enseignement supérieur de la Marine (CESM) et celle de la prestigieuse Académie de Marine, représentent un ensemble documentaire important, dont le ministère de la Défense assure la tutelle.

> Rappel historique

Dès le XVII^e s. et l'essor de la Marine de Colbert, les publications relatives aux questions maritimes se sont multipliées : traités de construction maritime, d'architecture navale et de navigation, ouvrages d'astronomie et d'hydrographie, récits de voyages mais aussi cartes, plans et portulans, gravures et estampes, et bientôt photographies.

Le décret du 27 pluviôse an II (15 février 1794) a formalisé la constitution de bibliothèques de Marine, en exceptant de la règle générale du regroupement aux chefs-lieux de districts les ouvrages réunis dans les ports pour l'instruction des marins. Dans la première moitié du



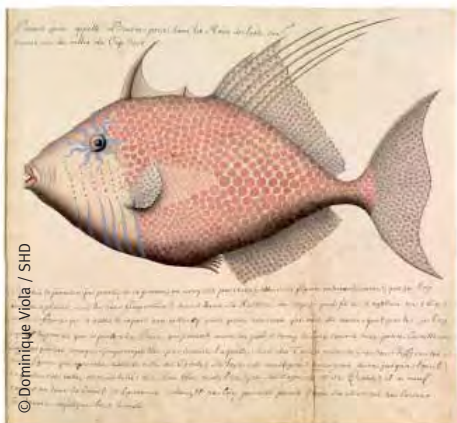
Département Marine, SHD Vincennes.

XIX^e s., Louis-Marie Bajot, responsable de la bibliothèque du ministère de la Marine, rédige un imposant *Catalogue général des livres composant les bibliothèques de la marine et des colonies (1838-1843)*, premier outil collectif des bibliothèques spécialisées dans les questions maritimes. L'expansion coloniale française et la préparation de la revanche après 1870 achèvent de consacrer la nécessité pour le ministère de la Marine de disposer de bibliothèques spécifiques. Ces bibliothèques d'étude et de recherche ont depuis vocation à conserver, enrichir et communiquer le patrimoine écrit relatif à tous les aspects de la Marine.

> Organisation

Le ministère de la Défense a une autorité hiérarchique sur le SHD, et donc les

bibliothèques qui le composent. Celle-ci s'exerce par le biais de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives. Pour ce qui est de l'École navale et du groupe des écoles du Poulmic, la tutelle est assurée par l'état-major de la Marine, tout comme pour le Centre de documentation du CESM. En ce qui concerne le service de la recherche du Musée national de la Marine et de ses annexes, la tutelle du ministère de la Défense est de même nature que celle qu'exerce un ministère sur un établissement public, doté de la personnalité morale et géré par un conseil d'administration, le Musée national de la Marine relevant de ce statut. Il ne s'agit donc plus d'une sujétion hiérarchique mais d'une tutelle de contrôle.



Département Marine, SHD Vincennes.

> Une offre documentaire spécialisée...

Le département Marine du SHD compte près de 206 000 monographies, réparties dans ses cinq sites. Chaque antenne du SHD compte entre 20 000 et 35 000 monographies, à l'exception de Vincennes, où ce chiffre atteint 80 000 imprimés, auxquels s'ajoutent plus de 1 100 manuscrits. Les unités documentaires de l'École navale et du groupe des écoles du Poulmic comptent pour leur part près de 20 000 monographies et le CESM environ 7 600. Le fonds documentaire de l'Académie de Marine comprend quant à lui environ 2 000 documents.

S'agissant des périodiques, d'importantes collections sont conservées. Si le nombre de titres vivants varie de 67 à 130 dans les différentes antennes du SHD, le nombre de titres morts est de l'ordre de plusieurs centaines : 716 à Toulon, 650 à Vincennes, 567 à Lorient ou encore 530 à Rochefort. La bibliothèque de l'École navale compte près de 200 abonnements à des périodiques

historiques, techniques et scientifiques, correspondant à la formation pluridisciplinaire des élèves.

Il convient de relever la richesse des collections iconographiques des bibliothèques de Marine : 100 000 photographies sont conservées à Vincennes, 130 000 au Musée de la Marine, 80 000 photographies et cartes postales à Lorient. Enfin, naturellement liés aux collections maritimes, cartes, plans et atlas constituent des ensembles remarquables : 5 350 documents cartographiques à Toulon, 12 500 à Vincennes, 2 500 à Lorient, 2 200 à Brest. Le service de documentation du Musée de la Marine conserve également un ensemble de près de 25 000 dossiers de plans de bateaux.

> ... pour des publics variés

Il convient de noter que seules les bibliothèques de l'Académie de Marine et de l'École navale sont prioritairement réservées à un lectorat déterminé (les membres de l'Académie pour la première, les élèves de l'École pour la seconde). Toutefois, des lecteurs extérieurs à ces institutions peuvent, sur rendez-vous, avoir accès à leurs collections. Celles des différentes antennes du SHD sont accessibles, sans justificatif de recherche, à toute personne majeure.

Les unités documentaires maritimes du ministère de la Défense concernent un large public, au sein duquel il est possible de distinguer trois catégories : les étudiants, chercheurs et universitaires ; les militaires ; et les fréquentants extérieurs.

S'agissant des étudiants et universitaires, leur fréquentation des bibliothèques est liée à leurs recherches. Il s'agit donc, dans la grande majorité des cas, d'élèves de deuxième et troisième cycle, pour lesquels la bibliothèque permet d'accéder à une information spécialisée. Leur utilisation de ses ressources est comparable à celle d'une bibliothèque universitaire. Cette catégorie d'utilisateurs fréquente surtout les bibliothèques du département Marine du SHD, où la consultation des fonds

d'archives est aussi importante que celle des monographies et périodiques. S'agissant des militaires, on constate que ceux-ci utilisent peu les ressources documentaires qui leur sont offertes dans le réseau des bibliothèques placées sous la tutelle du ministère de la Défense. C'est ainsi que les bibliothèques du SHD sont davantage fréquentées par des officiers en retraite ou des officiers généraux en deuxième section¹ qui effectuent des recherches personnelles. Les unités documentaires des centres de formation sont pour leur part plus utilisées par les élèves des différentes écoles, qu'il s'agisse de l'École navale, dont les élèves-officiers suivent un cursus leur permettant d'obtenir un diplôme d'ingénieur, ou du groupe des écoles du Poulmic, où les élèves matelots et officiers marins doivent se familiariser au cours de leur formation avec un vocabulaire et des techniques inconnus jusque-là. Enfin, le niveau de la formation délivrée au CESM, du niveau des séminaires de troisième cycle universitaire, à destination d'officiers supérieurs, nécessite un recours à une documentation actualisée sur l'ensemble des domaines enseignés (géopolitique, relations internationales, etc.).

La troisième grande catégorie d'utilisateurs des bibliothèques de Marine est la plus difficile à appréhender, puisque constituée de personnes aux attentes et aux pratiques très différentes telles que des journalistes, des généalogistes et chercheurs amateurs, membres de sociétés savantes. Ainsi, le service recherche du Musée national de la Marine reçoit la visite de nombreux particuliers qui souhaitent accéder à des plans de bateaux, souvent dans le cadre de travaux de restauration de leur propre embarcation. Le nombre d'inscrits au SHD était de 3 277 en 2008, pour un total de 18 121 documents communiqués, soit une moyenne de 5,5 documents par lecteur. Le Musée national de la Marine a accueilli 256 inscrits pendant la même période, au cours de laquelle 1 006

1. Position propre aux officiers généraux qui n'appartiennent plus à l'armée active.

documents ont été communiqués. Le CESM n'a compté que 72 inscrits en 2008, mais a communiqué 4 182 documents, soit une moyenne de près de 58 documents par lecteur. Cette petite unité documentaire, implantée dans les locaux de l'École militaire, est un centre de ressources très prisé par les élèves du Centre, dont la scolarité comprend un important travail de recherche.

> Les autres unités documentaires de Marine et les groupes Omer et Agoradoc

Si les bibliothèques et centres de documentation relatifs à la Marine relèvent majoritairement du ministère de la Défense, d'autres unités documentaires, relevant du secteur public comme du secteur privé, élargissent le paysage documentaire maritime. Ainsi, la bibliothèque de l'Ifremer (implanté à Brest et Nantes) ou celle de l'association French Lines, sont représentatives de la variété des structures offrant des ressources documentaires spécialisées dans les questions maritimes.

Par ailleurs, les unités documentaires du ministère de la Défense spécialisées dans les questions maritimes appartiennent à différents réseaux, exogènes (comme le réseau Agoradoc) ou endogènes (groupe Omer).

Dès le début des années 1980, des bibliothécaires et documentalistes travaillant dans le domaine de l'océanographie ont décidé d'organiser des réunions professionnelles pour échanger des informations sur leurs métiers. C'est ainsi que s'est constitué le réseau des bibliothécaires et documentalistes des sciences de la mer et des eaux. La première réunion de ce groupe, baptisé Omer, s'est tenue en 1983 au Centre océanologique de Bretagne, sur l'initiative de Raoul Piboubès, alors chef de la section documentation du Centre national d'exploitation des océans (devenu l'Ifremer en 1984). Ce réseau national, qui compte aujourd'hui plus de 80 unités documentaires spécialisées, se réunit une fois par an et permet à ses membres d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, les difficultés qu'ils rencontrent ou les évolutions de

leurs missions. Toutefois, il ne s'agit ni d'une association professionnelle du type de l'ABF ni d'une structure visant à mettre en réseau ses membres dans une optique fonctionnelle (catalogue commun, acquisitions partagées, etc.). Le service de documentation du Musée de la Marine, les antennes du département Marine du SHD, ainsi que le centre de documentation du Service hydrographique et océanique de la Marine sont membres de ce réseau professionnel, dont l'objectif est de développer la coopération entre bibliothèques en matière d'échanges d'informations ou de réflexions tirées de l'expérience.

Le réseau Agoradoc est constitué quant à lui des unités documentaires des écoles du ministère de la Défense sous tutelle de l'état-major de la Marine. Il se compose des centres de ressources documentaires de l'École navale et du Groupe des écoles du Poulmic, du CESM ainsi que de ceux des Centres d'instruction navals (CIN) de Brest et de Saint-Mandrier². Il s'agit donc d'un souhait de fédérer les pratiques documentaires à destination des élèves, quel que soit leur niveau, des écoles de la Marine nationale.

Enfin, les bibliothèques du SHD et du SCD de l'Université de Bretagne occidentale se retrouvent au sein du pôle associé « mer » de la BnF, où elles côtoient la bibliothèque municipale classée de Brest et le service de documentation de l'Ifremer.

2. Le CIN de Brest comprend le lycée naval, le cours des matelots, l'école de Maistrance, un centre de ressources linguistiques et un centre dévolu aux concours, stages et séminaires. Le Cin de Saint-Mandrier dispense pour sa part des formations complémentaires à la formation initiale délivrée à Brest.

Jérôme Delaplanche, Axel Sanson, *Peindre la guerre*, Nicolas Chaudun édit., 2009, 192 p., 23x25 cm, ill. pl. coul., ISBN 978-2-35039-060-4

Deux spécialistes croisent avec virtuosité les approches historique et esthétique de deux domaines, la guerre et la peinture, à travers l'étude fouillée des tableaux de batailles (terrestres) du Quattrocento au XIX^e s. Comment représenter en une image fixe et ordonnée un événement chaotique auquel le temps est essentiel ; concilier réalisme et saturation symbolique ? Une forte et passionnante démonstration dans un fort bel ouvrage de référence.



Carte d'Alexandrie (Égypte), département Marine, Vincennes.



Geai américain, département Marine, Cherbourg.

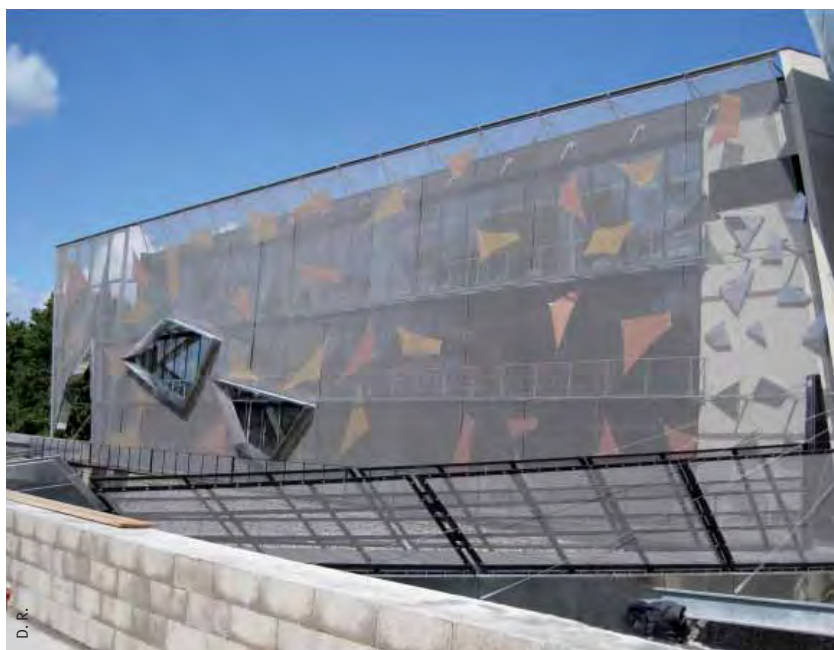
Répondant à leur double vocation, à la fois patrimoniale et de recherche, les bibliothèques de Marine qui relèvent du ministère de la Défense restent méconnues du grand public, auquel elles sont pourtant accessibles. La tutelle d'un ministère régalien et la méconnaissance des ressources offertes contribuent probablement à cet état de fait. La participation à différents réseaux et les actions conjointes qui en découlent, comme l'exposition « La mer, terreur et fascination », présentée à Brest de mai à juillet 2005 après avoir été montée à la BnF (oct. 2004-janv. 2005), leur donnent une nouvelle visibilité.

Jean-François DUBOS,
Bibliothèque historique de la Ville de Paris



L'espace architectural de la médiathèque communautaire de Montargis

Montargis, située à 120 kilomètres de la capitale, compte un peu plus de 15 000 habitants. Elle possède une Ame : l'Agglomération Montargoise et rives du Loing. Dite aussi la « Venise du Gâtinais », elle vient de se doter d'un nouvel équipement où ont été rapatriées les collections patrimoniales hébergées depuis 1881 dans l'ancien hôtel de ville.



D. R.

Façade avec la passerelle d'accès au hall commun qui enjambe le bras du Loing.



D. R.

L'ensemble de la façade du bâtiment (de gauche à droite), la médiathèque, la salle d'exposition en rez-de-chaussée et l'habillage de la salle de spectacle au-dessus, la proue qui abrite les loges.

Programme initial : réhabilitation d'un ancien centre administratif en intégrant dans l'ensemble architectural l'auditorium existant et transformer la salle de réunion en espace d'exposition. L'atout : un bel espace sur l'île de Tourteville, entre deux bras du Loing, à deux pas du centre ville historique grâce à des passerelles piétonnes enjambant le canal de Briare, une place – le Pâtis, avec des services administratifs –, une salle des fêtes, un jardin, un grand parking gratuit, des arrêts de bus et un passé culturel du lieu depuis le XIX^e s. au gré de ses transformations.

Le choix de ne pas préjuger des évolutions des usages des utilisateurs a présidé à la conception qui laisse le maximum de possibilités pour des transformations rapides au fil des années. Le chantier ayant pris du retard, ce parti pris s'est révélé judicieux pour tenir compte des médias en pleine évolution et laisse la porte ouverte à la réflexion pour le bien être des usagers, une préoccupation au cœur du projet d'équipe.

> Espaces publics : circuler

Le rez-de-chaussée auquel le public accède par une passerelle offre un hall commun entièrement vitré avec sanitaires qui dessert à l'Est la salle d'exposition, un auditorium de 300 places avec des loges, une régie, et un espace technique. Chaque lieu peut être ouvert au public de façon autonome.

À l'Ouest, la partie médiathèque proprement dite s'organise sur 3 étages avec un atrium central qui dispense une luminosité naturelle. La banque d'accueil centralise les inscriptions, prêts

et retours. Un ascenseur panoramique permet d'embrasser du regard l'ensemble du plateau et de découvrir l'espace actualités prolongé par l'espace des tout-petits, que la poursuite d'un parquet place en continuité architecturale, et l'espace Jeunesse sur le coté sud. Ce souci de rapprocher les deux publics se révèle un succès. Adultes et enfants peuvent s'approprier un service tout en restant proches les uns et des autres et le brassage se fait très naturellement. Cela donne de la vie à un espace dédié à la lecture sur place qui, dans l'ancienne bibliothèque, restait un peu morne et méconnu. Il autorise la découverte des richesses du fonds Jeunesse par un nouveau public d'adultes.

Une salle d'Heure du conte complète le rez-de-chaussée, sa cloison mobile totalement escamotable dans un mur en module l'utilisation selon les activités.

L'accès au premier étage se fait soit par un escalier monumental sans contremarches, pour ne pas couper l'espace, soit par l'ascenseur panoramique vitré. Organisé en zones reliées par des passerelles au dessus de l'atrium il est consacré aux collections Adultes.

Une seule zone est fermée par des cloisons de verre dépoli : l'espace public numérique, placé au cœur des collections de documentaires et près de l'espace de consultation du fonds local, très riche, et du fonds patrimonial transférés de la bibliothèque municipale Durzy. Ceci montre l'importance accordée à la volonté d'accessibilité des collections via la numérisation : dossier actuel de tous les établissements de la Région Centre.

L'espace Musique et image occupe l'autre coté de l'espace public numérique. Il est celui qui sur lequel on s'est le plus interrogé avant l'ouverture. Le projet d'établissement date de plusieurs années et l'évolution des supports et des modes d'utilisations des usagers imposent plus que jamais de réfléchir à l'achat des CD et DVD. Les collections offrent aussi des CD et MP3 de littérature enregistrée pour tous publics. Les abonnements et la consultation en ligne restent à l'étude.

> Réserves et magasins : moduler

Le deuxième étage du bâtiment, façade nord, est totalement consacré à des réserves et magasins pour les fonds local, très riche en périodiques, et patrimonial. La façade sud, qui offre une vue plongeante sur la ville, abrite les services internes et une salle de réunion coté atrium.

C'est encore un espace en devenir. Le retard pris entre la finalisation du projet et l'achèvement des travaux donne toute sa valeur à l'exigence de modularité des espaces. Des ajustements ont été faits lors des mois d'aménagement avant l'ouverture quant à l'organisation des plateaux. Après trois mois de fonctionnement l'équipe a déjà une bonne idée de l'utilisation, de l'appropriation, ou du détournement des différents mobiliers. L'espace des tout-petits

a déjà bénéficié de l'achat de mobilier de complément spécifique et de tapis et coussins confortables et colorés pour le réchauffer et lui ôter un aspect trop institutionnel. Le public adulte le sollicite avec autant d'appétit que les jeunes !

Si les tables de consultation toutes équipées de prises électriques et d'une connexion informatique sont utilisées il est aussi évident que le public manque de petits espaces confortables pour des échanges de groupes et que le lecteur a

envie de s'installer comme chez lui, pour un moment agréable, en toute décontraction, dans sa bulle.

> Bilan précoce

Un succès : les banques d'accueils dans chaque section. Équipées pour les opérations de prêts en cas de forte affluence, elles sont très appréciées des nouveaux lecteurs qui y trouvent les renseignements de proximité qui



Vue plongeante sur l'atrium depuis l'espace interne avec l'ascenseur panoramique. Au rez-de-chaussée, l'espace actualités prolongé par l'espace jeunesse. Au premier étage, l'espace adultes coté façade.



leur donnent très vite de l'autonomie dans la médiathèque. En outre, des anciens utilisateurs de la bibliothèque Durzy retrouvent le contact humain et les échanges directs avec le personnel dont ils jouissaient auparavant. Dès l'origine, cet aspect relationnel revêtait une grande importance pour toute l'équipe. Le lecteur est toujours resté au cœur du projet d'équipement.

usagers sont présents et nombreux. Il importe maintenant d'analyser leurs attentes et de ne pas les décevoir dans leur utilisation de ce service public enfin à la hauteur de la population desservie.

Au nombre des principaux retours positifs : la position centrale avec des services et commerces proches, la facilité d'accès avec le parking et les arrêts de

bus, le jardin, une boîte de retour des documents accessible jour et nuit, des couleurs lumineuses, des collections entièrement réactualisées, un service public de qualité, le mélange des supports, la fréquentation des lycéens qui se sont appropriés les lieux tout naturellement et reviennent régulièrement.

Mais au titre de nos principales attentes, nous souhaiterions des sièges plus confortables, davantage de lieux de travail ou d'échanges en groupe, des espaces de convivialité pour les adolescents, un espace cafétéria, des ouvertures tous les midis, et, pour finir, un élargissement des plages d'ouverture.

Catherine LECLERC
Directrice de la médiathèque de l'AME

LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE MONTARGIS ET SON RÉSEAU

Horaires : mar. : 14 h – 19 h30 ; mer., sam. : 10 h - 18 h ; jeu., ven. : 14 h - 18 h.

Inscription sur le réseau Agorame : 8 € (habitants de l'AME) / 15 € (hors AME) / gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans et les étudiants des établissements de l'AME.

Réseau Agorame : pour les médiathèques et les points lecture de la communauté d'agglomération (Amilly, Cepoy, Chalette, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Montargis, Pannes, Paucourt, Villemandeur, Vimory), règlement commun, catalogue commun, emprunts, retours, réservations possibles partout avec une navette de documents tous les mercredis.

Prêt de 15 documents maximum dont 2 DVD et 4 CD.

• Équipement, personnel et collections :

Surface : 4000 m². **Auditorium** : 300 pl. dont 8 pl. réservées aux personnes handicapées. **Effectif théorique des personnes reçues : public** : 649. **Personnel** : 50. **Personnel de la médiathèque** : 1 conservateur en chef, 2 bibliothécaires, 6 assistants ou assistants qualifiés de conservation (4 contractuels), 8 agents du patrimoine (2 contractuels) ; 1 rédacteur (secrétariat, comptabilité, régie). **Informatique** : 23 postes professionnels ; 14 postes publics ; 10 OPAC pouvant être configurés pour accès Internet ; 8 bornes audio ; 1 borne vidéo ; 70 prises d'accès Internet sur les tables de consultation. Possibilité de wifi dans l'établissement. **Collections** : Transfert du fonds de la bibliothèque municipale Durzy et acquisitions communautaires. Fonds patrimonial (catalogue papier), fonds local sur le Gâtinais (catalogue papier, reprise informatique en cours) consultation sur place.

• Fréquentation :

Documents empruntables à l'ouverture : 69 777. Soit 45 335 imprimés dont 1692 en gros caractères, 4 487 périodiques ; 13 003 CD ; 3 844 DVD. **Fréquentation en 3 mois d'ouverture** : 1 800 nouvelles inscriptions, 2 500 réinscriptions. **Prêts de documents** : 75 632 documents au total (Jeunesse : 32 203 ; adultes : 20 079 ; discothèque : 11 350 ; vidéothèque : 8 329 ; multimédia : 93 ; fonds local : 80 ; actualités : 3 498). **Lecteurs actifs** : 3 184 (pas de comptabilisation de la seule fréquentation sans opération de prêt ou de retour).

Agglomération Montargoise et rives du Loing (AME) : 1 rue du Faubourg de la Chaussée – BP 317 – 45203 Montargis cedex
www.agglo-montargoise.fr

Médiathèque de l'AME : 2 rue Franklin Roosevelt – BP 317 – 45203 Montargis cedex
Tél. : 02 38 98 44 70 / Fax. : 02 38 95 05 66 / www.agorame.fr



La façade avec l'éclairage de nuit et le reflet de la salle des fêtes.

Savoirs solidaires

Les enjeux de la professionnalisation des filières du livre dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Colloque du 26-27 mars 2010

Les filières du livre et de l'écrit au Sud sont confrontées à de nombreux obstacles. Les programmes de coopération menés jusque-là n'ont pas donné les meilleurs résultats, faute d'un suivi et d'une approche globale. Ce colloque¹ fondateur du réseau de BSF, qui a réuni plus de 100 personnes au Sénat, et rassemblé tout ce qu'on pouvait compter de forces vives et enthousiastes, s'est terminé sur une séance spécialement consacrée à Haïti.

Les objectifs du colloque étaient multiples : dresser un état des lieux des chaînes du livre dans les pays ACP et sensibiliser les pouvoirs publics du Nord et du Sud à leur soutien ; insister sur la professionnalisation des acteurs et leur mise en réseau ; promouvoir une vraie politique de lecture publique, véritable enjeu de démocratie et d'exercice de la citoyenneté ; développer des programmes d'échanges et de co-développement et mettre à profit les nouvelles perspectives offertes par le numérique pour la diffusion des connaissances à grande échelle.

> Faiblesse de la chaîne du livre

Dans la plupart des pays du Sud, la chaîne du livre est un ensemble fragile et hétérogène dans lequel les acteurs se connaissent mal. Le rôle des pouvoirs publics est fondamental pour faciliter leur mise en réseau. Des intervenants de trois zones géographiques ont recensé ces difficultés et tracé des pistes pour les surmonter.

Ancien coordinateur national du projet franco-malien Aflam (Appui à la filière du livre au Mali), Fatogoma Diakité a détaillé les freins économiques et culturels au développement d'une politique du livre au Mali : fort taux d'analphabétisme, faiblesse du pouvoir d'achat et prééminence d'une forte culture orale.

1. Soutenu par de nombreux partenaires publics ou privés : l'agence française de développement, l'AIFBD, le Cairn, la presse – *Lire et Libération* –, le groupe Accor, le Novotel Paris Tour Eiffel, et le CFI.



À la Bibliothèque nationale d'Haïti, on se prépare à sortir les livres des rayonnages pour assurer leur sécurisation et démarrer les travaux.

Les livres qui sont lourdement taxés (les accords de Florence et le protocole de Nairobi limitant ces taxes n'étant pas appliqués...) alors que le secteur informel, « les livres par terre » (livres photocopiés, manuels scolaires d'occasion très demandés, livres piratés) est très répandu. Il faut donc organiser une véritable filière de diffusion au Mali. C'est le but de l'Aflam, mis en place en octobre 1998.

Ses objectifs : moderniser le faible réseau de lecture publique existant, dont les bibliothèques scolaires (agrandissement, rénovation, formation des personnels) ; soutenir des éditeurs par des actions-formations (état des lieux de l'édition en Afrique de l'Ouest, ateliers communs libraires-éditeurs, création de collections en coédition, réédition de titres épuisés, maîtrise des coûts éditoriaux et commerciaux, etc.) ; former des libraires et aider à la création de librairies ; multiplier des manifestations autour du livre et de la lecture et

recenser des auteurs locaux pour les inciter à circuler dans les lieux de lecture, à rencontrer le public (notamment les jeunes) et susciter ainsi une envie de lecture. Mais ces projets n'aboutiront pas sans la formalisation d'une politique nationale du livre et de la lecture. La tendance actuelle pourra alors s'inverser (aujourd'hui, 73% des livres sont achetés en France).

Élizabeth Pierre-Louis (Fondation action liberté, Fokal) a dressé un état des lieux des bibliothèques d'Haïti avant le séisme². Le besoin de former des professionnels (on en recensait seulement 20 dans toute l'île avant le séisme³) est impérieux, et il faut répondre à l'enthousiasme et au désir de savoir de la population, notamment des jeunes.

Après une longue expérience dans les pays ACP, Christophe Cassiau-Haurie (BnU, Strasbourg) a dressé une comparaison significative sur l'état de la chaîne du livre entre la République démocratique du Congo (RDC), ancienne colonie française, et l'île Maurice, ex-colonie britannique. Entre eux, l'écart économique et politique est colossal. En RDC, pays très vaste (2 millions de km²) : infrastructures très déficientes, aucune aide de l'État, absence de démocratie, conflits permanents... ; à l'île Maurice : classe moyenne émergente, vie démocratique

2. Cf. Béa Bazile : « L'ABF se mobilise pour Haïti » et Jérémy Lachal, « Haïti : la culture c'est ce qui reste quand tout est tombé », *Bibliothèque(s)*, n°49, mars 2010, pp. 66 et 67-69.

3. Grâce à leur travail, nos collègues de l'ABF-Guadeloupe comptaient 17 collègues haïtiens inscrits dans la formation d'auxiliaire 2009-2010.



«Nous avons besoin d'aide». Partout dans les rues de Port-au-Prince on pouvait voir ces panneaux qui appellent à l'aide ou signalent des cadavres sous les décombres.

stabilisée, soutien affirmé à la chaîne du livre (pas ou peu de taxes, aides de l'État). Pour lui, les pays qui réussissent le mieux sont ceux qui peuvent maîtriser la chaîne complète du livre (éditions de Printemps et Océan Indien à Maurice, ou éditeurs religieux Afrique Éditions). La lecture utilitaire étant importante en Afrique, les éditions scolaires se portent plutôt bien alors que la littérature est plutôt délaissée par le public. L'échec de la politique de lecture dans les pays du Sud n'est pas le seul fait des « locaux » : bien des projets de coopération ne sont pas suffisamment accompagnés. La discussion qui suivit confirma ce constat d'écart entre les politiques des ex-puissances coloniales, y compris à l'intérieur même d'un pays : au

Cameroun par exemple, les éditeurs sont fortement représentés dans sa partie anglophone, et pas dans la zone francophone. Mais la situation diffère selon les pays. Elle stagne faute de financement des éditeurs, de regroupement entre professionnels locaux, d'une politique cohérente des pouvoirs publics oscillant entre libéralisme et protectionnisme, d'un dialogue entre ministères, de respect de la réglementation (si on la connaît) ou encore quand les règles du jeu entre entreprises multinationales et éditeurs locaux ne sont pas clarifiées ni assainies. Il faut subtilement trouver une marge entre mécanismes internes et accords internationaux. Toutefois, une volonté croissante des professionnels et des intellectuels

africains s'affirme. Depuis 1995, il n'y a plus de taxes sur le livre au Cameroun. À Dakar, la librairie Clarafrrique organise des rencontres hebdomadaires entre les auteurs et le public afin de créer une véritable demande. Mais sans professionnalisation de ses acteurs, la cohérence et le développement de la chaîne du livre trouveront leurs limites. Ce fut le thème de la deuxième partie du colloque.

> Une professionnalisation nécessaire

Viviana Quiñones, responsable du secteur international du CNLJ-JPL de la BnF, dressa donc un panorama exhaustif des besoins et des formations existantes. Elle conteste une vision trop pessimiste et souligne les effets positifs en termes de formation de 20 ans de coopération africaine de la JPL : formation à l'illustration et à l'écriture (Bamako, Liban, Tunisie), à l'utilisation des livres de Jeunesse en classe ; action de l'ibby, des centres culturels français ; guide pratique de l'illustrateur (revue *Notre Librairie*), etc. L'université n'est pas en reste, des formations se mettent en place : formations d'éditeurs (Tunisie, Casablanca), masters (Beyrouth, Bamako), cursus de bibliothéconomie (Burkina, Maghreb, Liban). Les congrès de l'Ifla et les nombreuses publications des sections, traduites en 7 langues, sont d'une aide précieuse pour la réflexion et l'action. Tout en soulignant encore l'action de l'association Culture et développement dans de nombreux projets, l'intervenante a cependant reconnu la faiblesse de la formation diplômante ou continue en matière de lecture publique et a insisté sur la nécessité d'une action volontariste des pouvoirs publics. Pour finir, elle a incité les professionnels français à aller à la rencontre des acteurs du livre des pays du Sud et à faire connaître leurs richesses, notamment littéraires.

À son tour, Agnès Debiage est intervenue au nom de l'AILF. Créée en mars 2002, cette association qui fédère les librairies francophones du monde entier, s'engage dans la professionnalisation des libraires et la promotion de la lecture, favorise la

circulation du livre français et encourage le dialogue interprofessionnel. La formation est donc son principal chantier. Mise en œuvre sur place, « à la carte », après une étude approfondie du contexte local – environnement du libraire, conditions matérielles, existence ou non d'une réglementation, présence d'autres acteurs du livre, dialogue éventuel avec les autorités locales –, cette formation s'adresse prioritairement aux « dirigeants » pour les motiver, accroître le niveau de leurs connaissances, les encourager à valoriser leur librairie, les aider à mieux la gérer. 7 séminaires et 20 formations se sont tenus de 2003 à 2010.

Ibrahim Lo, directeur de l'École des bibliothécaires et archivistes à Dakar (Ebad), défend une pédagogie innovante en développant une formation en ligne suivant le schéma LMD.

500 professeurs de 30 pays ont été formés en 7 ans, avec l'appui de pays partenaires comme la France, la Belgique ou la Finlande. Mais le livre reste pour lui le principal « allié de tous les combats ». Il souhaite reconnecter l'Afrique avec sa tradition lettrée tout en considérant l'oralité comme un puissant vecteur d'accès à l'écrit.

Le débat qui a suivi cette intervention a remis l'accent sur la complexité culturelle du continent africain et la perception ambivalente – produit colonial, civilisateur, utilitaire, etc. – qu'ont les Africains du livre et qu'il faut faire évoluer.

> La nécessité des réseaux

Si la professionnalisation reste un objectif prioritaire, consolider la chaîne

du livre passe par le développement de réseaux structurés et d'associations professionnelles aptes à peser sur les pouvoirs publics.

Souad Hubert, ex-directrice des relations internationales à la Bpi, a retracé l'action de cet établissement qui développe une intense politique d'échanges professionnels, d'accueil de stagiaires, tout en agissant auprès des décideurs afin de maintenir et de développer des relations continues entre les professionnels.

Pascal Sanz, président du Comité français Ifla (CFI), et vice-président de l'AIFBD (Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes) a insisté sur l'action fondamentale des associations de professionnels auprès des élus pour justifier en permanence le besoin de

POUR HAÏTI

« 80 % de l'existant a été endommagé ou détruit. Or, après le séisme, d'importants flux de population ont investi soit la province qui offre peu de livres, ni de loisirs ou d'écoles pour les jeunes, soit des camps de réfugiés où tout est à faire dans des conditions très difficiles. Ce qui est impressionnant, c'est la volonté manifestée par les bibliothécaires de remonter au plus vite leur réseau, avec une conscience très affirmée des besoins en lecture publique. Les bibliothécaires se sont battus, par exemple, pour que les constructions de bibliothèques soient prises en charge par le comité de reconstructions mis en place par des instances internationales, ce qui n'allait absolument pas de soi pour les pays riches. De même, ils pensent mettre en place des bibliothèques mobiles, fournir très vite des livres et des accès à Internet partout dans le pays, organiser des brigades d'intervention pour récupérer les livres où ils se trouvent, dans les bibliothèques privées, bref partout où c'est possible. Ils projettent de récolter toutes les histoires, drôles ou tragiques, concernant le séisme et de publier les archives marginales du 12 janvier 2010 pour le 12 janvier 2011. Le pouvoir des livres comme bibliothérapie pour les enfants a été évoqué : la lecture d'albums amène les enfants à parler de leurs très grandes peurs après les horreurs dont ils ont été victimes et témoins.

En un mot, ils ont repris à leur compte ces paroles fortes de Dany Laferrière : « Quand tout s'écroule, reste la culture » ; ils font preuve d'une énergie farouche pour accompagner la reconstruction de leur pays, en repensant la remise à neuf du réseau de lecture publique : ils y incorporent modernisation, réflexion sur les collections, formation des personnels... « Cela nous permet de sortir du carcan du bâtiment ! »

Dernier point : dans cette réunion qui rassemblait bon nombre de collègues venus des quatre coins de la francophonie, les savoirs effectivement solidaires s'échangent ; ainsi l'Ebad (École des bibliothécaires et archivistes de Dakar) a proposé de former des collègues d'Haïti pour la numérisation de leurs archives. Et puis, difficile de ne pas parler de la grande et belle action de BSF qui les accompagne avec, de toute évidence, un grand respect et une intelligence aiguë des enjeux politiques et culturels.

Des collègues haïtiennes étaient présentes. Qu'attendent-elles donc de nous maintenant ? Pour le moment, il est un peu tôt. Plus tard, à l'automne : beaucoup. À nous de rester à leur écoute. Cela pourrait surtout concerner des demandes de jumelages, des accueils de collègues haïtiennes dans nos équipements, pour des formations (animations ou informatique) se posera la question de l'accueil de ces stagiaires. Voir dans chacune de nos collectivités, au moment où nous recevrons les demandes réelles, s'il y a des possibilités concrètes d'accueil en bibliothèque, d'hébergement et de prise en charge partielle de la vie quotidienne, sachant apparemment que le voyage ne pose pas de problème. »

Sylvie PESSIS
BM de Pierrelaye (95)



Un ouvrage de 1788 de la Bibliothèque Haïtienne des Pères du Saint-Esprit. Des manuscrits et livres anciens remontant jusqu'au XVI^e siècle composent les fonds des bibliothèques fondées par les missionnaires en Haïti.

bibliothèques publiques et réaffirmer leur rôle essentiel pour l'accès à la connaissance pour tous et l'exercice de la citoyenneté. Il a décrit largement le champ d'action et de réflexion de l'Ifla au travers de ses 12 groupes et 48 sections. Certains domaines intéressent particulièrement les professionnels des pays du Sud (formation, enseignement à distance, marketing, associations de bibliothécaires, défense des libertés, regroupements régionaux). Nombre d'entre eux viennent aux congrès annuels ; certains bénéficient de bourses comme celles qu'accorde le CFI.

Thierry Quinqueton, directeur des bibliothèques du pays chatelleraudais et président de l'Alliance des éditeurs indépendants (AEI), a insisté sur la nécessité de réactualiser les accords de Nairobi et de Florence sur l'importation de livres, en prenant soin de ne pas laisser ce chantier aux grands groupes éditoriaux qui accentueraient ainsi leur lobbying sur les pays pauvres (leur vendre encore davantage de livres !). Pour cela, seule une production locale significative permettra de limiter de telles prérogatives⁴.

> L'espoir du numérique

Le développement fulgurant du numérique amène à repenser les métiers de la chaîne du livre tant au Nord qu'au Sud. Comment les pays ACP doivent-ils s'y prendre pour saisir au mieux les opportunités offertes et affirmer leur identité dans ce grand « chambardement » ?

Annie Cheneau-Loquay, chercheuse au CNRS, a présenté les difficiles conditions d'accès à Internet en Afrique tout en soulignant l'efficacité de ces outils pour la diffusion du savoir. L'aménagement numérique des territoires est problématique. Les coûts de l'accès restent très élevés (moins de 15 \$ pour 10h de connexion en Asie ou en Amérique du Nord contre 50 \$ en

Afrique !) et la population se tourne plutôt vers la téléphonie mobile. Mais la situation sur le continent africain est très disparate : on dénombre ainsi davantage d'utilisateurs au Maghreb ou en Afrique du Sud qu'au Tchad ou au Niger (à peine 2 habitants/1000 connectés). Leurs usages diffèrent de ceux des pays du Nord. À l'utilisation individuelle en Occident s'oppose en Afrique un usage partagé dans les cybercafés privés ou les cybercentres communautaires. Celle-ci concerne surtout un public jeune (90 % d'étudiants), plutôt masculin, recherchant des usages ludiques (recherche de stars du foot ou de feuilletons, turfistes, messagerie, forums, etc.). Le monde économique et politique est encore peu concerné. Si l'accès Internet à l'école reste peu répandu (coût élevé, réticence et manque de formation des enseignants), une culture numérique se développe ouvertement dans les milieux universitaires et scientifiques où l'on en attend une élévation du niveau de la recherche.

Même si le savoir passe encore majoritairement par l'imprimé, surtout dans les zones rurales, le numérique offre une extraordinaire opportunité d'accès au savoir pour les populations du Sud. Jacques Hellemans, trésorier de l'AIFBD et universitaire à l'Université libre de Bruxelles, a brossé un panorama de la presse en ligne accessible dans les pays ACP (médecine, économie, sciences sociales, environnement...) et Marc Minon a présenté le portail de Cairn (250 revues en ligne, 400 clients). En Algérie, où se crée une université par an, le numérique permet la mise en place rapide et aisée de parcours de formation. Cet accès doit cependant être adapté, sécurisé, techniquement fiable, efficace (il faut cibler des publics et les former), et équitable (ne pas étouffer la production locale)

> « On peut le faire ! »

Avec une intervention émouvante qui a enthousiasmé les participants, Amadou Diop, de l'Institut panafricain pour le

développement, a conclu en illustrant concrètement ce que pourrait être une édition locale originale, utilisant les possibilités du numérique, et... partant d'écrits d'élèves. Il a évoqué avec tendresse ses souvenirs de lecture à l'école, et les textes des élèves lus par le maître à l'ombre des cocotiers. Quelques années plus tard, il eut l'idée de recueillir et réutiliser tous ces trésors oubliés, souvent bien écrits. Cette collecte, retravaillée, mise en page, illustrée – avec l'aide de partenaires comme l'Association pour la création littéraire chez les jeunes⁵ (ACL) du Québec – sera numérisée et mise à disposition des jeunes. Pour M. Diop, c'est une façon originale de renforcer la chaîne du livre, de soutenir l'enseignement, d'encourager et de diffuser les cultures africaines. Aujourd'hui, plus de 300 contes figurent au « catalogue », ainsi que des devoirs d'élèves, des fiches pédagogiques ou d'autres livres numériques comme la bande dessinée *Aya*. Certains de ces textes peuvent être lus sur un téléphone portable, ce qui accroît leur diffusion. De telles expérimentations peuvent facilement être généralisées pour un coût dérisoire : ainsi en Haïti où 96 % des élèves se déclaraient satisfaits. Et Amadou Diop de déclarer : « Nous avons d'énormes possibilités. Nous devons réfléchir à ce que nous sommes et à ce que nous voulons donner aux autres. C'est un immense chantier mais on peut le faire ! »

C'est donc sur ces paroles vigoureuses, pleines de promesses sur le potentiel créatif des acteurs des pays du Sud, leur capacité à se prendre en main, à tracer des pistes originales, que s'est terminée cette première journée d'un colloque où, pour une fois, les professionnels du Nord, sagement assis dans une salle métissée, écoutèrent avec une grande attention des professionnels du Sud, optimistes et passionnés.

Annick GUINERY
Commission internationale
de l'ABF



4. Sur cette problématique et l'ensemble des questions qui forment l'arrière-plan de ce compte rendu, voir le dossier « Biodiversité » de *Bibliothèque(s)*, n°39, juillet 2008, ainsi que « Collaborations Nord-Sud, TICs et bibliothèques », in *Bibliothèque(s)*, n° 40, oct. 2008, pp.58-60.

5. <http://projetjeunesse.com>

Les pièges à mystère de François Righi

Du Maître de Charles de France, miniaturiste berrichon, peintre au ^{xv}^e s. d'une splendide *Nativité aux paons*, à François Righi, son frère contemporain, auteur d'un intrigant diagramme paonologique, le Berry est donc ce lieu unique où à travers les siècles le livre renvoie au monde par le miroir multiplié des yeux, déployé dans l'éventail des pages. Terre de mystère, donc et toujours...



Pavo - Fragment sur le paon bleu, 1986.

> La question du livre

François Righi a fait du livre le lieu central de son travail plastique. Le premier, *Flèche-en-ciel*, est paru en 1975, le dernier en date, cinquante-deuxième titre, *Malcolm Lowry Under the Volcano* volume 4, en novembre 2009. Righi ne s'est jamais cantonné au livre, mais ce dernier est l'armature de son travail. Le reste – estampes, dessins, objets, installations, performances... – trouve place dans son orbite.

Alors une question se pose, souvent : pourquoi cette inscription première dans la forme et la matière du livre ? Une partie de la réponse qu'il me donna fut : « *Demande-le aux livres, à*

mes livres », la plus juste indication qui soit, sous son air dilatoire, et une manière de reconnaître que le livre s'est imposé à lui comme une évidente nécessité qui s'éprouve de livre en livre. À l'appui de cette invitation, il constatait en effet : « *Il devrait suffire de répondre en affirmant que dans mes mains ce qui a lieu sous cette forme ne saurait exister sous une autre.* »

Dans ses livres, Righi s'empare de quelques constats très simples : on n'accède jamais à la totalité des pages d'un livre simultanément ; chacun, lisant à sa manière, retient, voit, oublie d'une façon singulière les signes qui sont les mêmes

pour tous ; les livres fixent efficacement des traces de natures diverses ; leur matière et leur forme sont essentielles ; ils sont des objets merveilleusement contradictoires : absolument fixes et absolument mobiles. Avec cela il ne fait pas de théorie, il fait des livres. Il leur confère un rôle paradoxal. C'est sans doute pourquoi il s'est assez souvent entendu dire que les siens n'étaient pas d'un abord facile, y compris par ceux qui en reconnaissent l'intérêt et la richesse.

> Jeux du signe et du paon

Quel paradoxe ? Il est assez ordinaire de recourir

au livre comme moyen de rendre public un sens qu'on pense avoir constitué (par des mots, des images, peu importe). L'impulsion de Righi vers le livre n'est pas de cet ordre. Il ne va pas y consigner une solution mais y piéger un mystère, de l'insaisissable, de l'insoluble pour l'y garder comme tel, le raviver à chaque lecture. Ce à quoi on ne peut avoir totalement accès, et qui est donc la seule chose qui nous importe, est la raison d'être et la matière des livres de Righi. Cette attitude, cette inquiétude trouvent un écho dans la fascination de Pascal Quignard pour ce que désignent ces quelques lignes de son avant-propos à *La*



Le ciel sans ailes ou les mystères de la lévitation, 1999.

nuit sexuelle : « Une image manque dans l'âme. [...] On appelle cette image qui manque l'origine. Nous la cherchons derrière tout ce que nous voyons. » L'image est signe de ce qu'elle n'est pas et dont elle tient lieu en l'absence. Les livres de Righi sont habités par ce jeu.

L'espace de ses livres recueille quelque chose d'une relation à l'espace du monde saisie sous deux formes : celle de textes scrutés jusqu'à l'obsession dans l'étonnement de ce que leur lecture manifeste, et celle de lieux où s'est fait jour le sentiment qu'ils

présentaient des signes, des traces de quelque chose de précieux mais insaisissable, une étrange et indéfinissable familiarité. Ainsi, pour Righi, le parc du château de Villegenon, parce qu'un jour il y a rencontré, sidéré, des dizaines de paons en liberté. Ces paons ont été l'occasion d'élaborer un riche système métaphorique (dit diagramme « paonologique »), mimant une grille de lecture du monde, outil d'un arpentage dont le sérieux n'est pas celui des cartographes mais plutôt celui, vital et énigmatique, du Stalker de Tarkovski. Ainsi encore l'hô-

tel Lallemand de Bourges.

À quoi cela ressemble-t-il ? Trente-cinq ans de travail ne s'appréhendent pas en quelques lignes, il vous faudra aller y voir. En attendant, retenons certains traits.

> Stupeur et vertige

Plusieurs livres font éprouver la stupeur que suscite la lecture, travaillant la lettre des textes qui s'y inscrivent jusqu'à la rendre résistante et obscure à force d'être présente et ressassée, et lui faire rejoindre le registre de l'image.

Certains ouvrent un parcours, à la fois propre au livre et requis par l'œuvre plastique qu'il est indissociablement. Leur matérialité nous conduit de façon sensible, nous fait sentir le temps passé à d'étranges voyages mythologiques ou oniriques et nous mouvoir

dans leur espace. D'autres imposent la présence brutale d'images denses semblant détachées d'un récit qu'on ne retrouve pas tout entier, nous laissant, comme les rêves qui réveillent, sur une frange incertaine entre l'effacement et le choc visuel. Ainsi la série des *Volcano*, texte lu et relu comme un cauchemar obsédant, de 1999 à 2009. Le vertige des possibles de toute lecture est porté à incandescence par *Toro*, ses pages non liées marquées chacune d'un pétale de coquelicot et d'un terme du diagramme « paonologique ».

Comment ces livres sont-ils faits ? Cela n'a aucune importance. Seul importe un résultat ne trahissant pas le mouvement qui les a rendus nécessaires ; éloignés qu'ils sont des fadaises d'un artisanat qui ne sait que fabriquer, comme des piteux gadgets nés d'une spontanéité prétendument artiste.

Les textes qu'ils retiennent sont de tous les temps. Les lieux évoqués, aux antipodes du folklore, témoignent d'une pratique indissociable d'une manière de vivre.

> Par tous moyens

Righi est son propre éditeur, à Ivoy-le Pré en Berry, sous les noms successifs de : Le tailleur d'images, D'ailleurs l'image, Les livres sont muets. Il a aussi travaillé en collaboration (Sergent Fulbert, Tant & temps, François Da Ros, Adélie, le taille-doucier Luc Moreau). L'équilibre à trouver pour chaque livre doit concilier une mise en œuvre économi-

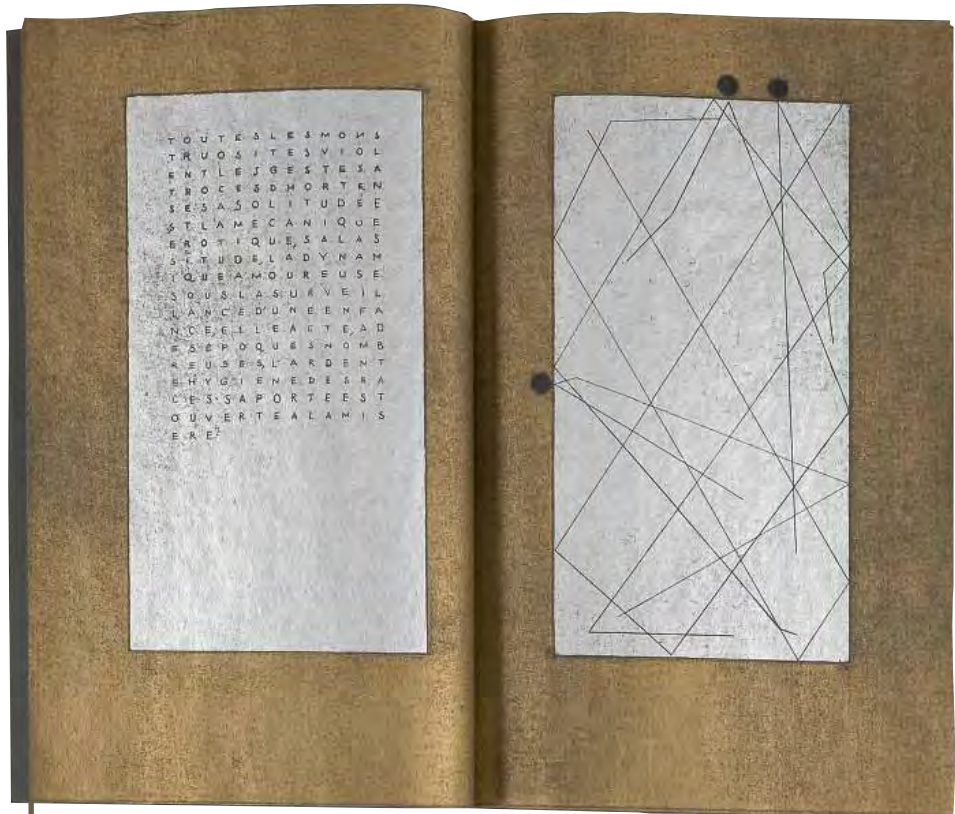


Toro. Faena sin toro ni torero ni muerte, 2001.

quement viable, une conception totalement personnelle, des matières et procédés de mise en forme adéquats à l'aboutissement plastique poursuivi. Souvent il grave et imprime ses livres, mais utilise aussi la sérigraphie, l'offset, la lithographie... Il lui arrive de faire des livres uniques, et aussi de s'associer à d'autres artistes pour réaliser soit des multiples, soit des exemplaires « similaires non identiques », pour emprunter la terminologie de Jassaud¹.

Righi présente ses livres et l'actualité de son travail sur son site web. Il assure en direct leur commercialisation, dans quelques salons, via son site, auprès de particuliers, lors de rendez-vous avec des bibliothécaires. Ce contact n'est pas formel. Il considère avec intérêt le rôle des bibliothèques dans la mise à disposition des livres, et ce qu'il peut faire pour y contribuer.

1. Cf. « Le plaisir, uniquement le plaisir. Entretien avec Gervais Jassaud, Collecif Génération », recueilli par Étienne Rouziès in *Bibliothèque(s)*, n°38, mai 2008, pp. 78-80.



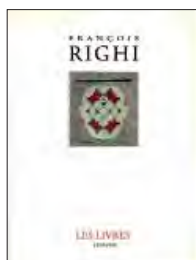
Rimbaud (Arthur). H. Ivoy-le-pré, Righi, 1997.

On les trouve dans de nombreuses collections : BnF (Réserve), Bibliothèque nationale du Luxembourg, bibliothèques Forney, Kandinsky, Doucet, The Sackner Archive of concret and visual Poetry (Miami), Fundacion Actilibre (Madrid) ; Staatsbibliothek

de Munich, SLUB de Dresde ; Bibliothèque cantonale universitaire Dorigny de Lausanne ; Bibliothèque universitaire de Barcelone, Columbia, Los Angeles (UCLA), Pennsylvania à Philadelphie, Edmonton (Canada), New York Public Library..., et

plusieurs BM françaises, celle de Bourges étant particulièrement riche.

Marie-Jeanne
BOISTARD
Bibliothèques de
Blois Agglopolys



FRANÇOIS RIGHI

« Dans chacun de ses livres, il tisse de nouveaux ajustements faits de trames d'émotions sur chaînes d'évasion. Ses livres vibrent aux trente-six vents. Ils s'y développent selon des prolongements divers et même, parfois, imprévus. Ils sont de justes et fécondes explorations car, on le sait bien, ce qui fait la différence entre, d'une part, le simple énoncé d'une vérité et, d'autre part, une révélation artistique,

vient de la nature des extensions (des *correspondances*). Plus elles sont lointaines et nombreuses, plus la poésie est nécessaire et puissante.

Pour découvrir et montrer les similitudes secrètes, François Righi repense tous les composants du livre : la reliure, les matières, les couleurs, les formes et les proportions, les caractères qui présentent l'écrit... Le livre renferme même parfois des objets qui ont servi à une étape de sa propre réalisation. »

Georges COPPEL

(Les livres de François Righi, 1975-1995, Association Mathieu Vivian, 1995)



Malcolm Lowry, *Under the volcano*, 2009.

Les livrels et après ?

Le livre électronique, c'est la charrue avant les bœufs. Un obscur objet avant le désir. Le voir, le toucher, en parler, oui ; mais pour quoi faire ? Lire, c'est entendu, mais lire quoi et comment. Prête-t-on un livre blanc ou toute une bibliothèque – que personne n'a choisie ? Au prêt-retour, on passe des livres, des CD, des DVD, voire même des œuvres d'art, passera-t-on aussi des points d'interrogation ?

« Il me dit que son livre s'appelait le livre de sable, parce que ni ce livre ni le sable n'ont de commencement ni de fin. (...) Il me demanda de chercher la première page. (...) Je m'efforçai en vain : il restait toujours des feuilles entre la couverture et mon pouce. Elles semblaient sourdre du livre (...) Le nombre de pages de ce livre est exactement infini. Aucune n'est la première, aucune n'est la dernière. »
Jorge Luis Borges, *Le livre de sable*



Conférence de presse du lancement du prêt de livres électroniques à Issy-les-Moulineaux en janvier 2010.

> Le rêve et la technique

Le rêve du livre infini qui contiendrait en un seul volume l'intégralité de la littérature n'est assurément pas nouveau, ainsi qu'en témoignent ces lignes de Borges. Et ce rêve n'est plus vraiment un rêve depuis l'apparition des liseuses, e-books ou autres livres électroniques dont nous parlerons ici sous l'appellation générique de livrels. Puisque le rêve n'est pas nouveau, les premières tentatives de mettre au point des machines à lire de la taille d'un livre traditionnel, embarquant une masse de documents sous forme numérique, ne sont pas nouvelles, et

l'on se souvient encore dans les chaumières du Cybook de la société Cytale, lancé en 2001 puis disparu rapidement du fait d'une technologie encore largement imparfaite.

En l'espèce, et si les Cassandre prédisaient que l'échec du Cybook tuerait le rêve, l'apparition de la technologie de l'e-ink au début des années 2000 a relancé tous les espoirs, sous les traits du déjà oublié Librié commercialisé par Sony en 2004.

Depuis le Librié, la technologie e-ink, plus que prometteuse et prise très au sérieux par des industriels qui ont les moyens d'imposer des outils (citons

simplement Amazon et son Kindle), ne cesse d'évoluer et de se perfectionner (des modèles de livrels en couleur sont déjà sortis des laboratoires) et l'on constate une multiplication des modèles et livrels présents sur le marché mondial¹.

> Prêter des lecteurs aux lecteurs ?

Devant l'irruption de ces outils d'un genre nouveau, qui ne pouvait qu'interpeller les bibliothèques, certains établissements ont tenté ou tentent encore des expérimentations de prêt de livrels à leurs usagers, manière pour elles de prendre en main des appareils dont on peut penser qu'ils deviendront rapidement usuels, sous leur forme actuelle ou, très certainement, sous une autre.

Œuvrant dans une telle bibliothèque, qui a mis en place un prêt expérimental de livrels depuis septembre 2008, il est déjà possible d'explorer quelques-unes des problématiques posées par l'irruption de ces machines en bibliothèques et de tenter d'éclaircir les leçons que l'on peut tirer de cette expérience. En fait, l'ensemble des questions posées par ce type de prêt concerne trois éléments : le contenant (le livrel), le contenu (le texte), et le facteur humain (qui, comme on le sait, sonne toujours deux fois).

1. On se reportera avec profit au blog d'Aldus, assurant en l'espèce une veille patiente et exhaustive (<http://aldus2006.typepad.fr/>)

> Le livrel

Une fois l'acquisition des livrels effectuée (i.-e. une fois dépassée la délicate question du modèle à choisir, ce qui est en soi un premier parcours du combattant, du fait notamment d'un marché très évolutif dans lequel l'outil révolutionnaire du lundi est dépassé le vendredi), on ne manquera pas de s'interroger sur la gestion des flux (prêts-retours) et sur la manière dont ces outils vont être gérés au quotidien. Les choix possibles sont ici multiples, du *workflow* très complexe lié au coût des machines (intégrant le problème de l'assurance en cas de perte ou de dégâts matériels) à une gestion beaucoup plus souple et décontractée (un code-barre fait du livrel un document, et voilà !...).

De même, le devenir des éco-systèmes physiques gravitant autour du livrel (câbles d'alimentation et de chargement, housses de protection, éventuels modes d'emploi fort heureusement souvent inutiles à nos usagers étudiants plutôt débrouillards) devra être résolu. Là aussi, on choisira entre s'embarrasser de la gestion de packs fils-mode d'emploi etc. ou se contenter de ne prêter que le livrel (qui est après tout ce qui intéresse l'utilisateur, ni plus, ni moins).

Voilà – les machines sont prêtes, l'information d'un possible emprunt a été donnée aux lecteurs qui piaffent d'impatience, et l'on s'aperçoit que prêter n'est rien, remplir est tout, et tout le problème.

> Le texte

En l'espèce, les écueils sont nombreux. L'offre de fichiers (entendez, de textes) destinés aux livrels n'est pas extraordinairement riche (entendez, n'est pas comparable à l'offre papier). Les plateformes existantes ne sont pas toujours simples ni intuitives à utiliser, et l'on est souvent surpris de trouver la version dématérialisée d'un texte vendue à un prix très (trop) proche de son équivalent papier, ce qui ne laisse pas d'étonner le Candide (mais où est

donc passée la différence, la part des anges ?)

Ensuite, cette offre est encore souvent verrouillée par les outils techniques mis en place par les éditeurs pour « protéger² » les fichiers qu'ils diffusent. Là, la gestion des fichiers (entendez, des textes) s'apparente souvent à une gestion de verrous, de délais et de logique de fermeture, qui fait rapidement passer le bibliothécaire pour un geôlier maître de clefs dont il n'a que faire.

Reste enfin la question des questions : qui gère le « remplissage » des machines – avec en fond, donc, la problématique des verrous : qui, de l'utilisateur ou du professionnel, va gérer ce fatras de cadenas ? – et comment ? La bibliothèque va-t-elle proposer des livrels pré-chargés (mais alors, pré-chargés avec quoi) ? L'utilisateur va-t-il emprunter un livrel vide, charge à lui de le remplir (mais comment ? où ? et encore une fois, avec quels textes ?)

Cette question, évidemment, en appelle une autre : qui va s'occuper des livrels au sein de la bibliothèque ? Quelle sera son appropriation par les équipes ? Cet Olni³ sera-t-il pris en main par l'ensemble des équipes, et considéré non pas comme un outil expérimental vaguement réservé à quelques *geeks* allumés, mais pour ce qu'il est réellement : un nouveau support sur lequel tout est à inventer ?

> Le facteur humain

Finalement, à bien y regarder, le livrel interroge la bibliothèque en son entier, dans son rapport aux évolutions technologiques et de société, et dans sa réactivité par rapport à ces évolutions. Mais également dans sa gestion des ressources humaines. Par le livrel, enfin, c'est la mission même de la bibliothèque qui est remise en question. Parce que cette mission, semble-

2. Toute personne sérieuse sait déjà que les DRM n'ont jamais empêché aucun « pirate » de diffuser comme il l'entend un fichier numérique. Ce qu'un humain a créé, un autre peut le craquer. CQFD.

3. Objet lisant non identifié.

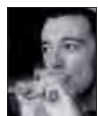


© Bibliothèque(s) / Michel Delacroix

t-il, n'est plus tant le prêt de documents physiques que la gestion des accès⁴, ce qui, assurément, change considérablement la donne...

Comme souvent pour ce qui la concerne, la « technique » ne fait que questionner l'humain, ses manières de faire, ses manières de vivre, et ses manières de travailler en remplissant les buts qui sont les siens. Quand le livre de sable bourgeois est fait d'un nombre de pages infinies, le livrel est, d'abord, le support d'un nombre de questions presque infini. Mais attendre d'y répondre pour commencer à apprivoiser cet outil n'est assurément pas la bonne méthode : ces questions-là ne se résolvent que dans l'action.

Daniel BOURRION,
SCD Université d'Angers,
responsable de la Bibliothèque
numérique.



4. C'est déjà le cas en bibliothèque universitaire, avec la documentation électronique.

LES BIBLIOTHÈQUES EXPOSENT

Cette rubrique signale régulièrement les expositions proposées en bibliothèques, prochaines et en cours, sur tous sujets et tous types de documents. Merci d'envoyer vos informations 3 mois au moins avant leur inauguration à Nicole Picot : npicot@abf.asso.fr N'oubliez pas non plus d'envoyer vos catalogues et publications associées à ces expositions à la rédaction pour notre rubrique « Les bibliothèques éditent » dans « Notes de lecture ».



03 : Vichy, Médiathèque Valéry Larbaud, « À la découverte des trésors littéraires de la médiathèque » (29/05-26/06) ; « *Tourisme or not touriste : 50 ans de communication touristique de Vichy, 1910-1960* » (10/07-18/09). – **06** : Valbonne, Médiathèque, « *Exposition jeunesse, Affiche ta couleur* » (01/06-18/06) ; « *Musique, les sons s'honorent* » (08/06-26/06). – **10** : Troyes, Médiathèque, « *Djenné au Mali. Exposition de photographies de Philippe Masson* » (06/04-29/05) ; « *Le jardin d'Hélène* » (06/04-28/05) ; « *Trente ans d'acquisitions patrimoniales* » (12/04-05/06). – **18** : Bourges, Bibliothèque du Val d'Auron, « *Exposition des éditions Rue du monde* » (30/03-15/05).

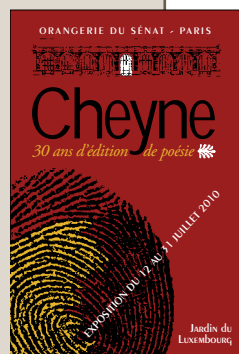
– **25** : Chemaudin, BM, « *Les déchets ménagers* » (12/03-02/07). – **27** : Évreux, Médiathèque, « *Destination patrimoine* » (08/06-17/07) ; Louviers, Médiathèque Boris Vian, « *La rue est à vous ?* » (27/04-05/06). – **31** : Toulouse, Médiathèque Saint-Exupéry, « *L'autre et l'ailleurs* » (27/04-29/05) ; Médiathèque José Cabanis, « *Nouvelles tendances du 9^e art : BD indépendante et narration graphique* » (08/04-30/05).

– **33** : Bordeaux, Bibliothèque du jardin public, « *Éléphantasque, le bestiaire de Dal-Po. Éléphants rêveurs, chien savant, chat noir ou buffle jaune, l'univers onirique du peintre Thierry Dal-Pozzo* » (16/03-29/05). – **34** : Montpellier, Médiathèque, « *Le rhino facile de Shel Silverstein* » (05/05-26/05). – **35** : Rennes, BM, « *Les Inuits du Groenland. Photographies de Pierre Vallombreuse* » (02/03-20/08). – **37** : Tours, Bibliothèque des Fontaines, « *C'est Paris* » (02/05-29/05). – **38** : Grenoble, Bibliothèque Abbayes, « *Fruits d'Amazonie* » (02/04-28/07). – **41** : Blois, Bibliothèque Abbé Grégoire, « *Promenade aux couleurs du temps* » (22/03-16/06) ; « *Des livres et des couleurs* » (22/03-30/06) ; « *Dix siècles de couleurs dans les livres* » (26/03-07/05) ; « *Un tour du monde en dix couleurs...* » (26/03-30/06) ; « *De la musique plein les yeux* » (02/04-30/06). – **44** : Saint-Herblain, Médiathèque, « *Anne Herbauts* » (26/04-26/06). – **51** : Châlons-en-Champagne, BM Georges Pompidou, « *Histoires d'imprimeurs en Champagne-Ardenne, XV^e-XIX^e siècles* » (01/04-22/05) ; « *Le printemps du Carnaval* » (06/05-26/05) ; « *Louis Sclavis vu au téléphone* » (03/06-30/06) ; Reims, Bibliothèque Carnegie, « *Fujita et le livre* » (31/03-19/06) ; Bibliothèque Robert de Sorbon, « *Sur les traces de Xavier de Saxe (1730-1806), un prince européen en Champagne* » (31/03-14/06). – **59** : Lille, BM, « *Parlons égalité, 30 témoignages de femmes* » (01/04-08/07) ; Tourcoing, BM, « *Topographies par Takuji Shimmura* » (23/04-05/06). – **61** : Argentan, Médiathèque François Mitterrand, « *Gorilles* » (01/04-09/06). – **67** : Strasbourg, Médiathèque André Malraux, « *Un siècle de passion, les mots pour compagnons. Lucien Baumann et ses illustrateurs* » (06/04-29/05) ; « *Noire lumière. Papiers découpés, silhouettes, théâtres d'ombres* » (07/04-05/06). – **73** : Chambéry, Médiathèque Jean-Jacques Rousseau, « *Le ramoneur, la marmotte et la montagne* » (12/03-04/09). – **75** : Paris, BnF, Richelieu, « *Rose, c'est Paris. Bettina Rheims et Serge Bramly* » (08/04-11/07) C ; BnF, François Mitterrand, « *L'encyclopédie de tous les animaux y compris les minéraux. Gilles Aillaud* » (25/05-04/07) ; « *La collection Alain et Jacqueline Trutat : livres et manuscrits* » (16/05-20/06) ; Bibliothèque Chaptal, « *Je regarde. Photographies de Eun Chun* » (06/04-29/05) ; Bibliothèque Château d'eau, « *2 : exposition de photographies de Catherine Merdy* » (08/04-29/05) ; Bibliothèque Forney, « *Broderie et art contemporain. Paysage/Voyage* » (15/03-19/06) C ; Galerie des bibliothèques, « *Rimbaudmania. L'éternité d'une icône* » (07/05-01/08) ; Bibliothèque Sainte-Geneviève, « *Les peintres russes dans l'édition française : 1^{ère} moitié du XX^e siècle* » (01/04-01/06) ; Bibliothèque Trocadéro, « *Regards sur le Yémen d'hier et d'aujourd'hui* » (13/04-29/05) ; Médiathèque Hélène Berr/Picpus, « *Emmanuelle Genolini : pastels et sculptures* » (25/05-05/06) ; Bibliothèque-Musée de l'Opéra, « *Régine Crespin* » (19/06-15/08). – **76** : Dieppe, Bibliothèque Jean Renoir, « *Armateurs et navigateurs dieppois, XVI^e-XIX^e siècles* » (29/05-03/07). – **77** : Meaux, Médiathèque Luxembourg, « *Randonnée livresque autour de Fontainebleau* » (01/06-31/08). – **78** : Limay, Médiathèque, « *La terre est ma couleur* » (11/05-29/05) ; « *Expositions des travaux d'art des élèves des écoles* » (01/06-11/06). – **80** : Amiens, Bibliothèque Hélène Bernheim, « *Canailles, loustics et autres garnements* » (04/05-05/06) ; Bibliothèque Louis Aragon, « *Pascal Rabaté, itinéraire d'un auteur gourmand* » (12/04-19/06) ; « *Les grands héros populaires* » (27/04-22/05). – **81** : Albi, Bibliothèque de Cantepau, « *À la découverte du pain* » (17/05-22/06). – **90** : Belfort, Bibliothèque des 4 As, « *Il était une fois la littérature russe* » (24/04-29/05) ; « *Les albums du Père Castor : une aventure franco-russe* » (05/06-30/06) ; Bibliothèque universitaire Lucien Febvre, « *Mémoire de 1940. Combats et résistance. Les forces aériennes françaises libres* » (17/05-08/07). – **92** : Issy-les-Moulineaux, Médiathèque Centre ville, « *Côté scène* » (30/03-30/05). – **93** : Bobigny, Bibliothèque Elsa Triolet, « *Un poème pour Constantinople* » (02/06-30/06).

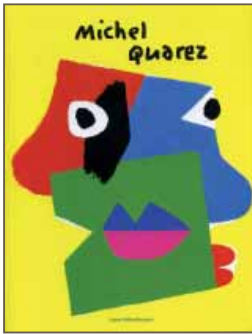
– **93** : Bobigny, Bibliothèque Elsa Triolet, « *Un poème pour Constantinople* » (02/06-30/06).

– **93** : Bobigny, Bibliothèque Elsa Triolet, « *Un poème pour Constantinople* » (02/06-30/06).

* : itinérante ; C : catalogue ; P : publication.



Les bibliothèques éditent



Michel Quarez, Paris Bibliothèques, 2009, 232 p., 380 ill. coul., 19 x 25 cm, ill, ISBN 978-2-843-31170-3

Les promeneurs parisiens qui ont, au cours de l'automne et jusqu'en janvier, longé le canal de l'Ourcq, enfilé le bassin de la Villette et le canal Saint-Martin jusqu'à l'Arsenal auront eu l'impression de suivre à la trace un bonhomme – casquette

jaune, T-shirt rouge, pantalon bleu – qui, ponctuellement, les précédait, s'enfonçant devant eux à grands pas décidés dans un champ de vert illimité. Si d'aventure ils étaient aussi des habitués de la Fête de l'Huma, des habitants de Bobigny ou de Saint-Denis, des participants occasionnels au Forum social européen, de la cause anti-raciste, des ennemis déclarés du Sida, voire des rôdeurs de cimaises, fouineurs de galeries avertis du graphisme contemporain, ils auront reconnu en cette silhouette sans bras mais pleine d'entrain, presque aussi identifiable qu'un bébé de Keith Haring, une icône du peintre-affichiste Michel Quarez (« prononcer Quoirèze »), un des derniers descendants de Savignac, à qui la bibliothèque Forney a offert une flambeante rétrospective (22/09/09-2/01/10) et Paris-bibliothèques un catalogue tonique. Une fois n'est pas coutume, passé un texte introductif rapide et parfait de Thierry Devinck, dont il faudrait citer chaque phrase, franc, direct et frais comme son sujet, c'est l'artiste lui-même qui commente son parcours, en images surtout, et en quelques repères historiques qui font légendes. La grande affaire de Quarez, c'est la couleur, fluo de préférence, en vibration, et une liberté qui se donne des allures désinvoltes, mais qui fait mouche

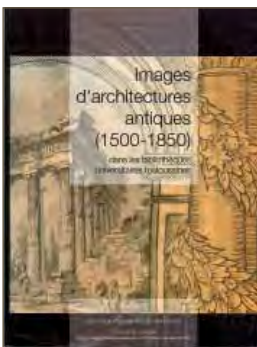
trop sûrement pour qu'elle ne s'avoue pas cousine d'une science aiguë, lucide, du visible et du viseur : Quarez est un sniper de la couleur en bleu de chauffe.

Son parcours l'atteste. Né en Syrie en 1938, après un passage en école d'art, c'est un stage impromptu auprès des affichistes polonais, puis New York époque pop, Warhol, Fluxus, puis le retour à Paris époque situ, Gong et Savary. C'est pêle-mêle *Action*, *Vogue*, *Actuel*, *Marie-Claire* et *La nouvelle critique*. Un parcours à l'œil.

La maquette, au diapason, agence ces images dans l'espace de la page, articule les séries selon la stricte chronologie. On y décèle une étonnante continuité, et le livre entier résonne d'une seule note tenue quand pourtant, attentif au détail, bourdonne une multitude d'approches : continuité de la vision, unicité de l'appareil sensori-moteur, continuité de la pensée. Car cela frappe aussi dans ces quelques lignes qui, de page en page, année après année, brossent un contexte, distribuent l'anecdote, jettent un jugement, rapide, simple, profond. Le propos est souvent modeste, jusqu'à la provocation – « *L' image peut tout juste faire du bien* » –, il est toujours juste. Ainsi de ces réflexions sur l'outil informatique et la palette graphique avec lesquels Quarez, curieux tout de même, entretient un rapport difficile : l'ordinateur traite le temps ou l'espace, or « *l' icône est une synthèse qui condense ou même nie le temps* » ; de même sur Internet : c'est une mémoire énorme et ça bouge. « *En gros tout ce que l' icône n' est pas.* »

Au fond, et Quarez le dit, en 2003 : « *Je veux continuer d' éprouver du plaisir à peindre* ». Ce livre éclate de ce plaisir-là, dès la couverture. Il faut le placer à côté d'un autre, qui n'est pas d'un peintre mais d'un écrivain : *Peindre c' est aimer à nouveau*, Henry Miller. Quarez, semble-t-il, n'a jamais cessé d'aimer. Et c'est irrésistible.

Philippe LEVREAUD



Images d' architecture antiques (1500-1850) dans les bibliothèques universitaires toulousaines, ss la dir. de Marielle Mouranche, Université de Toulouse, Service interétablissement de coopération documentaire, 2009, 136 p., ill., ISBN 978-2-9517097-3-0

Depuis sa redécouverte à la Renaissance, l'architecture antique s'est imposée comme un modèle de perfection, non seulement pour les hommes de l'art, mais aussi pour former le goût de l'« honnête homme ». Il a donc fallu recenser ruines et monuments, les reproduire, les étudier, en extraire les principes auxquels il convenait de constamment rapporter sa pratique, et diffuser enfin images et discours. L'essor du livre imprimé et les améliorations successives des techniques de gravure accompagnèrent cette vaste entreprise. Le présent ouvrage constitue le catalogue d'une exposition présentée à

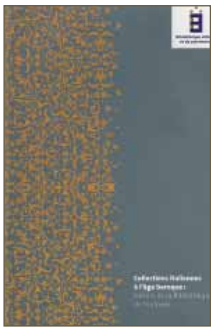
la BU centrale de Toulouse II-Le Mirail (16/11-17/12/09) qui rassemblait 47 pièces conservées pour l'essentiel dans 7 établissements du SICD.

Ses quatre sections balayent un ensemble de problématiques qu'une brève synthèse introduit chaque fois fort pédagogiquement. « L'architecture antique théorisée » présente les grandes étapes de la « refondation raisonnée de l'architecture » prenant son point de départ avec l'édition de Vitruve et dont Alberti, Philibert Delorme, Félibien et Quatremère de Quincy sont les jalons essentiels. Encore fallait-il divulguer les découvertes. « L'architecture antique découverte et révélée. La naissance de l'archéologie » enregistre le changement d'approche du passé : les vestiges deviennent documents et l'on passe du cabinet de curiosité aux explorations de terrain. Avec la Révolution, s'élabore la notion de « patrimoine national » qui accompagne la construction identitaire. Les voyages à Rome, en Grèce et en Orient donnent lieu à des publications où la science le dispute au pittoresque, et la *Description de l'Égypte* en ouvrant un nouveau

champ d'investigation et convoque un nouvel imaginaire. « L'architecture antique mythifiée » montre toutefois comment la représentation des architectures bibliques (la tour de Babel, le Temple de Salomon, le tabernacle de Moïse) reflète malgré tout les tendances de chaque époque et se métamorphose sous l'influence des pinacles gothiques ou des volutes baroques. Le livre a servi le discours et l'image, mais son apparence même a subi l'emprise de ces recherches. Son statut symbolique répond en tous points à celui de l'architecture : sa monumentalité servant à « produire de l'éternité », il n'est pas surprenant que ses pages de titre, frontispices et marques d'imprimeurs s'imprègnent de ce vocabulaire de socles, colonnes pilastres ou frontons. Ce que s'attache à montrer la

dernière section, « L'architecture antique métamorphosée ». Si le défi de tout catalogue est bien de conférer apparence de continuité à un ensemble d'éléments par définition discret, il est ici magistralement relevé. Ce passionnant ouvrage auquel ces perspectives thématiques donnent une profondeur inespérée est une pleine réussite que complètent un glossaire fort utile, une bibliographie et un index. Produit de la collaboration de conservateurs en charge des collections et de chercheurs qui en sont les premiers usagers, il démontre de façon éclatante ce que l'on peut attendre des missions de valorisation du patrimoine écrit.

Louis CONILH



Collections italiennes à l'âge baroque : trésors de la Bibliothèque de Toulouse, Bibliothèque d'étude et du patrimoine, 2009, 46 p., 16x24 cm, sans ISBN

Hormis les impressions hollandaises, le fonds italien de la Bibliothèque de Toulouse est le fonds étranger le plus important pour la période considérée. Avec 680 livres imprimés, auxquels il faut ajouter manuscrits, partitions, cartes et gravures il surpasse largement celui des impressions anglaises et représente plus de quatre fois le total des ouvrages en provenance de l'Espagne toute proche. Sa répartition – sciences et arts, philosophie, littérature, musique, impressions grecques, hébraïques et arabes, reliures – reflète bien le rayonnement de l'Italie baroque sur le reste de l'Europe et

témoigne de la circulation des idées parmi les cercles savants de l'époque. Galilée, Giordano Bruno (qui enseigna à Toulouse), Campanella, Malpighi, Coronelli, mais aussi le voyageur Pietro Della Valle figurent en bonne place parmi ces trésors. La poésie du Tasse, de l'Arioste ou de Marino proviennent de la bibliothèque du poète et magistrat François Maynard et c'est à Philidor que Toulouse doit de conserver une copie du *Monsieur de Pourceaugnac* que Lully co-signa avec Molière. Mais les musiciens seront curieux des motets de Bassani qui circulèrent dans toute l'Europe sous forme manuscrite et ne furent jamais publiés. Ce livret garde une trace de l'exposition éponyme qui se tint en la ville rose du 1^{er} avril au 16 mai 2009 ; il donne enfin réparation tardive au philosophe matérialiste Giulio Cesare Vanini qui, réfugié à Toulouse, y fut dénoncé, arrêté par les Capitouls et brûlé en la place.

Louis CONILH



Collectif, *Antiquités, Lumières et Révolution. L'Abbé Leblond (1738-1809). Second fondateur de la Bibliothèque Mazarine*, coord. Patrick Latour et I. de Conihout, Bibliothèque Mazarine, 2009, 160 p., ill. coul., 20 x 26,5 cm, ISBN 978-2-7284-0047-8

La Mazarine n'a pas laissé passer l'occasion du bicentenaire de sa mort pour saluer Gaspard-Michel Leblond, figure étonnante – à défaut d'être attachante – qui lui fit doubler sans encombre le cap des années périlleuses de la Révolution. Intrigant, il supplanta par surprise et dans des « conditions rocambolesques » l'abbé Hooke dont il fut pendant vingt ans le sous-bibliothécaire, de 1770 à 1791, puis, devenu calife à la place du calife, sut louvoyer avec assez d'habileté pour assurer ses positions, de commission en commission – il fut successivement secrétaire de la Commission des Quatre-Nations (nov. 1790-sept 1791), de la Commission des

Monuments (oct. 1792-déc. 1793) et de la Commission temporaire des Arts (déc. 1793-déc. 1795) – jusqu'à présider le Conseil de conservation des objets d'art, en n'oubliant pas de tirer quelque profit personnel de ses activités de « pirate littéraire » que ce soit lorsqu'il opéra pour les saisies révolutionnaires en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas, ou quand il agit en acheteur avisé (S. Chambon et C. Lèbre). Mais il mit aussi sa ruse et son talent au service de la Mazarine qu'il s'employa non seulement à soustraire aux scellés et au pillage, mais aussi à enrichir notablement par des acquisitions avisées, ayant pris à cœur d'en défendre les intérêts contre la nouvelle Nationale à laquelle profitait prioritairement ce « vaste remuement de livres ». Il se montra de même soucieux de rigueur professionnelle en cherchant à préserver les ouvrages qu'il confisquait avec entrain, quand il n'était pas toujours facile d'éviter aux ouvrages de théologie de finir en cartouches pour l'artillerie. Car Leblond appartient à cette « dernière phalange » de bibliothécaires de l'ancien régime héritière d'un savoir technique élaboré dès le début du XVII^e s. par Juste Lipse et Gabriel Naudé, puis Claude Clément et les Mauristes dont le rôle est ici souligné. C'est ainsi que notre abbé s'attacha à l'idée, pionnière, d'un

catalogue collectif de France et qu'il préconisa pour le « triage » des volumes et leur catalogage d'user d'un fichier de cartes à jouer. C'est donc cette « dernière phalange » qui s'efforça de canaliser les ardeurs dévastatrices des responsables des dépôts provinciaux et d'inculquer à ceux-ci les rudiments du métier de bibliothécaire, méthode et culture professionnelle (D. Varry). Leblond avait enfin prévu une extension de la Mazarine dans un local qui la joutait. Il l'équipa de boiseries récupérées par ses soins lors du démantèlement de l'abbaye de Saint-Denis et la meubla de tablettes. Las ! Cette galerie finit par lui échapper et, après avoir servi de galerie d'architecture sur décision du ministre de l'Intérieur, elle fut deux ans plus tard affectée à la bibliothèque de l'Institut qui profita des travaux anticipés de l'infortuné abbé (M. Pastoureau).

Une partie de l'ouvrage est consacrée à ses activités scientifiques, notamment dans le domaine de la numismatique : il publia le catalogue de l'importante collection du duc d'Orléans que S. Reinach jugea médiocre et « sans valeur aucune » (C. Vellet et M. Avisseau-Broustet). Mais on ne peut ignorer à sa lecture l'ingéniosité déployée à pallier le manque cruel de documents concernant directement l'Abbé Leblond dont on ne sait finalement que peu de choses. Raison de plus pour saluer ce beau travail que complète un catalogue (I. de Conihout) des trente plus belles pièces acquises par Leblond pour la Mazarine (exposées du 19/11/09 au 26/02/10) : splendides manuscrits (dont la Mazarine avait été privée par les rachats de la Bibliothèque royale en 1668) et éditions originales (*Roman de la rose*, *Mélusine*, Flavius Josèphe, etc.), reliures et documents graphiques.

Pierre DANA

Les bibliothèques dans le monde



Collectif, *Architectures de la culture, Culture de l'architecture*, Éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2009, 23,5 x 27,5 cm, 394 ill. coul. et nb, ISBN 978-2-7577-0037-2

Conçu l'an passé pour accompagner le cinquantième anniversaire du ministère de la

Culture, ce beau livre met l'accent sur son rôle mal perçu de bâtisseur. Il dresse donc l'inventaire exhaustif et illustré des bâtiments dont il a assuré la maîtrise d'ouvrage directe, tout en signalant les plus notables ou les plus symboliques de ceux pour lesquels il n'est intervenu qu'au titre de financeur. Plus de 300 édifices, construits ou aménagés sont donc répertoriés et commentés, répartis en sections thématiques : maisons de la culture, salles de spectacle, musées, bâtiments d'archives, universités, écoles d'art, conservatoires, bâtiments administratifs, etc. L'ouvrage est passionnant dans son ensemble, car il permet d'embrasser un demi-siècle de constructions dédiées à la culture, de repérer les partis pris, les mutations, leurs traduction en programmes architecturaux. Plusieurs articles introduisent et scandent l'ouvrage, sur des questions générales – l'architecture et les politiques culturelles (Éric Lengereau), ses enjeux (Francis Rambert), le maillage du territoire (Pierre Oudart), la politique de grands travaux (Henry-Pierre Jeudy), les spécificités françaises (Rob Docter) – ou liées aux secteurs particuliers du spectacle vivant (Georges-François Hirsch), du patrimoine et des musées (Michel Clément, Marie-Christine Labourdette) des arts plastiques (Olivier Kaepelin), des archives (Martine de Boisdeffre), de l'enseignement supérieur (Jean-François Chaintreau) ou de l'administration (Guillaume Boudy)... Des architectes prennent la plume (Jean Nouvel, Oscar Niemeyer), et des porte-folios confiés à des artistes photographes plasticiens donnent l'indispensable

touche subjective à un ouvrage où, c'est inévitable, la satisfaction prend le pas sur la critique. En 2010, toutefois, alors que de toutes parts les coupes budgétaires soulèvent un lamento croissant, cette célébration anniversaire prend un goût amer de commémoration.

Mais c'est ici la section « Livre et lecture » qui nous retiendra. Introduite par Benoît Yvert, elle recense les 110 BCP ou BDP qui, outre les établissements phares de la BnF et de la Bpi, sont la marque de l'État dans l'équipement du territoire. Marc Germain et Christophe Séné détaillent l'histoire chronologique de leur conception : premiers tâtonnements de la décennie 1959-1969 qui a vu la construction des 13 premières BCP, rapidement inadaptées à l'évolution de leurs missions ; rapport Dennerly et construction de 27 autres en une dizaine d'années, plus vastes, aux plans mieux travaillés ; années 1980 pour lesquelles, après 1981 et la création de la Direction du livre et de la lecture, la hausse du budget du ministère de la Culture permit un nouvel essor qui s'est conjugué, sur le plan de l'urbanisme, à une politique de reconquête des friches industrielles, et sur celui de l'architecture à des choix de réhabilitation et de transformation de bâtiments anciens. La mise en place de nouvelles procédures et le recours systématique aux concours d'architectes à partir de 1983, la décentralisation de la compétence en matière de lecture publique en 1986 ont ensuite dessiné un nouveau contexte pour les constructions les plus récentes. Les notices et photos de l'ensemble des établissements illustrent cette évolution sur une trentaine de pages, et c'est la BDP des Pyrénées orientales qui se trouve mise en vedette à l'égale de la BnF, toutes deux illustrées par un reportage de Jürgen Nefzger (connu notamment pour avoir rephotographié les lieux immortalisés par Eugène Atget). Le Centre technique du livre n'a pas été oublié, ni les programmes de BMVR et des « ruches » signalés hélas en seulement deux pages rapides.

Philippe LEVREAUD



Collectif, *Voyage(s) en patrimoine. Escales dans les bibliothèques de Haute-Normandie*, Agence régionale du livre et de la lecture de Haute-Normandie (ARL), 2010, 80 p., 15 x 21 cm, ill. coul., ISBN 978-29510141-3-8

Cinq ans après l'état des lieux des bibliothèques patrimoniales de la région, dressé en 2005 par l'ARL, et le plan d'action pour le patrimoine écrit (Pape) qui en a découlé, le travail accompli est mis en lumière en une série d'expositions tout au long de cette année 2010¹. Le présent ouvrage en est le catalogue. Mais il est bien davantage : orienté grand public, c'est une excellente idée que d'avoir introduit le catalogue proprement dit par un petit historique de la constitution des bibliothèques publiques depuis les dépôts révolutionnaires à travers l'histoire locale. Les lecteurs apprendront ainsi qu'à Vernon par exemple, la bibliothèque s'est constituée à partir du noyau de 350 livres donnés par le maire, érudit et bibliophile, et pris sur sa collection personnelle. Et que, loin de figurer un cas isolé, il en est allé de même à Montivilliers, à Pont-Audemer, à Balbec, comme dans maintes communes de France. Le rappel très simple des plans successifs pour le développement de la lecture publique et des actions en faveur du patrimoine écrit donnent ainsi à la fois profondeur et actualité à ce qui devient tout autre chose qu'un sec étalage d'érudition, le témoignage

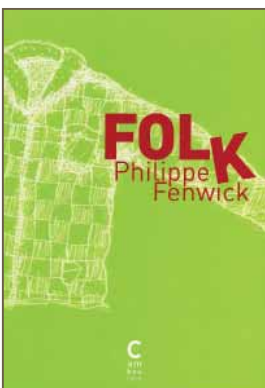
1. Bibliobréves dans ce numéro, p. 5.

d'un rapport vivant au passé à travers le livre et les imprimés. Le thème général du voyage, varié, pittoresque, susceptible de se plier à d'innombrables variations selon les fonds disponibles, prolonge avec bonheur cette approche et il serait surprenant que quiconque soit laissé à quai. Du portulan majorcain du Havre aux « vues d'optique » pour zograscope d'Évreux en passant par les plans d'un navire monumental projeté par un armateur dieppois, le public normand peut mesurer la diversité des fonds que recèlent des établissements ordinairement fréquentés pour leur offre la plus commune. Après « Voyages lointains » et « Voyages au-delà des mers » qui sont aussi des excursions dans le temps, deux autres sections « Voyages en Normandie » et « Voyages urbains » ramènent au terroir ; mais l'accent discrètement porté sur le rôle des bibliothèques dans le regard patrimonial (ainsi sur les collections locales de Louviers) induit une double lecture. L'exposition d'un document élargit l'horizon imaginaire du visiteur, et le rappel des conditions historiques de sa conservation et de son exposition manifeste le rôle de la bibliothèque tout en l'inscrivant dans le présent de la vie locale : le faire dans un même mouvement est une bien belle – et douce – manière de défendre la bibliothèque auprès du grand public. *Voyage(s) en patrimoine* est distribué gratuitement sur les lieux d'exposition et feuilletable sur le site de la manifestation².

Philippe LEVREAUD

2. Pour toute précision concernant sa diffusion : contact@arl-haute-normandie.fr
Tél. 02 32 10 04 90. Pour le feuilleter : www.voyages-en-patrimoine.fr

Bientôt l'été



Philippe Fenwick, *Folk*, Cambourakis, 2008, 176 p., 14 x 20,5 cm, ISBN 978-2-916589-20-6

Saint-Roch, en Amérique ou ailleurs, quelque part sur la Terre, c'est à dire nulle part, mais plutôt au Sud. Il y a un hôtel – l'Hôtel Saint-Roch –, un sporting club – le Sporting club de Saint-Roch –, un zoo et des humains – mais on ne sait pas trop de quel côté de la grille on

se trouve. La bière y coule à flot, tiède ou glacée de préférence. La folie y est douce ou sauvage, ordinaire. Tout y est ordinaire. Ces vingt *short-cuts* sur Saint-Roch et son humanité un peu fêlée, éclopée ou franchement mutilée, sillonnent ce petit carré d'imaginaire entre les pavillons type *American beauty* et les bois de Walden. Les pères et les fils philosophent à coups

de marteau, les cerfs se suicident en plombant les jours de RTT, au petit jour un grand-père très en forme plonge nu dans l'étang, et on a repeint des bungalows en rose givré. Certes, Raymond Carver a fourni le patron, Richard Ford le père, le fils et le divan, Brautigan la pelouse et Djian la peinture, mais le plus dur restait à faire : rester Fenwick. Et Fenwick l'a fait. Il calcule ses trajectoires au plus juste, contrôle ses emardées avec une feinte négligence, coupe court, disparaît sans prévenir à la faveur d'un virage un peu serré. Comme on remet les gaz, il est déjà assis au bord du lac, en débraillé de précision, la bière à la main. S'il n'a pas jeté sa montre aux orties, c'est qu'il va le faire.

Avec son nom d'élevateur, il paraît qu'il officie comme bibliothécaire. Dans le Sud. Il est peut-être votre voisin. Bien sûr ! *Folk*, c'est l'universel voisin.

P.-L. RENOÜ

catalogue général sur simple demande



moblier accessoires
informatique



conception et photos jean lavigne



BORGEAUD BIBLIOTHÈQUES

Siège social : 1 / 3 Allée du Parc de Garlande - 92220 Bagneux - Tél : (33) 01 41 17 49 00
Fax : (33) 01 41 17 49 29 - Site : www.borbib.com - E-mail: info@borgeaudbibliotheques.com